• Montréal vendredi 17 septembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 324 68 pages 5 cahiers Ciel variable, Max. 19 Min. 7 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

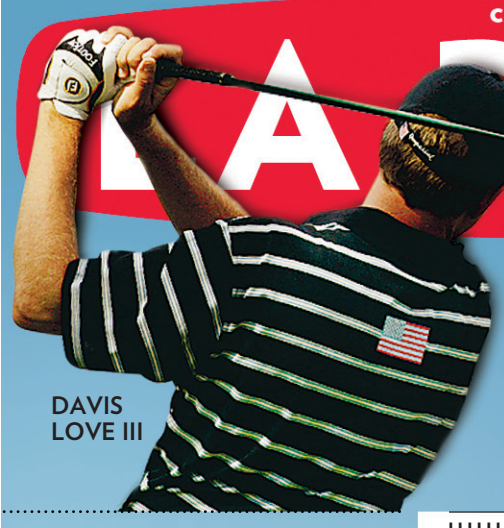

DAVIS LOVE III

LA PRESSE À LA COUPE RYDER
SPORTS PAGES **2** À **4**

JACQUES VILLENEUVE
UN VISA POUR LA CHINE
SPORTS PAGE **9**

DOSSIER

AU QUÉBEC 35 % DES FILLES ET 38 % DES GARÇONS DE 2 À 11 ANS SONT TROP GROS OU OBÈSES.

À LIRE DÈS DEMAIN

Santé Charest compte exporter l'entente « asymétrique » dans d'autres secteurs

UN PRÉCÉDENT SUSCEPTIBLE D'OUVRIR D'AUTRES PORTES

DENIS LESSARD
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

L'encre de l'entente « asymétrique » qui confirme la compétence du Québec en santé est à peine sèche que déjà Jean Charest songe à l'exporter dans d'autres secteurs.

Et la percée obtenue en matière de santé risque d'avoir un impact sur la représentation internationale du Québec, soutenait hier le premier ministre du Québec dans une entrevue accordée à *La Presse*.

L'accord signé mercredi par les gouvernements du Québec et d'Ottawa en santé constitue un précédent, susceptible d'ouvrir la porte à d'autres avancées, a soutenu M. Charest.

« C'est un précédent qui va servir, il n'y a aucun doute là-dessus, a dit M. Charest. On avait déjà des ententes à géométrie variable, et maintenant on établit un principe, une matrice qui sera utile pour l'avenir. On voulait ce précédent pour l'avenir, on l'a maintenant, c'est pourquoi on tenait à ce que cette entente soit signée », a expliqué le premier ministre.

›Voir **CHAREST** en A4

AUTRES TEXTES

› *Le veau d'or*
La chronique de Vincent Marissal, A7
› La conférence sur la santé,
A4 à A7, A19 et A21

Ouragan *Ivan* Au moins 22 morts dans le sud des États-Unis

PHOTO HILDA M. PEREZ, AP

Reuben Lewis, de Pensacola en Floride, est retourné s'asseoir sur le canapé où il a passé la soirée de mercredi avant de se réfugier dans sa voiture avec sa grand-mère. Pendant la nuit, les vents de l'ouragan *Ivan* ont été si violents qu'ils ont littéralement soufflé sa maison. Hier matin, il est retourné dans son salon et, l'air complètement sidéré, n'a pu que constater les dégats. Notre journaliste André Duchesne, dépêché en Alabama, raconte les ravages d' *Ivan* dans cet État du Sud-Est américain en page A2.

Cinq jours d'enfer

Libéré dimanche, le journaliste canadien Scott Taylor a été torturé en Irak

KARIM BENESSAIEH

Frappé sur la plante des pieds, bâillonné, menacé pendant cinq jours d'une exécution imminente par une faction proche d'Al-Qaeda, trimbalé d'un groupe extrémiste à un autre... puis libéré sans explication dimanche dernier. Revenu au Canada mercredi, le journaliste Scott Taylor a rendu un témoignage terrifiant sur les sévices qu'il a subis lors de sa détention la semaine dernière dans le nord de l'Irak.

« Au 21e coup, j'ai hurlé. Ils frappaient systématiquement au même endroit. Je pouvais sentir la douleur exploser dans ma tête et mon corps s'arc-boutait par réflexe. Je craignais que le prochain coup ne vise mes parties génitales », raconte-t-il dans un document de 16 pages mis en ligne sur son site Internet mercredi. Le journaliste spécialisé dans les conflits militaires y raconte en détail sa détention et sa libération quasi miraculeuse. M. Taylor serait pratiquement le seul otage occidental relâché vivant par un groupe de la nébuleuse d'Al-Qaeda.

›Voir **ENFER** en A8

Rozon veut un seul festival de cinéma à Montréal

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Gilbert Rozon voudrait rassembler tous les petits festivals de cinéma montréalais pour faire un grand événement populaire. Un seul et unique festival qui réunirait du cinéma d'art et d'essai, du cinéma commercial, du cinéma fantastique, du documentaire...

Le grand patron de Juste pour rire compte déposer son ambitieux projet aux bureaux de Téléfilm Canada, s'il se trouve assez d'alliés. Car en ce moment, à Montréal, le milieu du cinéma est en alerte : Téléfilm et la SODEC ont lancé un appel d'offres la semaine dernière pour l'organisation d'un festival du cinéma, ce qui ouvre la porte à de nouveaux acteurs. Le meilleur projet sera appuyé par les deux organisations.

›Voir **ROZON** en A8

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Maintenant que le dossier de la santé est réglé, les politiciens vont pouvoir s'occuper des vrais problèmes : le lock-out au hockey.

Premier décès au Québec causé par la consommation de champignons sauvages

PIERRE GINGRAS

Si septembre est habituellement une des périodes de l'année où les amateurs de champignons sauvages sont le plus actifs, la mort de Gérard Pitre, 61 ans, de Saint-Luc, au début du mois, devrait inciter les mycologues en herbe à se faire plus prudents que jamais.

M. Pitre, qui en était à ses premières expériences dans le monde de la mycologie, est mort le 2 septembre à l'hôpital Saint-Luc après avoir mangé un repas d'amanite vireuse, six jours plus tôt. La veille, devant la dégradation rapide de l'état du patient, l'hôpital avait vainement tenté d'obtenir un foie d'une banque d'organes pour procéder à une greffe, a expliqué le fils de la victime, Michel Pitre.

Il s'agit vraisemblablement du premier cas répertorié d'empoisonnement mortel causé par l'ingestion de champignons sauvages à survenir au Québec.

Retraité très actif, amant de la nature, Gérard Pitre aimait courir les bois et les champs à la recherche de fruits sauvages, raconte son fils. Depuis plus d'un an, il avait mentionné à maintes reprises son désir de s'adonner à la cueillette de champignons. Son voisin lui avait d'ailleurs offert d'identifier ce qu'il récolterait éventuellement. Le matin du 28 août, M. Pitre se rend dans un petit bois de Saint-Luc et rapporte plusieurs champignons au voisin afin de les faire identifier et d'avoir une idée de leur comestibilité. Il lui donne d'ailleurs toute sa récolte et repart immédiatement faire une autre cueillette qu'il compte manger pour dîner.

›Voir **CchampignonS** en A2

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	ARTS 10
Bridge	AFFAIRES 13
Décès	AFFAIRES 12, 13
Feuilleton	ARTS 10
Forum	A 19 à 21
Horaire cinémas	ARTS 6
Horaire télévision	ARTS 2
Loteries	A 10
Mots croisés	ARTS 10 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2

Météo
Ciel variable, maximum **19**, minimum **7**, plus de détails en page SPORTS **16**

6 21924 98765 1

Michèle Richard, existez-vous ?
LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE **A3**

Pour une fois que nous tenions une preuve palpable de son existence...

Épuisé de la routine ?

Cessez de tourner en rond et profitez de nos bas tarifs pour vous évader !
Choisissez parmi une foule de destinations et économisez.
Faites vite, l'offre prend fin le 23 septembre 2004 !

Réservez sur aircanada.com
Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

AIR CANADA
MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

9214209A

ACTUALITÉS

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le passage d'*Ivan*, en Floride a laissé place à des images dantesques, comme en témoigne cette photo de la marina Brown's, à Pensacola.

« Le pire ouragan qu'on ait jamais vu »

ANDRÉ DUCHESNE
ENVOYÉ SPÉCIAL
ALABAMA

GULF SHORES – À plus de deux kilomètres de la plage de Gulf Shores, la route 59 s'arrête brutalement. Au-delà, l'eau salée du golfe du Mexique, poussée par des vents de près de 200 kilomètres à l'heure par l'ouragan *Ivan*, a tout envahi.

La mer a facilement noyé le Beach Boulevard, passé par-dessus la lagune et envahi les terrains bien au-delà, isolant les centaines de maisons, les copropriétés et les hôtels s'étirant sur une bonne vingtaine de kilomètres le long de la plage. Là où la ligne des eaux s'arrête, *Ivan* a laissé des tas de débris. Des branches mortes, des feuilles, des poubelles vides, des jouets, des bouteilles et des meubles voisinent les bouts de métal tordus, les fils électriques tombés et les lampadaires qui se balancent.

« Je demeure ici depuis une quinzaine d'années, j'ai sans doute vu quatre ou cinq ouragans, mais jamais un de cette force, raconte Carol Tino, résidante de l'endroit. Gérante d'un restaurant, elle ne sait pas quand elle pourra retourner travailler, la bâtisse de son employeur se trouvant en pleine zone sinistrée.

« Nous demandons à la population riveraine du golfe de ne pas revenir avant 48 heures, peut-être plus. Nous-mêmes ne pourrons aller faire le constat des dommages sur la côte avant deux jours, précisait pour sa part le chef de police, Arthur Bourne. *Ivan* a commencé à souffler au milieu de l'après-midi, mercredi. À 20 h, tout le monde a été forcé de rentrer au poste de police et à l'hôtel de ville : policiers, secouristes et journalistes », a-t-il ajouté.

Gulf Shores est sans doute un des secteurs de la côte où *Ivan* a fait le plus de ravages. Située à l'est de Mobile, en Alabama, la communauté balnéaire de quelque 6000 habitants était encore complètement plongée dans le noir hier soir. Dans tous les coins de la ville, des arbres déracinés, des branches arrachées, des débris de toutes sortes jonchent les terrains et bloquent partiellement les routes. Les résidants restaient soumis à un couvre-feu.

« La nuit dernière, le bruit du vent était si assourdissant que c'est lorsqu'il est tombé que je me suis réveillé », racontait pour sa part Mike Leibel, en regardant les dégâts autour de lui.

À Mobile, en dépit des débris éparpillés dans toutes les rues, la population s'en est plutôt bien tirée. Au coin des rues Government et Water, l'hôtel Riverview Plaza, un peu mal en point avec quelques vitres brisées, servait des déjeuners à 10 $ aux rares clients qui se présentaient.

« Je suis resté ici toute la nuit, J'ai dormi dans ma voiture, dans le garage. On se faisait brasser, mais ce n'était pas mal », racontait Abel Fonseca, 34 ans, résidant de San Antonio (Texas) qui s'est fait prendre dans la tempête alors qu'il essayait de se rendre dans le nord de la Floride. « J'ai manqué d'essence et toutes les stations-service avaient fermé leurs portes. Je ne sais pas combien de temps je vais rester ici », ajoutait-il, une pointe d'angoisse dans les yeux.

Mobile a un parc consacré à son fondateur, Pierre LeMoyne d'Iberville. Une plaque commémorative écrite en français en fait même foi. Ce parc était complètement enseveli sous les branches. Demeurant juste à côté dans une maison de chambres en brique, Arthur Petta prenait l'air. « Le temple que vous voyez à côté a réussi à stopper le vent, racontait-il. J'ai eu peur, mais ça va. Dieu m'a aidé. Croyez-vous en Dieu ? »

La Nouvelle-Orléans, où l'on craignait le pire, a finalement été épargnée par la tempête. Mais au fur et à mesure que nous nous sommes éloignés de la ville hier pour traverser d'abord le Mississippi puis l'Alabama, les dommages causés par *Ivan* étaient de plus en plus visibles.

Murs de briques tombés, champs inondés, auvents renversés dans des fossés, clôtures arrachées, des branches partout. Même des oiseaux morts au milieu des routes. En s'approchant de Gulf Shores, on apercevait de plus en plus de dégâts aux immeubles. Plusieurs abris métalliques au-dessus de pompes à essence gisaient en lambeaux. Plusieurs néons d'enseignes de restaurants avaient aussi disparu.

Maintenant, la période de retour commence pour des milliers de personnes. Mais les dégâts sont si importants que plusieurs devront encore attendre des jours avant d'aller voir ce qu'il reste de leur maison.

Ivan fait 22 morts et *Jeanne* s'en vient

JAY REEVES
ASSOCIATED PRESS

PENSACOLA, Floride – *Ivan* a frappé le sud-est des États-Unis hier, avec des vents soufflant à 209 km/h sur les côtes, et des tornades localisées. Le passage de l'ouragan a fait moins de dégâts matériels que prévu, mais 20 personnes ont trouvé la mort, la plupart en Floride.

Ivan a fait en tout 22 morts aux États-Unis et 70 à travers les Caraïbes. Quatorze personnes sont mortes en Floride, deux dans le Mississippi et une en Géorgie. En Louisiane, quatre sont décédées après avoir évacué leur maison et rejoint une zone moins exposée.

Les experts en assurance estiment que les dégâts causés par *Ivan* se chiffrent entre 3 et 10 milliards de dollars.

Pour les millions d'habitants qui ont passé une nuit angoissante dans des refuges et dans des maisons barricadées, le pire pourrait être encore à venir. « Dites une prière, dites une prière, pour que j'ai un endroit où aller quand je partirai d'ici », implorait l'une de ces sans-abri, Betty Sigler, qui s'est réfugiée dans un refuge à Mobile, dans l'Alabama.

Ivan s'est affaibli en entrant sur les terres, avec des vents soufflant a 129 km/h. Pendant la nuit, il a provoqué des coupures de courant, déraciné des arbres et arraché des panneaux de signalisation. À Gulf Shores, dans l'Alabama, le ciel avait un éclat verdâtre.

« Nous n'avons jamais vu un ouragan de cette ampleur dans l'Alabama », a affirmé le gouverneur Bob Riley, qui avait demandé un peu plus tôt à George W. Bush de déclarer une grande partie de l'État zone de catastrophe naturelle, une requête qui a obtenu le feu vert du chef de la Maison Blanche.

Jeanne s'en vient

Les habitants de Floride pourraient être visés prochainement par un nouveau cyclone, *Jeanne*, qui a fait deux morts mercredi à Porto Rico. Ce sixième ouragan de la saison dans les Caraïbes a atteint hier la République dominicaine où les autorités ont fait évacuer un millier de familles dans l'est et le nord du pays, ont rapporté les chaînes de télévision locales.

Jeanne a frappé l'île par l'extrémité est avec des vents soufflant à 130 km/h, avant de s'affaiblir en remontant vers le nord. Elle pourrait cependant reprendre des forces avant d'atteindre Les Bahamas, puis la Floride, la Géorgie et les Carolines.

Célébrons 25 ans d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
3247131

Premier décès au Québec causé par la consommation de champignons sauvages

CHAMPIGNONS
suite de la page A1

Sans guide d'identification et se fiant uniquement à sa mémoire, il fait sauter à la poêle quelques amanites vireuses (un champignon entièrement blanc) et des lépiotes élevées, le premier champignon étant mortel, le second, excellent et comestible. (Les deux espèces ont été identifiées par la victime à l'hôpital grâce à des photos.)

« Le plat était si bon, raconte Michel Pitre, que mon père a même insisté auprès de ma mère pour qu'elle en mange. Elle y a goûté un peu, mais elle a délaissé le nouveau mets en raison de ses craintes. » Cette prudence lui a sauvé la vie.

Au milieu de la nuit, presque 12 heures après son repas, M. Pitre était pris de violents vomissement similaires à ceux provoqués par une gastroentérite majeure. Vers 4 h du matin, il sombrait dans l'inconscience et était immédiatement admis aux urgences, puis aux soins intensifs de l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans les jours suivants, son état a continué de se dégrader et il a eu un arrêt cardiaque. Transféré à l'hôpital Saint-Luc, il n'a pu être sauvé.

« Les toxines contenues dans les amanites mortelles détruisent les cellules du foie et peuvent causer de graves dommages aux reins, explique le Dr René Blais, directeur du Centre antipoison du Québec. Je me souviens d'un cas où les médecins avaient dû recourir à une greffe de foie pour sauver un patient qui avait mangé des amanites vireuses cinq jours auparavant. » Par contre, même s'il n'existe aucun antidote aux toxines, il arrive aussi que certains malades réussissent à survivre à l'empoisonnement et cela sans recourir à une greffe.

PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

L'amanite vireuse, un des champignons les plus toxiques, est assez répandue au Québec.

Bien qu'il ignore le nombre de cas d'intoxication attribuables aux champignons sauvages au Québec, M. Blais précise que le Centre antipoison répond à environ 300 appels par année à ce sujet. Souvent, il s'agit de parents qui craignent que leurs enfants aient avalé un morceau d'un champignon trouvé près de la maison, dit-il. Un bulletin publié en 1997 par le Centre de toxicologie du Québec signale toutefois que dans les 15 premiers jours de septembre de cette année-là, on avait enregistré plus de 100 cas d'intoxication causée par des champignons, dont 14 impliquant des amanites, surtout des amanites tue-mouches, une espèce qui est rarement fatale même si elle est très toxique.

S'il y a peu d'espèces de champignons mortels au Québec, plusieurs autres peuvent néanmoins rendre très malade. Expert réputé en mycologie et président du Cercle des mycologues de Montréal, un des plus importants en Amérique du Nord avec ses 1000 membres, Raymond Archambault explique que la cueillette des champignons sauvages reste une activité fort agréable et gratifiante. Mais il faut toujours faire preuve d'une très grande prudence.

« Le monde des champignons est méconnu, notamment au Québec. On en compte au moins 3000 espèces ici et de nouvelles sont découvertes chaque année. Les risques de confusion sont considérables et les guides d'identification ne peuvent jamais tous les présenter, dit-il. Plusieurs amateurs prennent des risques. C'est un risque de trop. »

M. Archambault estime que ceux qui veulent avoir du plaisir à cueillir des champignons, sans risquer de s'intoxiquer, devraient s'inscrire à un cercle de mycologues. Le Québec est d'ailleurs bien pourvu à ce chapitre, fait-il valoir.

Pierre Gingras revient sur ce sujet dans sa chronique *Jardiner* dans le cahier Mon Toit, demain.

Sauf dans le West Island

Après les défusions, les refusions

FRANÇOIS CARDINAL

Si les villes défusionnées souhaitent se refusionner, ce n'est pas le gouvernement Charest qui s'y opposera... sauf dans le West Island.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, n'écarte pas la possibilité de permettre aux villes défusionnées de retourner dans le giron de la ville-centre si la population s'exprimait en ce sens dans le cadre d'un référendum.

« Si dans deux ou trois ans, la population d'une municipalité défusionnée s'exprimait massivement pour une fusion à la ville-centre dans le cadre d'un référendum, on ne s'y opposerait pas, a indiqué l'attaché de presse du ministre, Stéphane Gosselin. Nous n'avons pas passé de loi qui dit qu'on ne reconnaît pas ce que veulent les citoyens ! »

Par contre, si les citoyens des nouvelles villes de l'ouest de l'île de Montréal tenaient un référendum dans le but de se regrouper entre elles, le gouvernement s'y opposerait sans hésitation, a ajouté M. Gosselin. « Cette situation est différente, a-t-il dit. L'objectif ne serait pas de réintégrer la ville-centre mais plutôt de créer un contrepoids à cette même ville. Cela ne ferait que recréer le climat de chicane que nous avons déjà connu. Ça ne nous intéresse pas. »

La prise de position du ministre sur la « refusion » fait suite à une rencontre qu'il a eue mercredi avec Daniel Dupuis, conseiller municipal indépendant de la ville de Québec. Celui-ci entend se présenter à la mairie de L'Ancienne-Lorette, l'an prochain, en promettant la refusion avec Québec.

M. Dupuis a d'abord demandé à M. Fournier si, advenant sa simple élection, le gouvernement accepterait de refusionner L'Ancienne-Lorette à Québec. Le ministre a clairement répondu non, précisant qu'une élection n'est pas un référendum. Le conseiller est donc revenu à la charge en affirmant qu'il tiendrait alors un référendum pour que cette « refusion » puisse avoir lieu.

Bon joueur, M. Fournier a rétorqué que le gouvernement ne pourrait s'opposer à la volonté de la population. « Si quelqu'un nous demande si nous croyons à la démocratie, c'est certain que nous répondrons oui, a indiqué le porte-parole du ministre. Par contre, nous n'avons pas promis de donner suite à quoi que ce soit. Il est peu plausible que la population de L'Ancienne-Lorette ait changé d'idée au sujet des défusions. »

Au référendum du 20 juin dernier, L'Ancienne-Lorette a voté OUI à 67 % avec un taux de participation de 40 %.

Le Parti québécois, pour sa part, estime que le gouvernement Charest a « causé un problème plus grand que le problème qu'il voulait résoudre », selon les mots de la critique de l'opposition en matière municipale, Diane Lemieux. « On nage dans le ridicule et les contradictions », a-t-elle dit en entrevue téléphonique.

« Le problème des refusions n'est qu'un des nombreux problèmes auxquels le gouvernement sera confronté, a-t-elle ajouté. Les gens ont voté à partir de toutes sortes d'informations, notamment erronées. Il ne faut pas s'étonner devant ce genre de problème. »

Et que ferait un éventuel gouvernement péquiste à la suite d'un référendum positif sur la refusion ? « Nous ne ferons pas comme les libéraux en prenant des engagements deux ou trois ans à l'avance, a répondu Mme Lemieux. Comme l'a dit (le chef, Bernard Landry), on verra comment les choses se présenteront. »

La STM mise sur le privé pour renflouer ses coffres

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Société de transport de Montréal (STM) ouvre ses portes au secteur privé en se lançant dans des partenariats commerciaux qui lui rapporteront huit millions par année à partir de 2008, mais qui se traduiront par une multiplication des commerces et de la publicité dans ses installations.

La STM a annoncé hier la création de Transgesco, une société en commandite qu'elle détient à 100 % et dont le statut lui permet de court-circuiter les appel d'offres. Cette filiale a déjà signé deux ententes avec des firmes privées pour installer des écrans de télévision dans les stations de métro et pour redonner du lustre au réseau de commerces souterrains.

Transgesco s'est associée avec trois dirigeants de Métromédia pour créer la filiale Montréal Super TV qui lancera le 27 septembre un nouveau concept d'information à la clientèle. Métromédia gère déjà l'affichage publicitaire dans le métro. La compagnie Gestion Beaurival, dirigée par Jean Rizzuto, se chargera de la location et du développement des aires commerciales dans le métro. Il y a présentement 80 locaux commerciaux.

La STM souhaite maintenant signer des ententes commerciales pour la téléphonie sans fil dans ses stations de même que pour la carte à puce prévue en 2006. La société de transport investit un million pour lancer cette nouvelle filiale et obtiendra près des trois quarts des profits. « On veut augmenter nos revenus autonomes pour améliorer les services à la clientèle », explique le président de la STM, Claude Dauphin.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

La STM ouvre ses portes au secteur privé en se lançant dans des partenariats commerciaux qui lui rapporteront huit millions par année à partir de 2008. En 2001, les trains circulant sur la ligne orange arboraient déjà une publicité de Michelin.

Transgesco pourrait même négocier avec des entreprises pour qu'elles accolent leur nom à une station de métro. Claude Dauphin soutient toutefois que le conseil d'administration de la STM refuse pour l'instant de donner son aval à une telle proposition.

La STM perçoit des revenus de 16 millions par an provenant de l'affichage publicitaire, des baux commerciaux, du journal *Métro* et des écrans électroniques dans les voitures de métro. D'ici 2008, la société de transport estime pouvoir augmenter ces revenus à 24 millions avec cette nouvelle filiale. Il s'agit toutefois d'une part marginale du budget de la STM qui se chiffre à 811 millions en 2004.

La STM a créé une société en commandite pour éviter de payer des taxes et des impôts, précise le directeur général de la STM, Pierre Vandelac. « Pour faire un partenariat avec une entreprise privée, la société en commandite n'est pas tenue d'aller en appel d'offres, ça peut se faire de gré à gré sur une base d'affaires », ajoute M. Dauphin.

La STM a ainsi créé Montréal Super TV à partir d'une seule proposition et signé une entente avec Gestion Beaurival après avoir étudié deux offres. Le porte-parole de Transport 2000, Normand Parisien, souligne que cette façon de faire amène des risques pour la transparence.

« Présentement, il y a des processus d'appel d'offres et les réunions du conseil d'administration sont publiques, ces ententes risquent donc d'échapper à cette transparence », dit le porte-parole de l'organisme de défense des usagers du transport en commun. M. Parisien se réjouit néanmoins de ce que l'un de ces partenariats améliorera la signalisation dans le métro.

Transgesco sera dirigé par un membre du conseil d'administration de la STM, le conseiller municipal Dominic Perri, et plusieurs dirigeants de la société de transport y siégeront. Ceux-ci devront faire leur rapport chaque mois au conseil d'administration de la STM.

Les revenus promis par cette nouvelle filiale ne pourront pas soulager la STM de tous ses problèmes financiers. « C'est évident que ça ne réglera pas tous nos maux, on attend toujours des sources de revenus additionnelles, un nouveau cadre financier », admet le président de la STM.

Le déficit de la STM de 20,4 millions en 2004 passera à 68 millions en 2008. Les sociétés de transport négocient toujours avec Québec pour obtenir un nouveau cadre financier, mais rien n'a débloqué jusqu'à maintenant. Les usagers du transport en commun risquent donc de faire face à une nouvelle hausse de tarifs à moins d'un revirement majeur. Au 1er janvier 2004, les tarifs de la STM avaient augmenté pour la troisième fois en 13 mois, soit une hausse totalisant 19 %.

YVES BOISVERT

Michèle Richard, existez-vous ?

Il est temps de poser la question. C'est une question difficile. Choquante, même, j'en conviens. Mais dans ce métier, on nous paye pour poser les questions difficiles.

J'ose donc le demander : Michèle Richard existe-t-elle ? Je veux dire : en est-on absolument certain ? Vraiment ?

Différentes théories s'affrontent à ce sujet. Ceux qui croient en son existence affirment qu'elle est chanteuse.

C'est une opinion. Des disques, en effet, ont été gravés. Des chansons, enregistrées. Là-dessus, tous les experts sont d'accord. Avons-nous affaire pour autant à une chanteuse ?

Je ne suis pas convaincu. Les disques, les chansons, ce sont des indices. Pas des preuves. L'avez-vous écoutée ? « Non, non, non, non, il ne faut pas pleurer, non, non, non, non, demain tout va s'arranger. »

Je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas...

Oui, il y a des paroles, une sorte de musique, OK. Mais ça ne me convainc pas. Je demeure sceptique.

Un peu comme Dieu, Michèle Richard n'aime pas que l'on doute d'elle. Il lui faut donc régulièrement laisser des preuves de son existence à l'humanité. « Michèle Richard arrêtée en état d'ébriété », affirmait un journal, il y a deux ans. Elle avait refusé pendant quelques minutes de souffler dans l'alcootest. Tenait-on quelque chose ? Pas du tout : le juge l'acquitte. Doute raisonnable ! Lui aussi ! Toujours ce doute !

Le temps passe. « Michèle Richard existe, je l'ai rencontrée sur le boulevard Saint-Laurent », affirme, le printemps dernier, un conducteur dont le pare-chocs aurait été touché par la voiture de MR.

Aussitôt, comme si on avait déclaré qu'une icône de la Vierge s'était mise à suinter, les médias accourent. Où est Michèle Richard ?

Disparue.

Était-ce bien elle ? Y a-t-il seulement une marque, une égratignure ?

L'enquête se poursuit.

Le doute revient. Où est-elle ? Que fait-elle ? Existe-t-elle ? On n'en peut plus !

Michèle Richard, si vous êtes là, faites-nous un signe, un tout petit signe !

Le voici ! Elle nous fait une série, puis une deuxième de 10 épisodes de téléréalité sur sa propre vie ! Que demander de plus ? C'est comme découvrir les manuscrits de la mer Morte.

Et c'est la meilleure téléréalité au monde, la seule en vérité, car Michèle Richard est l'être téléréel par excellence.

Elle est née pour être à la télé et la télé a été inventée pour témoigner de son existence. De même que l'Esprit saint est en Dieu et vice-versa, Michèle Richard est dans la télé et la télé est dans Michèle Richard.

La téléréalité ne montre jamais la réalité, car elle transforme le réel. Sauf dans un cas : Michèle Richard. Voici la seule personne sur cette planète qui est exactement la même dans son salon et à Musimax, pas de gérant, pas de niaisage, avec ou sans maquillage.

Michèle Richard est l'être téléréel par excellence. Elle est née pour être à la télé et la télé a été inventée pour témoigner de son existence.

Mais justement. Elle est tellement téléréelle qu'en la voyant, juste au moment de croire en elle, le doute rejaillit. Comment est-elle possible ? Elle se peut si peu. Et pourquoi a-t-il fallu, entre toutes les nations de la Terre, qu'elle choisisse la nôtre pour exister ? Serions-nous un peuple élu ?

Je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas...

J'en étais là de mon doute métaphysique quand la radio a claironné : « Michèle Richard arrêtée à Sherbrooke ! »

Ah !

Le directeur général, Patrick Brousseau, l'avait interceptée dès son arrivée à l'hôtel Président, vers 1h du matin, mercredi. Elle était entrée avec son chien, un labrador noir dont nous tairons l'identité.

« Madame, les animaux sont interdits », a dit M. Brousseau, qui lui avait trouvé deux autres hôtels qui les acceptent, non loin du Président. Mme Richard a émis bruyamment son désaccord. « Appelez la police, appelez les médias, vous voulez de la publicité négative, je vais vous en faire ! » aurait-elle proposé, selon la version de M. Brousseau.

L'offre fut acceptée. La police fut appelée. Les policiers ont tenté de la convaincre. Impossible. On a été contraint, nous dit l'agent Michel Martin, de lui passer les menottes, vu son refus d'obtempérer. Elle a été conduite au poste. On voulait la laisser partir avec une simple contravention pour avoir contrevenu au règlement municipal sur les hôtels : 75 $ d'amende. Mais elle tenait à parler à son avocat. Il a fallu attendre « une heure, une heure et demie », a dit le policier, qui précise que le chien a passé ce temps dans une cage.

Michèle Richard est finalement partie vers 5h45 du poste de police. Toute la journée hier, son avocat laissait planer des menaces de poursuite contre l'hôtel et la police de Sherbrooke. Atteinte potentielle à la vie privée, arrestation abusive, diffamation possible, oh là là, à l'entendre, la note serait salée !

Tout d'un coup, hier matin, d'autres détails ont été révélés à la radio. Juste avant d'être emmenée par la police, Mme Richard aurait laissé une preuve irréfutable de son existence dans la chambre d'hôtel. Laquelle ? La police ne veut rien confirmer officiellement. L'avocat, joint par un collègue, n'en dit pas plus à ce sujet. Le directeur de l'hôtel reste silencieux, sauf pour dire qu'après son départ, on a nettoyé la chambre à grande eau.

Quoi ? Pour une fois que nous tenions une preuve palpable de son existence, on l'efface ? C'est un complot, ou quoi ? On détruit le saint suaire et on nous demande de croire ?

Je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas...

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ

Le «jour de l'asymétrie»

DENIS LESSARD
ANALYSE

PHOTO TOM HANSON PC ©

Jean Charest, à la clôture de la conférence fédérale-provinciale sur la santé : « Au nom de la population du Québec, je tiens à vous dire que nous marquerons sur notre calendrier pour toujours cette journée du 15 septembre 2004 comme étant une journée importante dans l'histoire de notre peuple. »

QUÉBEC – « En bas du peuple... on ne règle pas ! » Devant ses conseillers un peu perplexes, Jean Charest y était allé d'une de ses formules souvent nébuleuses...

À ce lunch du début de juillet où son équipe devait penser à la stratégie de la joute fédérale-provinciale qui s'annonçait, on se demandait bien où le patron voulait en venir. C'est en pleine nuit, mercredi, que tout devint clair. « Au nom de la population du Québec, je tiens à vous dire que nous marquerons sur notre calendrier pour toujours cette journée du 15 septembre 2004 comme étant une journée importante dans l'histoire de notre peuple », de lancer Jean Charest, bien après minuit, à la clôture de la conférence fédérale-provinciale sur la santé.

Comme à la fin d'un bon film, tout tombait en place. Le décor d'abord, dans la même salle où, en novembre 1981, René Lévesque s'était trouvé isolé — les provinces anglophones avaient alors unanimement cautionné le rapatriement unilatéral de la Constitution. C'était encore au même endroit où, en 1987 et en 1990, Robert Bourassa avait vu son rêve de faire reconnaître le caractère distinct du Québec s'évanouir en fumée.

Après le décor, les acteurs. Les visages ont changé, mais la cohorte des premiers ministres forme toujours la même troupe, imprévisible. Finalement un thème, un moteur, pour cette pièce : ce ne sera pas l'amour ou la vengeance, mais l'honneur retrouvé, l'appel au « peuple » du Québec.

« Dire le mot peuple à cet endroit et à ce moment précis, disons que ce n'était pas neutre », expliquait hier M. Charest dans un entretien accordé à *La Presse*. Pas question toutefois de « réparation, même si dans cette salle beaucoup d'espoirs québécois ont été laissés en plan ».

Le gain est politique et Jean Charest en est parfaitement conscient.

« Je vois là-dedans une nouvelle ère pour le Québec », disait-il, particulièrement rayonnant dans un point de presse pourtant convoqué après 15 heures de négociations ardues.

15 septembre : jour férié ?

Les experts soulignaient hier à l'unisson que ce genre d'accord marquait une rupture par rapport au mouvement de centralisation du fédéralisme canadien, constaté depuis le rapatriement de la Constitution. « Trudeau doit se retourner dans sa tombe, et les fonctionnaires fédéraux doivent faire des boutons », disait hier Jacques Frémont, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal. Toutefois, comme son collègue Gérald Beaudoin, d'Ottawa, M. Frémont sent le besoin de remettre les pendules à l'heure. Cet accord est important, mais n'est en rien une entente constitutionnelle.

Les Québécois ont déjà la Saint-Jean comme jour férié, et la fête des Patriotes est à leur éphéméride ; mais ce n'est pas demain la veille qu'on y ajoutera le « jour de l'asymétrie ».

Le gain est politique et Jean Charest en est parfaitement conscient. Déjà, hier, un expert en sondages, Claude Gauthier, de CROP, prédisait que la cote de Jean Charest allait grimper dans les prochaines semaines, une tendance déjà constatée depuis ses sorties plus nationalistes de l'été.

Déclaration après déclaration, M. Charest prend ses distances de l'image de fédéraliste dogmatique qu'on avait accolé à ce transfuge d'Ottawa. Ce n'était pas banal de voir en marge de la conférence les députés bloquistes Yvan Loubier et Réal Ménard louanger le travail du premier ministre libéral. Et, bénéfice non négligeable, avec cette stratégie, Jean Charest soulage chaque fois ses propres troupes, les libéraux provinciaux resté nostalgiques du nationalisme discret mais têtu d'un Robert Bourassa.

Pourtant, il l'admettait hier, Jean Charest a eu bien peur « d'échapper » son accord distinct sur la santé. Paul Martin s'y était bien engagé verbalement, il se disait d'accord avec l'asymétrie, et comprenait qu'il devrait y avoir des dispositions particulières pour le Québec dans le texte général où les provinces acceptaient la mise en place d'un système d'évaluation de la performance de leur système de santé. Mais le texte devenait à chaque version plus contraignant.

« À un moment donné, en après-midi mardi, j'ai demandé que notre négociateur, Yves Castonguay, se retire des discussions sur le texte général », a confié hier M. Charest.

« Cela a eu son effet, ils se sont rendu compte qu'on était sérieux », a-t-il expliqué.

Pagaille

Quelques heures plus tard, en soirée mardi, dans une pagaille indescriptible, plus de 60 fonctionnaires de toutes les provinces se retrouvaient entassés au 24, Sussex, tandis qu'au premier, dans le bureau de travail de M. Martin, les gens des Finances décortiquaient les maigres concessions financières d'Ottawa. On furète dans les immenses bibliothèques où un ouvrage, *Comment gérer les catastrophes,* fait sourire. Paul Martin, en manches de chemise, paraît un peu condescendant. Débonnaire, il ajoute ou retire les centaines de millions d'un trait de plume sur les tableaux de ses fonctionnaires.

« Ce n'est pas moi qui serai en campagne électorale dans 18 mois », lui aurait lancé, cinglant, Jean Charest. Exaspéré par l'immuabilité de l'offre financière d'Ottawa, Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, perd patience et menace de claquer la porte.

C'est aussi le moment où, dans le corridor, au premier étage du 24, Sussex, Paul Martin et Jean Charest conviennent d'aller au bout de leurs conversations téléphoniques des dernières semaines. Pour bien marquer que le Québec veut conserver les coudées franches dans son champ de compétence, un texte distinct accordera au gouvernement Charest toute latitude requise pour atteindre l'objectif commun, « améliorer les soins et réduire les délais d'attente ».

Puis, convoquant son sous-ministre, le greffier du conseil privé, Alex Himelfarb, M. Martin « a placé la commande, a donné les instructions et dit : je veux une entente », a raconté M. Charest. Un moment qui pour lui fut, « clairement, un tournant ».

Tout à coup, dans les dernières heures de la négociation, mercredi, nouvelle embardée. Inquiet de la montée dans sa province d'un nouveau parti ultraconservateur, Gordon Campbell, de la Colombie-Britannique, fit cette fois la moue à l'idée texte distinct pour le Québec. Mais les représentants de autres provinces — acquises à l'idée — le firent rentrer dans le rang.

Il faut dire que le Conseil de la fédération, formé de l'ensemble des premiers ministres des provinces, a instauré un tout nouvel équilibre entre les deux ordres de gouvernement. « Il y a maintenant une position *canadienne* qui n'est pas celle du gouvernement fédéral », confiait hier un proche collaborateur de M. Charest.

Fin octobre, dans une ville qui reste à déterminer, la partie risque d'être passablement différente quand on parlera de péréquation. Déjà, à Ottawa, quelques provinces grinçaient des dents quand, d'une seule voix, les provinces ont décidé de demander une solution intérimaire pour régler le litige sur la péréquation. Ottawa avait, bien conscient de son effet, mis sur la table un pactole de 12 milliards en six ans.

Promise sur tous les tons par Paul Martin, la « nouvelle ère » des relations fédérales-provinciales risque de ressembler aux habituelles parties de souque à la corde entre les gouvernements.

L'ABC de l'entente

DENIS LESSARD

Q Quelles sont les principaux éléments de l'entente ?

R Elle prévoit que le gouvernement fédéral versera 18 milliards de dollars aux provinces pour la santé au cours des six prochaines années. En retour, les provinces doivent convenir, d'ici le 31 décembre 2005, à l'aide d'experts médicaux, des délais d'attente acceptables pour divers actes médicaux. Elles doivent aussi déterminer elles-mêmes les meilleurs moyens d'atteindre les exigences de ce tableau.

Q Qu'obtiendra le Québec en vertu de cette entente ?

R Dans le cadre de cet accord, le Québec obtiendra 4,3 milliards pour la santé en plus de toucher 2,8 milliards de plus en paiements de péréquation. En outre, le Québec a paraphé une entente asymétrique qui fait qu'Ottawa ne lui impose aucune condition pour obtenir sa part des nouveaux investissements fédéraux.

Q Cette asymétrie accorde-t-elle un traitement spécial au Québec ?

R Non. Le Québec obtient sa juste part des fonds fédéraux tandis que les autres provinces auraient pu aussi profiter d'un traitement distinct si elles l'avaient réclamé.

Q Les provinces se verront-elles imposer des pénalités par Ottawa si elles n'atteignent pas les objectifs en matière de réduction des délais d'attente ?

R Non. Mais elles devront remettre chaque année à leurs citoyens des rapports sur les progrès qu'elles auront réalisés pour atteindre leurs objectifs annuels concernant les temps d'attente. Au Québec, c'est le commissaire à la santé qui s'acquittera de cette tâche et il collaborera avec l'Institut canadien d'information sur la santé à ce chapitre pour permettre au fédéral d'avoir un portrait pancanadien des délais d'attente au pays.

Un précédent susceptible d'ouvrir d'autres portes

CHAREST
suite de la page A1

À quoi pense-t-on ? « Les relations internationales par exemple. L'entente d'hier est certainement un modèle, un principe qu'on fera valoir dans nos négociations », a dit M. Charest.

En entrevue à Radio-Canada hier soir, la ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, Lucienne Robillard, donnait d'autres exemples. Des ententes distinctes « pourraient certainement s'appliquer à l'avenir dans tous les domaines où le Québec agit avec nous dans l'ensemble canadien ». La question des municipalités, par exemple, où les provinces ont juridiction.

Pour Benoît Pelletier, ministre québécois des Affaires intergouvernementales, il est clair que l'entente conclue cette semaine « établit un principe qui pourra éventuellement s'appliquer ailleurs ». Il donne l'exemple des congés parentaux : une entente de principe est déjà conclue entre Ottawa et Québec et elle se finalisera par un accord asymétrique, prédit-il.

Sur la question internationale, déjà l'ex-ministre des relations fédérales-provinciales pour le gouvernement Martin, Pierre Pettigrew, s'était dit ouvert à une plus grande place du Québec sur des organismes internationaux. Or, M. Pettigrew est passé depuis aux Affaires extérieures. En mai, de passage à Paris, M. Charest avait indiqué que son gouvernement était en négociation avec Ottawa sur la place du Québec dans les organismes internationaux comme l'UNESCO. M. Pettigrew avait convié Philippe Couillard à une conférence internationale sur la santé, et, tout récemment, Liza Frulla et Line Beauchamp, ont fait une mission commune au Mexique.

Ressac ?

L'enthousiasme rapide de Jean Charest quant au potentiel de l'entente particulière obtenue à Ottawa est susceptible de soulever un ressac au Canada anglais. Tout juste après avoir signé l'entente du lac Meech en 1987, Robert Bourassa avait soulevé une réaction dans le reste du pays en soutenant à l'avance qu'il comptait obtenir davantage encore du gouvernement Mulroney.

C'est précisément à ce type d'inquiétudes qu'a dû hier faire face, à Ottawa, le premier ministre Paul Martin. Se disant « fier » de l'entente sur la santé, M. Martin a senti le besoin de, prestement, balayer du revers de la main l'idée que l'asymétrie consentie au Québec par Ottawa, puisse réveiller de vieux démons dans les provinces de l'Ouest. À l'époque de l'entente du lac Meech, l'égalité absolue entre les provinces restait un dogme intouchable pour plusieurs gouvernements.

Ayant misé gros sur les succès d'une conférence fédérale-provinciale sur l'avenir des soins de santé au pays, Paul Martin a été accueilli en véritable héros hier matin par ses ministres à l'occasion d'une réunion de son cabinet, même s'il a été malmené par les premiers ministres des provinces pendant une bonne partie de la conférence et qu'il a dû faire de nombreuses concessions pour conclure une entente.

« Le Québec est une société distincte »

Mais, à l'issue de la réunion de son cabinet, M. Martin a dû rendre des comptes et justifier devant les journalistes sa décision de parapher une entente spécifique pour le Québec.

« C'est une entente qui reflète vraiment la réalité du Canada. Et j'en suis très fier. Le Québec a joué un rôle très important pour forger un consensus national. C'est cela la force du Canada. Nous sommes un pays très riche. Le Québec est une société distincte. Il est important pour le Québec de protéger ses compétences. Et cela fait partie de cette entente », a déclaré M. Martin.

Le premier ministre a toutefois nié avoir accordé un traitement de faveur au Québec qui soit inaccessible aux autres provinces. Il a insisté sur le fait que le Québec avait souscrit aux objectifs globaux énoncés dans le communiqué de presse final signé par le gouvernement fédéral et les autres provinces et que celles-ci auraient aussi pu parapher une entente semblable à celle conclue entre Ottawa et le Québec. Il a souligné que le Québec avait créé son propre conseil de la santé, qui collabore avec le Conseil canadien de la santé.

« Chaque premier ministre a donné son accord à l'atteinte de grands objectifs nationaux. Je crois que c'était un grand jour pour le Canada. (...) Les neuf autres premiers ministres, tous, étaient d'accord avec le fédéralisme asymétrique. (...) Nous endossons la réalité contemporaine de notre pays. Cela nous rend tous plus forts. Mais n'oubliez qu'il y a des buts et des objectifs communs », a affirmé le premier ministre.

Pour Lucienne Robillard, titulaire des Affaires intergouvernementales, la signature d'une entente spécifique avec le Québec confirme la promesse solennelle de Paul Martin d'établir une nouvelle ère de collaboration entre Ottawa et les provinces. « C'est un grand pas pour la fédération canadienne, pour le Québec, mais aussi pour toutes les autres provinces. Le fédéralisme asymétrique existe dans notre pays. C'est ce pourquoi nous avons d'ailleurs une fédération. (...) C'est un gain pour tous et chacun de reconnaître la diversité », a déclaré Mme Robillard, qui a déjà été ministre dans le gouvernement libéral de l'ancien premier ministre Robert Bourassa à l'époque du naufrage de l'accord constitutionnel du lac Meech.

Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, qui a agi comme conseiller de Claude Ryan du temps où ce dernier dirigeait le Parti libéral du Québec, s'est aussi félicité de constater la plus grande ouverture d'Ottawa face au Québec. « C'est une excellente nouvelle pour les Québécois. Je suis ravi de ce fédéralisme asymétrique, qui a donné tellement de boutons à tellement de monde longtemps dans cette capitale. On voit, après des années de travail de plusieurs d'entre nous, que nous sommes capables de parler d'une réalité qui est nécessaire », a-t-il commenté.

L'ancien bras droit de Jean Chrétien dans le dossier de l'unité nationale, Stéphane Dion, a déclaré qu'Ottawa et les provinces ont donné « une légitimité explicite à une pratique qui était un peu moins admise dans les paroles autrefois ». « Cela va beaucoup faciliter les relations entre le gouvernement du Canada et toutes les provinces, notamment le Québec », a-t-il dit.

Mais le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a minimisé l'importance de l'entente distincte obtenue par Jean Charest, affirmant qu'il aurait été impensable de laisser Ottawa dicter au Québec les priorités en matière de santé.

En point de presse, M. Duceppe a affirmé que M. Charest a été « à la hauteur » durant la conférence, mais que le véritable test sera la prochaine rencontre fédérale-provinciale portant sur le déséquilibre fiscal le 26 octobre.

Autres réactions

Au sujet de cette prochaine rencontre, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a dit souhaiter que M. Martin « va reconnaître l'existence » du déséquilibre fiscal et qu'il va se préparer mieux avant la rencontre pour l'éliminer ».

Le chef du NPD, Jack Layton, a tenu à féliciter les provinces d'avoir forcé M. Martin à bonifier son offre initiale de 12 milliards de dollars.

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ

LISTES D'ATTENTE

Quelques pistes de solution

PASCALE BRETON

La conférence sur la santé achevée, le travail commence à peine. Les provinces ont 15 mois pour identifier leurs objectifs en matière de réforme de la santé et les moyens pour y arriver. *La Presse* a tenté d'identifier des pistes de solution.

Au coeur des promesses électorales du premier ministre Paul Martin et des discussions de la conférence fédérale-provinciale de cette semaine à Ottawa, les listes d'attente constituent un élément clé de la réforme.

Comment les réduire ? Et surtout, comment éviter que des patients attendent une intervention au-delà du délai médicalement requis ?

Le problème des listes d'attente n'est pas nouveau. L'an dernier, le gouvernement Charest a injecté une somme récurrente de 47 millions pour les voir diminuer et depuis, certains progrès se sont fait sentir.

Québec, comme les autres provinces, doit présenter un tableau précisant ses objectifs et ses solutions au plus tard le 31 décembre 2005. Le gouvernement aura besoin de l'expertise du milieu pour le rédiger.

« Pour réduire les listes d'attente, une façon qui se fait actuellement et qui serait à explorer davantage, c'est de dédier certains hôpitaux à un type précis de chirurgie avec une fréquence plus grande », croit le Dr Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Ainsi, l'hôpital Jean-Talon, à Montréal, a déjà commencé à pratiquer un plus grand nombre d'arthroplasties — les examens du genou — tandis que l'hôpital de Lachine met l'accent sur les cataractes, illustre le Dr Dugré en affirmant qu'il faut continuer sur cette lancée.

Le problème des listes d'attente n'est pas nouveau. L'an dernier, le gouvernement Charest a injecté une somme récurrente de 47 millions pour les voir diminuer et depuis, certains progrès se sont fait sentir.

Le hic, c'est que de nouveaux patients s'inscrivent continuellement sur ces fameuses listes. Les chirurgies de la cataracte en sont un bon exemple. C'est inévitable puisque tous ceux qui sont âgés de plus de 50 ans risquent un jour ou l'autre d'être confrontés au problème, lorsque le cristallin dans leur oeil commence à changer de couleur.

« C'est la cause la plus fréquente de la baisse de la vision. Il y a donc une plus grosse liste d'attente », indique la présidente de l'Association des médecins ophtalmologistes du Québec, Francine Mathieu-Millaire.

En matière de chirurgie oculaire, on oublie également trop souvent qu'il n'y a pas que la cataracte.

Des listes d'attente existent aussi pour la greffe de cornée, le glaucome et la rétinite, mais il est difficile de les chiffrer avec exactitude puisque chaque hôpital et bureau d'ophtalmologie les compilent individuellement.

« Il n'y a encore rien d'uniformisé et la liste établie actuellement par le gouvernement va devoir être validée », précise Mme Mathieu-Millaire pour montrer l'ampleur de la besogne.

Effets pervers

Traiter les patients plus rapidement peut aussi avoir des effets pervers. Si les médecins concentrent leurs efforts pour faire des prothèses de la hanche, ils auront ainsi moins de temps pour les arthroscopies. L'attente risque alors de grimper dans ce domaine.

Ce n'est pas tout de débloquer des fonds et de déterminer les priorités, le volume des salles d'opération doit lui aussi augmenter pour traiter plus de patients, lance par ailleurs le Dr Louis Morazain, chirurgien orthopédiste à l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean.

Le lien de confiance entre le patient et son médecin est également un élément important qu'il ne faut pas mettre de côté. « Quand on me parle de listes d'attente avec un déplacement des patients (vers un autre établissement moins occupé), je peux vous dire selon mon expérience que ce n'est pas possible, sauf peut-être pour de 5 à 10 % seulement des patients que ça ne dérange pas. Vous ne pouvez pas aller sur une table d'opération sans confiance », ajoute-t-il.

Face aux autres provinces, qui elles aussi tentent d'enrayer le problème de l'attente, le Québec a toutefois une longueur d'avance, souligne le président de l'Association médicale du Québec, le Dr André Senekas.

« Nous ne suivons pas seulement quelques domaines, nous essayons de suivre l'ensemble de l'accès au réseau de la santé », dit-il.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a bien l'intention de poursuivre dans cette direction. Par contre, il est grand temps de se concentrer à uniformiser les listes d'attente dans l'ensemble de la province.

Saskatchewan

« Nous avons déjà des listes d'attente sur Internet, mais je ne suis pas satisfait. Il s'agit de données grossières. L'expérience de la Saskatchewan m'intéresse. Chaque patient est *priorisé* selon sa situation particulière et ça permet d'adapter le délai de chirurgie », déclare M. Couillard en ouvrant la voie des travaux.

L'ATTENTE IDÉALE

3 mois pour une **chirurgie cardiaque**

6 mois pour une **cataracte**

3 mois pour un **remplacement de hanche ou de genou**

4 semaines pour une **chirurgie oncologique**

0 à huit semaines pour une **radio-oncologie**

LE NOMBRE DE QUÉBÉCOIS QUI PATIENTENT...

	Objectif visé	Résultat au 31 mars 2004	Variation vs 2003
CATARACTE			
Listes d'attente	16 342	**18 013**	▼ 20,6 %
Attente au-delà du délai maximum	822	**3 857**	▼ 36,0 %
Nombre d'interventions annuelles	63 571	**65 389**	
GENOU			
Listes d'attente	2 391	**3 021**	▼ 13,1 %
Attente au-delà du délai maximum	1 021	**1 928**	▼ 6,0 %
Nombre d'interventions annuelles	5 224	**5 261**	
HANCHE			
Listes d'attente	1 244	**1 729**	▼ 11,7 %
Attente au-delà du délai maximum	313	**957**	▼ 4,5 %
Nombre d'interventions annuelles	4 878	**4 666**	
CHIRURGIE D'UN JOUR			
Listes d'attente	60 182	**65 749**	▲ 2,5 %
Attente au-delà du délai maximum	14 537	**22 476**	▲ 6,0 %
Nombre d'interventions annuelles	263 017	**282 355**	
CHIRURGIE CARDIAQUE			
Listes d'attente	449	**557**	▲ 0,5 %
Attente au-delà du délai maximum	46	**129**	▲ 21,7 %
Nombre d'interventions annuelles	7 176	**7 662**	

Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Couillard: un coussin pour poursuivre la réforme

PASCALE BRETON

Québec revient de la conférence fédérale-provinciale sur la santé avec plusieurs atouts en poche, disposant à la fois de la latitude nécessaire à la poursuite de son plan de réforme entrepris en santé et, surtout, avec le coussin financier pour l'appuyer.

Bien que fatigué, au lendemain d'un blitz de négociations qui aura duré plusieurs heures et laissé peu de place au sommeil, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, s'est montré satisfait hier.

« La bonne nouvelle pour le Québec, c'est que nous avons déjà pour les prochaines années un coussin de départ qui nous permet de financer notre système de santé de façon stable et prévisible », a expliqué le ministre. Les dernières années ont en effet démontré qu'il est difficile pour un gouvernement provincial de gérer un budget en santé en s'ajustant constamment à la fluctuation des transferts fédéraux, a-t-il ajouté.

« C'était très difficile pour le système de santé, au cours des dernières années, d'y aller par des pics et des vallées, par des changements assez brutaux entre un financement très important suivi d'une diminution ou d'un gel. Cette instabilité a des effets très mauvais. »

Pour l'an prochain, le gouvernement du Québec sait d'ores et déjà qu'il disposera d'un montant de 734 millions en provenance d'Ottawa, sans compter l'indexation de 6 %, ce qui lui permettra de poursuivre l'application de son plan de réforme.

Le gouvernement Charest a d'ailleurs quitté la capitale nationale avec l'assentiment des autres provinces et du fédéral pour continuer sa réforme axée sur des priorités propres à la province. Le plan prévoit ainsi une action intégrée du réseau et un renforcement de la première ligne pour libérer plus rapidement les lits d'hôpital et traiter davantage de patients. « Nous avons un plan très bien tracé qui commence à donner des signes encourageants », indique d'ailleurs le ministre de la Santé à ce sujet.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh.

Son homologue fédéral, Ujjal Dosanjh, qui en était à ses premières armes à une telle conférence, du moins sur les banquettes du fédéral, s'est lui aussi réjoui de la tournure des événements. « C'est une somme d'argent importante qui va offrir aux provinces les ressources nécessaires pour faire ce qu'elles ont à faire », a déclaré M. Dosanjh au sujet de l'enveloppe de 18 milliards échelonnée sur six ans consentie par Ottawa.

M. Dosanjh, qui a déjà pris part à une conférence fédérale-provinciale alors qu'il était premier ministre de la Colombie-Britannique, n'a d'ailleurs pu s'empêcher de noter la différence.

« Quand on est assis de l'autre côté avec le premier ministre fédéral et qu'on a devant soi 13 premiers ministres avec qui il faut s'entendre, c'est plus complexe et plus excitant. C'est un beau défi. »

la chemise ***carreaux cinétiques*** 59.95

LE 31

Le carreau se décline en mille facettes cet automne. Du tartan classique au dessin ultramoderne, il donne le ton aux chemises sport. De notre collection exclusive, une chemise semi-ajustée en pur coton de qualité supérieure, dans la palette actuelle de rose et noir. P.m.g.tg. Rég. 88.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3254497A

HEURES D'OUVERTURE SIMONS

MONTRÉAL CENTRE-VILLE
Lundi au mercredi : 10h – 18h
Jeudi-vendredi : 10h – 21h
Samedi : 9h30 – 17h
Dimanche : 12h – 17h

PROMENADES ST-BRUNO
Lundi au mercredi : 10h – 18h
Jeudi-vendredi : 10h – 21h
Samedi : 9h – 17h
Dimanche : 12h – 17h

CARREFOUR LAVAL
Lundi au mercredi : 10h – 18h
Jeudi-vendredi : 10h – 21h
Samedi : 9h – 17h
Dimanche : 12h – 17h

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ

ILS ONT DIT

Paul Martin
premier ministre du Canada

« C'est une entente qui reflète vraiment la réalité du Canada. Et j'en suis très fier. »

Stephen Harper
chef du Parti conservateur du Canada

« Cet accord prévoit un niveau de financement que notre parti avait proposé en compagne électorale et qui pourra assurer la viabilité des systèmes de santé provinciaux. »

Gilles Duceppe
chef du Bloc québécois

« L'entente sur la santé est une bonne nouvelle pour les Québécoises et les Québécois. Mais il est important de mettre ces chiffres en perspective. Le Québec obtient environ 500 millions de dollars de plus pour la première année sur un budget annuel en santé de plus de 20 milliards. La rencontre d'octobre sur le déséquilibre fiscal sera donc le véritable test. »

Jean Charest
premier ministre du Québec

« Nous marquons aujourd'hui une étape très importante de l'histoire du Canada. Nous avons tracé une voie nouvelle dans le fédéralisme canadien grâce à la reconnaissance de l'asymétrie par l'ensemble des partenaires de la fédération. »

Dalton McGuinty
premier ministre libéral de l'Ontario

« Il s'agit d'un bon plan qui appuie nos efforts visant à réduire les temps d'attente. (...) Nous avons mis de côté nos différences régionales. Nos allégeances politiques étaient invisibles. »

Bernard Lord
premier ministre conservateur du Nouveau-Brunswick

« C'est une bonne entente. Cela ne permettra pas de régler tous les problèmes pour tout le monde. Mais c'est une bien meilleure entente que l'offre qui était sur la table. »

PHOTO TOBIN GRIMSHAW, PRESSE CANADIENNE

Entouré des premiers ministres des provinces et territoires ainsi que du ministre de la Santé de l'Alberta, le premier ministre Paul Martin était tout sourire peu après la signature de l'entente sur la santé, hier.

Le PQ affirme avoir obtenu davantage de Jean Chrétien

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Même si elle salue les efforts effectués par le premier ministre Jean Charest à Ottawa, l'opposition officielle à Québec estime que les fruits de ce labeur restent nettement insuffisants.

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, affirme que son gouvernement souverainiste a obtenu davantage de Jean Chrétien, que Jean Charest de Paul Martin, en négociant les transferts fédéraux en santé.

« On est content qu'il y ait de l'argent, mais il faut être réaliste, ce n'est pas assez. La dernière fois, nous n'avons rien signé et nous avons eu l'argent pour trois ans », a rappelé M. Landry en comparant les 800 millions obtenus par le PQ aux 500 millions du gouvernement Charest.

D'ici 2009-2010, c'est 4,2 milliards de plus que Québec recevra pour la santé, soit une moyenne de 700 millions par année. En péréquation, le montant global est de 2,7 milliards, dont 656 millions cette année.

D'autre part, Bernard Landry ajoute que le fédéralisme asymétrique célébré par le premier ministre Charest n'est que du « théâtre » puisque la compétence en santé était, est et restera un acquis pour le Québec.

« La grande illusion c'est de présenter comme une victoire d'avoir la juridiction sur la santé. (...) On ne peut pas présenter un non recul comme une avance », croit M. Landry.

Le chef péquiste reconnaît que la clause d'indexation de 6 % de l'entente représente un progrès. Toutefois, ajoute-t-il, une signature sur 10 ans est un « piège » puisque les coûts de santé augmentent plus vite au Québec en raison du vieillissement de la population.

Selon lui, Jean Charest a succombé au chant des sirènes en signant cette entente, d'autant plus, dit-il, que tout reste à faire dans le dossier du déséquilibre fiscal. M. Landry souligne que M. Charest n'a pas tout fait seul et que le poids de 54 députés bloquistes et l'existence d'un gouvernement minoritaire lui aura profité.

Sa critique dans le domaine de la santé, Louise Harel, explique que les 502 millions d'Ottawa pour 2004-2005 ne couvriront que les déficits autorisés des hôpitaux. Elle rappelle que le chemin à parcourir pour améliorer les soins reste long puisque 40 000 Québécois attendent toujours « une chirurgie hors du délai médicalement acceptable ».

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont pense que l'entente n'est pas aussi historique qu'on veut le faire croire, mais qu'elle était plutôt « incontournable ou inévitable pour tous les joueurs autour de la table ». Avec Jean Charest, le Québec n'a pas obtenu plus, selon lui, que Bernard Landry il y a deux ans.

Quant au caractère asymétrique de l'accord, il soutient que ce sont surtout « les autres provinces qui vivent un recul sur le plan de leur juridiction en santé ». Malgré tout, la crise en santé pourra être diminuée « pour un an ou deux », mais le débat de fond reste à faire, dit le chef adéquiste.

« Pour le moyen et long terme, on n'est pas plus avancés, affirme-t-il. Il reste à parler de la place du privé et des moyens pour faire face au vieillissement de la population ».

Le réseau se réjouit, les syndicats s'interrogent

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Au Québec, les réactions à l'entente sur la santé ont été plutôt positives. Pendant que les intervenants du réseau se réjouissaient, les syndicats étaient un peu plus circonspects.

Personne n'accorde une note parfaite aux premiers ministres fédéral et provinciaux, mais tous ont parlé « d'un pas dans la bonne direction ».

L'accueil le plus favorable est venu de l'Association des hôpitaux du Québec, qui croit que cela permet au Québec d'assurer la pérennité du système de santé. « Cela double le montant promis par M. Martin durant la campagne électorale. Plus important, on va avoir un financement stable et indexé à hauteur de 6 % par année », souligne le vice-président de l'AHQ, Daniel Adam. Il réfute l'idée que l'argent servira à combler les déficits autorisés des hôpitaux qui s'élèvent à plus de 500 millions en deux ans. « C'est une autre histoire qui sera traitée autrement », dit M. Adam. L'argent devrait servir, selon lui, aux CLSC et aux médecins de famille, aux soins de longue durée et pour écourter les listes d'attente.

L'Association des CLSC et CHSLD ajoute que les nouvelles ressources devront se retrouver « dans leur totalité dans le prochain budget d'Yves Séguin afin de poursuivre la réforme amorcée au Québec ».

Du côté des médecins, la satisfaction est plus nuancée. Les omnipraticiens y voient un « tournant », même si le réseau de la santé n'est encore qu'à la sortie du virage. « Il ne suffit pas de réinjecter de nouvelles sommes, il faut changer nos manières de faire. Malgré six milliards depuis 98-99, les problèmes d'accessibilité sont encore grands », indique le président de la FMOQ, le Dr Renald Dutil. L'argent devra servir, selon lui, les soins de premières ligne et à domicile, ainsi que pour favoriser l'accès aux médecins de famille.

Le Dr Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes, croit que les listes d'attente restent la priorité puisque les « premiers ministres ont parlé au nom des patients sur les listes d'attente et que c'est en leur nom qu'ils ont obtenu 18 milliards ».

Des syndicats plus inquiets

Les syndicats se montrent plus inquiets sur les fonds en provenance d'Ottawa. Sans lancer de pierres à qui que ce soit, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, soutient que le ministère de la Santé pourra à peine maintenir la tête hors de l'eau avec 700 millions de plus en moyenne par année.

Par ailleurs, elle réclame du gouvernement qu'il renonce aux baisses d'impôt d'un milliard prévues pour l'an prochain et qu'il conserve tous les nouveaux fonds exclusivement pour la santé.

Sur l'entente particulière avec le Québec, la présidente de la CSN estime que le premier ministre a exagéré l'ampleur d'une simple entente administrative. « Pour moi, c'est la normalité des choses, dit-elle. C'est une compétence québécoise. On ne va pas convoquer une fête nationale pour dire qu'ils nous respectent. »

La CSQ pense que les nouveaux fonds fédéraux pourront aider à combler les besoins immédiats, mais que tout dépendra des autres transferts fédéraux. Ce syndicat demande au ministre Philippe Couillard de réaffirmer le caractère public et universel du système « pour enrayer la prolifération des cliniques privées ».

De leur côté, les infirmières croient que l'entente est une « bonne nouvelle », mais la FIIQ restera à l'affût afin de voir comment seront réparties les sommes obtenues. « Nous veillerons à ce que l'argent soit mis au bon endroit dans notre réseau public afin que les services offerts soient améliorés », de déclarer Michèle Boisclair, présidente de la FIIQ.

Une rupture avec la centralisation et l'uniformisation

DENIS LESSARD

QUÉBEC – L'entente « asymétrique » conclue cette semaine entre le Québec et Ottawa dans le domaine de la santé n'est pas un précédent historique. Elle constitue toutefois clairement une rupture avec la centralisation et l'uniformisation, les tendances lourdes du fédéralisme canadien depuis le rapatriement de 1982.

« C'est une entente asymétrique, pas du fédéralisme asymétrique », diront à l'unisson les constitutionnalistes Gérald Beaudoin, ex-sénateur, et Jacques Frémont de l'Université de Montréal.

Pour l'un comme pour l'autre, il faut d'abord bien réaliser que l'entente qui permet à Québec de choisir ses solutions pour réduire les listes d'attentes n'est pas un accord constitutionnel. À la différence d'un accord comme ceux du lac Meech ou de Charlottetown, le texte n'apporte pas de changement à la Constitution canadienne, explique M. Beaudoin. Pour le vétéran des rondes constitutionnelles d'il y a 15 ans, le fédéralisme asymétrique n'est pas né cette semaine à Ottawa. Déjà le fédéralisme canadien contient beaucoup d'asymétrie ; les droits linguistiques sont différents au Québec et au Nouveau-Brunswick. Aussi, renchérit Me Frémont, le Québec depuis les années 60 est le seul à avoir son régime distinct de rentes.

« C'est un précédent dans le sens qu'on affirme clairement que la santé est compétence provinciale. C'est assez fort comme affirmation », observe M. Beaudoin. « C'est un pas dans la bonne direction », ajoute-t-il. Il croit que de tels textes pourraient aider à baliser le pouvoir fédéral de dépenser dans les compétences des provinces.

Me Frémont va dans le même sens. « Trudeau doit se retourner dans sa tombe et les fonctionnaires fédéraux doivent faire des boutons aujourd'hui », ironise-t-il.

Comme le politologue de Laval Guy Laforêt, M. Frémont voit surtout dans cette entente entre Ottawa et Québec un cassure avec le mouvement centralisateur qui guidait Ottawa depuis 1982. « Cela pousse depuis 20 ans dans le sens de l'égalité des provinces, de l'uniformisation. Dans ce contexte, cette entente n'est pas une révolution, mais elle peut être un renversement de tendance », estime M. Laforêt, qui est aussi président de l'ADQ.

« Pour le gouvernement Charest, c'est politiquement une victoire significative » dira le professeur Frémont.

Mais M. Frémont va plus loin, en expliquant la mécanique des deux accords conclus cette semaine. Québec a adhéré en même temps au texte général où les provinces s'engageaient au cours de 2005 à uniformiser leurs repères permettant de jauger la performance de leur systèmes de santé.

« Jamais un texte est allé aussi loin pour faire passer l'agenda fédéral dans cette compétence provinciale », observe M. Frémont. Or, le premier ministre Charest a aussi signé cette entente générale, tout en paraphant l'entente spécifique destinée à « interpréter » pour le Québec, le texte pan-canadien.

L'entente générale précise que « reconnaissant qu'un fédéralisme asymétrique permet l'existence d'ententes particulières pour n'importe quelle province, les premiers ministres ont également convenu qu'un communiqué distinct soit émis pour faire état arrangements intervenus entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec quant à l'interprétation et la mise en oeuvre du présent communiqué ».

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ

L'entente avec le Québec ne choque pas dans l'Ouest

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Étonnamment, l'Ouest n'a pas sourcillé à l'entente fédérale-provinciale conclue sur la santé, en particulier devant l'accord séparé obtenu par le premier ministre Jean Charest, ce fameux « fédéralisme asymétrique qui respecte les compétences des provinces ».

C'est tout juste si un chroniqueur de l'*Edmonton Journal*, Graham Thomson, a évoqué au passage hier ses réminiscences des pourparlers du désormais triste accord du lac Meech, se contentant de mentionner que la réunion des premiers ministres mardi soir et mercredi — alors que tout semblait sombrer — lui avait rappelé l'enfer de ces journées de l'année 1990.

« Oui, écrit Thomson à propos des discussions de cette semaine, vous pouviez entendre Ralph Klein à 3000 kilomètres en Alberta dire : je vous l'avais bien dit. »

Pourtant, le premier ministre albertain, qui a quitté la rencontre lundi soir en haussant les épaules et en se dirigeant au premier guichet bancaire pour passer la soirée au Casino de Hull, confiant que la conférence était vouée à l'échec, n'a pas hésité après coup à qualifier l'accord de « geste positif », même s'il affirme que l'entente est loin de résoudre les maux dont souffre le système de santé au Canada. « On est loin de ce que voulaient les premiers ministres des provinces, a-t-il commenté, mais on a réduit l'écart entre nous et Ottawa. »

Ralph Klein, qui a laissé le soin à son ministre de la Santé, Gary Mar, de parapher l'entente, n'a pas commenté l'accord particulier obtenu par le Québec. Il aurait été mal placé pour le faire, lui qui, mercredi, clamait qu'il ne voulait rien, qu'il voulait seulement qu'on le laisse tranquille « afin de poursuivre la réforme de (son) système de santé et de le rendre viable ». Il s'est bien gardé cependant de préciser de quelles réformes il s'agissait.

Gary Mar a néanmoins tenu à dire à Ottawa que le concept de la fédération asymétrique était « bien » pour le premier ministre Klein. « La province de l'Alberta est satisfaite de la définition que nous a livrée le premier ministre Charest de cette asymétrie », a ajouté M. Mar, précisant qu'elle ne remettait pas en question l'ordre constitutionnel actuel.

Bien sûr, Jean Charest a clamé que cette entente distincte pour le Québec allait marquer « une nouvelle maturité du système fédéral canadien ».

Est-ce l'avis de l'Ouest ? « Il n'y a jamais eu beaucoup d'enthousiasme dans l'Ouest pour un fédéralisme asymétrique », répond à *La Presse* Roger Gibbins, le président de la Canada West Foundation, un groupe de recherche non partisan en politiques publiques. « Mais le gouvernement de l'Alberta semble traiter cela comme un précédent qui pourrait être appliqué à d'autres provinces, poursuit M. Gibbins. Je soupçonne que c'est la façon dont cet accord séparé sera interprété dans l'Ouest et non pas comme un traitement spécial ou une reconnaissance spéciale du Québec. »

En fait, l'asymétrie dont parle M. Charest est au contraire pour le gouvernement de l'Alberta la possibilité d'une symétrie. Le premier ministre du Québec veut régler à sa façon le problème des listes d'attente, sans ingérence du gouvernement fédéral ; Ralph Klein aussi. « Je crois que M. Klein utilisera cela pour avancer ses propres idées sur la réforme du système de santé albertain », soutient M. Gibbins.

En Colombie-Britannique, l'accord est aussi reçu avec enthousiasme. Le premier ministre, Gordon Campbell, affirme qu'il consacre « la fin de la plus longe des listes d'attente », celle de la demande de financement accru.

Ujjal Dosanjh, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, aujourd'hui ministre de la Santé dans le gouvernement Martin, ne voit pas dans l'accord asymétrique un document constitutionnel. « C'est un document qui démontre que cette fédération est asymétrique, dit-il, qu'elle a de la diversité. Ainsi, par la nature même de la fédération que nous avons, nous devrions être flexibles pour accommoder les besoins de provinces comme le Québec. Le Québec a signé les deux accords, l'accord principal et l'accord séparé. Le Québec s'est ainsi engagé à se rapporter à son Conseil de la santé. Ces rapports seront ensuite remis au Conseil national canadien de la Santé. Nous aurons un portrait global de la situation au Canada. »

Si les réactions dans l'Ouest sont plutôt favorables aux accords conclus avant-hier, c'est que les mentalités ont changé, soutient Roger Gibbins. « J'ai remarqué un phénomène ces dernières années, commente le politologue. Au cours des années 70, 80 et 90, le Québec était une référence puissante pour les Canadiens de l'Ouest lorsqu'ils réfléchissaient sur le monde. Ils essayaient toujours de se définir par rapport au Québec et c'est pourquoi le statut constitutionnel du Québec fut si problématique lors du lac Meech. Je crois que la comparaison avec le Québec ne fait plus partie du langage politique dans la région. On porte de moins en moins d'attention et on est de moins en moins sensibles à ce que pourraient ou ne pourraient pas être les arrangements avec le Québec. Je pense que c'est très sain. »

PHOTO FRED CHARTRAND, CP ©

« On est loin de ce que voulaient les premiers ministres des provinces, mais on a réduit l'écart entre nous et Ottawa », a déclaré hier Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta.

VINCENT MARISSAL

Le veau d'or

OTTAWA – Pour rester dans le ton des derniers jours, résumons ainsi la rencontre fédérale-provinciale sur la santé : longue, pénible, souvent bordélique, comme une visite aux urgences, quoi. Et comme une visite aux urgences, on est allé au plus pressant en soignant les bobos les plus douloureux, mais on ne s'est pas attaqué à la cause de la maladie.

Paul Martin et ses ministres peuvent continuer de répéter qu'ils ont réglé les problèmes du système de santé « pour 10 ans », mais personne n'est dupe. Si les premiers ministres provinciaux (qui peuvent tous crier victoire après cette rencontre) retournent peinards dans leur capitale respective et se contentent de nourrir la « bête » avec les milliards d'Ottawa, ce sera à recommencer, et ce, bien avant 10 ans.

Le cataplasme d'Ottawa ne peut faire de tort, mais on n'a pas abordé les questions troublantes du vieillissement de la population ou de l'explosion des coûts des médicaments. On a parlé d'argent, on a consenti à de vagues normes pour permettre à Paul Martin de ne pas perdre la face, mais on n'a pas guéri le système pour une génération.

Un autre enjeu central a été complètement évacué des discussions : le recours au privé (pas la privatisation des soins, mais la réorganisation de certains soins par ententes avec le privé). Ralph Klein aura probablement facilité la signature d'une entente en quittant la réunion après quelques heures (pour aller jouer quelques dollars au Casino de Hull, avant de s'envoler vers Calgary), mais son absence traduit néanmoins un grand malaise autour de la table. Que l'on soit d'accord ou non avec les projets de recours au privé de Ralph Klein, il est néanmoins le seul à aborder franchement la question.

M. Klein est le seul à ne pas se prosterner devant le veau d'or qu'est devenu le réseau public de santé. En ce sens, il devrait assumer son rôle de doyen des premiers ministres (il a été élu à la tête de l'Alberta la première fois en 1992), et débattre de ses idées avec ses collègues plutôt que de provoquer le fédéral en violant sciemment la loi canadienne sur la santé. Maintenant qu'ils ont arraché quelques milliards de plus à Paul Martin, qui parmi les premiers ministres osera, à part Ralph Klein, remettre en question la religion de la santé sans risquer l'excommunication ? Après tout, on ne dissèque pas le veau d'or en public.

Cela dit, après plus d'une décennie de confrontation entre les provinces et Ottawa, il faut saluer le boulot constructif accompli par les 14 compères autour de la table de négociation, d'autant que les choses étaient plutôt mal parties.

Les provinces avaient un urgent besoin d'oxygène et elles avaient le devoir d'arracher le plus d'argent possible à Paul Martin. Ce qu'elles ont fait en grande partie grâce à la détermination de Jean Charest. Au surplus, les provinces devaient briser le cycle des intrusions du gouvernement fédéral. Là encore, la fermeté du premier ministre du Québec aura fait la différence. On constate, encore une fois, que c'est toujours le Québec qui doit donner des cours de fédéralisme 101 au reste du pays. Quand ça vient d'un souverainiste, cela éveille évidemment quelques suspicions autour de la table, mais il aurait été vraiment gênant de dire non à Jean Charest. Celui-ci a d'ailleurs connu cette semaine ses meilleurs moments comme premier ministre du Québec. On ne l'avait pas vu aussi fougueux, aussi passionné depuis le référendum de 1995. Il avait fait ses devoirs, lui à qui on reproche souvent de ne pas être très intéressé par les dossiers provinciaux, il connaît très bien la machine fédérale et jouit d'une crédibilité à la hausse auprès de ses collègues des provinces.

Jean Charest a connu cette semaine ses meilleurs moments comme premier ministre du Québec. On ne l'avait pas vu aussi fougueux, aussi passionné depuis le référendum de 1995. Il avait fait ses devoirs, lui à qui on reproche souvent de ne pas être très intéressé par les dossiers provinciaux.

Le Conseil de la fédération, c'était son idée. Le front commun des provinces, c'est lui qui l'a forgé et maintenu, même s'il fallait parfois insister auprès de certaines provinces qui confondent collaboration avec Ottawa et intrusion dans les champs de compétence provinciale. Dalton McGuinty, de l'Ontario, notamment, a tendance à se laisser aller à un certain angélisme envers Ottawa.

Mais restons calme : même si cette rencontre s'est soldée par une victoire du fédéralisme, nous sommes encore loin de Meech. Cette entente n'est qu'une modeste partie du grand modèle asymétrique dont rêvent les fédéralistes décentralisateurs. On est à des années-lumière de l'enchâssement de la société distincte dans la Constitution, mais, bon, il faudrait faire preuve d'une mauvaise foi crasse pour ne pas reconnaître qu'il s'agit d'un gain pour le Québec.

L'entente distincte pour le Québec, qui a créé beaucoup de remous à la table de négociation, est, en fait, plus symbolique qu'autre chose, puisque la santé reste une compétence exclusive des provinces. Mais le symbole est important. Il aura fallu près de 15 ans pour surmonter le grand traumatisme de Meech et faire une avancée. Les premiers ministres des autres provinces, qui font des boutons normalement juste à entendre parler d'exception pour le Québec, ont finalement acquiescé, sans crise ni douleur, à l'exigence de Jean Charest. Le vrai test, maintenant, sera de voir la réaction des gens de l'Ouest.

Comment expliquer cette ouverture de Paul Martin ? Le statut de gouvernement minoritaire a joué, certes, mais il faut aussi reconnaître au premier ministre une humilité sans limite, lui qui a accepté de poursuivre les négociations après avoir vu son plan foutu en l'air et après s'être fait savonner par ses invités pendant deux jours.

Les prochaines semaines de Paul Martin seront-elles plus faciles que n'ont été les premiers mois de son gouvernement ? Il ressort en meilleure position de cette rencontre, mais le travail n'est pas fini. Il doit encore retrouver ses amis des provinces le 26 octobre pour parler de déséquilibre fiscal. Les premiers ministres provinciaux savent Paul Martin fragile, ils en ont eu la preuve cette semaine, et ils ont encore faim.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Cinq jours d'enfer

ENFER
suite de la page A1

Encore sous le choc de ces cinq jours d'enfer, il a décliné les demandes d'entrevue de *La Presse,* a expliqué Julie Simoneau, une amie et collaboratrice à la revue *Esprit de corps*. Éditeur de cette revue indépendante dont les 30 000 lecteurs se retrouvent essentiellement au sein des Forces armées canadiennes, Scott Taylor en était à son vingtième voyage en Irak. Ses articles ont notamment dénoncé l'invasion américaine et ses effets sur les civils irakiens.

« Il est très fatigué et ses retrouvailles avec sa famille ont été très émotives, raconte Mme Simoneau. Il m'a confié qu'il fait des cauchemars terribles depuis deux nuits. Il est complètement désorienté. »

Le 7 septembre dernier, à 19 h 16, M. Taylor se trouve à Tal Afar, enclave turkmène à 450 km au nord de Bagdad. Selon ses informations, l'armée américaine s'apprête à « nettoyer la maison » à cet endroit — lire bombarder et éliminer les poches de résistance.

« J'avais l'intention d'entrer dans la ville avant qu'elle ne soit bouclée. Je voulais ensuite envoyer des rapports au sujet des pertes civiles et d'une possible crise humanitaire qui résulteraient d'une bataille majeure », écrit M. Taylor. Il est accompagné d'une journaliste turque, Zeynep Tugrul, qui lui sert également d'interprète.

Les deux journalistes s'arrêtent à un barrage contrôlé par des policiers irakiens et annoncent qu'ils viennent rencontrer un notable de la ville. Les policiers les conduisent à une camionnette à bord de laquelle s'entassent quatre hommes masqués.

Taylor et Tugrul viennent de tomber entre les mains d'un commando de résistants turkmènes.

Espion juif dans une « mauvaise comédie »

Conduits et emprisonnés dans un immeuble voisin, ils recevront ensuite la visite du leader (Emir) qui les éclaire sur les raisons de leur enlèvement : « Vous êtes des espions... Et maintenant vous êtes des prisonniers », déclare-t-il en anglais.

D'autres hommes armés viennent expliquer à la journaliste turque que Taylor est un espion juif qui doit être tué. Conduit dans une autre cellule, le Canadien est fouillé et interrogé. Une scène digne d'une « mauvaise comédie de Hollywood » se produit alors : quelqu'un fait démarrer une génératrice à l'extérieur du bâtiment, la lumière revient et « les deux interrogateurs essaient maladroitement de remettre leur masque avant que je ne les reconnaisse », écrit M. Taylor.

Le chef, Emir, promet que les affirmations du journaliste seront vérifiées par Internet. « Dors maintenant. Si tu dis la vérité, on te relâche. Sinon, on te tue. » Le lendemain, le chef donne sa « parole de musulman » que les deux journalistes seront relâchés au petit matin.

Il est minuit quand les hélicoptères américains attaquent la ville. Taylor apprendra par la suite que 50 insurgés ont été tués et 120 autres blessés. « La pire nouvelle de toutes, c'est qu'Emir avait également été tué », rapporte l'otage. Le nouveau groupe qui vient s'occuper des journalistes est nettement plus hostile. « Nous n'avons jamais reçu ordre (de vous libérer), lance un des hommes. Vous êtes des espions. »

Les otages sont transférés dans la ville voisine de Mossoul, où on les confie à un autre groupe, qui se révélera être le fameux Ansar al-Islam, proche d'Al-Qaeda. Taylor est accusé d'être à la solde de la CIA ou du Mossad, les services secrets israéliens. Ses ravisseurs refusent de croire qu'il est journaliste, et qu'il a même écrit pour le site Internet d'Al-Jazira. On le bâillonne, lui met un bandeau sur les yeux et il est suspendu tête en bas. On le frappe méthodiquement sur la plante des pieds et sur les cuisses. « J'ai perdu toute notion du temps, écrit-il. J'ai peut-être été torturé 5 ou 25 minutes (...). Quand le tabassage a finalement cessé, j'ai senti un immense soulagement parce qu'ils n'avaient pas frappé mon entrejambe. »

Après cette séance, il entend sa compagne Zeynep se faire torturer à son tour. « Tu peux lui épargner la souffrance, lui lance un des ravisseurs. Confesse simplement que tu es un espion. Seul un chien pourrait laisser une femme souffrir ainsi. »

« Et quelle sorte d'animal pourrait torturer ainsi une femme ? » se dit mentalement Scott Taylor.

Quelques heures plus tard, on lui annonce qu'il sera exécuté et que sa compagne a été libérée. Le Canadien tente alors une dernière astuce qu'on lui a conseillée : il affirme vouloir se convertir à l'islam avant sa mort. En pleins préparatifs de conversion, un homme vient lui annoncer qu'il sera bientôt libre. Craignant un piège, il maintient vouloir se convertir, « parce qu'un homme a besoin d'un Dieu pour le remercier de l'avoir laissé en vie ». Fausse joie : il est plutôt transféré à un autre groupe fondamentaliste. Il passe la journée enchaîné à un lit, il entend à la télévision les commémorations de l'attentat du World Trade Center. « C'était le 11 septembre, et j'étais attaché à un lit dans la cellule d'une maison d'Al-Qaeda en Irak », écrit Scott Taylor. Samedi matin, on lui annonce qu'il sera exécuté dans 24 heures. On l'interroge à nouveau : « As-tu déjà visité l'État d'Israël ? » Flairant de nouveau un piège, il répond : « Non, je ne suis jamais allé dans l'État occupé de Palestine. »

Finalement, 11 heures plus tard, de façon complètement imprévisible, ses ravisseurs lui enlèvent ses entraves, lui donnent 6 $ et le fourrent dans un taxi. « J'étais libre », conclut-il sobrement. Prévenues de son enlèvement par Zeynep Tugrul, les autorités turques l'accueillent à la frontière et l'escortent jusqu'à l'ambassade canadienne à Ankara. Il est arrivé au Canada mercredi soir.

« Je peux à peine marcher à cause de tous les coups que j'ai reçus, mais le plus dur, ç'a vraiment été la torture mentale », a-t-il confié cette semaine au quotidien *Ottawa Citizen*. Au ministère des Affaires étrangères, on affirme avoir pris bonne note de son témoignage, mais on explique n'avoir appris son enlèvement que deux heures avant sa libération. « On n'a pas la possibilité de décortiquer tout ça, c'est assez difficile de vérifier compte tenu de la confusion qui règne là-bas, en Irak », a déclaré le porte-parole du Ministère, Reynald Doiron.

Lisa Franks va à Athènes pour défendre ses quatre médailles d'or remportées à Sydney...

3250229A 3250275

Rozon veut un seul festival de cinéma à Montréal

ROZON
suite de la page A1

Le Festival des films du monde de Montréal (FFM) de Serge Losique a officiellement indiqué hier qu'il ne participerait pas à cet exercice. L'Équipe Spectra (Festival de jazz, FrancoFolies...) n'a pas encore déposé de projet et est très discret quant à ses ambitions. Juste pour rire, avec à sa tête Gilbert Rozon, entend bien saisir sa chance.

« Il y a une première question qu'il faut se poser à Montréal, estime M. Rozon. Est-ce qu'on veut garder un festival provincial ? Si oui, Serge Losique fait très bien l'affaire. Ou est-ce qu'on veut plutôt un festival international du niveau de Toronto ? Si oui, il faut absolument réunir les forces vives de Montréal. »

L'idée est très simple : fini le chapelet de festivals spécialisés à Montréal. Tout le monde met la main à la pâte pour faire un grand festival. Quand ? Un groupe de gouverneurs serait mis sur pied et c'est en groupe qu'on déciderait la programmation et les dates de ce nouvel événement. « Ce festival, ça ne serait pas le festival de Rozon, ça serait une oeuvre commune, dit Gilbert Rozon. Mais pour ça, il faudrait laisser de côté nos petites guerres. »

Laisser de côté les guerres, peut-être, mais pas au point de demander au président du FFM, Serge Losique, de collaborer à ce projet. « J'ai fait des rapprochements avec Serge Losique dans le passé et j'ai trouvé cela très difficile. »

On se souvient notamment de la querelle de l'été 2000, alors que le Festival Juste pour rire s'était associé à Fantasia qui présente des films de science-fiction, d'horreur et du cinéma fantastique. Serge Losique n'avait pas apprécié de voir le festival de l'humour s'intéresser au septième art. Rozon avait répliqué que c'était bien son affaire, en égratignant sérieusement le FFM au passage. La chicane avait fait la manchette et laissé des cicatrices.

Serge Losique n'était donc pas sur la liste d'envoi de Gilbert Rozon cette fois-ci. Les dirigeants du Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias, eux, s'y trouvaient. Hier, ils ont refusé catégoriquement de commenter, trop occupés à compléter la programmation du prochain festival qui débute le 14 octobre.

La direction du FIFA, le Festival international des films sur l'art, a aussi reçu un message du président de Juste pour rire. René Rozon, le directeur du FIFA, est nettement moins enthousiaste que Gilbert Rozon à l'idée de regrouper tous les petits événements de cinéma en un seul grand festival à Montréal. « Il y aurait un mois de cinéma à Montréal et ensuite plus rien ? demande René Rozon. Ça serait tristounet, ne trouvez-vous pas ? Moi, je suis très content de la façon dont on orchestre les événements présentement, sur quatre saisons. »

Juste pour rire doit encore consulter d'autres organisations, les Rendez-vous du cinéma québécois, notamment. Selon Gilbert Rozon, se regrouper est la seule façon de prendre de l'importance dans le calendrier mondial des festivals de cinéma. Même si la programmation est très diversifiée. « Ce qui fait la force de Toronto, c'est qu'on y retrouve du cinéma très populaire comme du cinéma d'auteur », explique Gilbert Rozon. Selon lui, un nouveau festival international de cinéma à Montréal, qui se trouve parmi les plus prestigieux de la planète, prendrait de cinq à 10 ans avant d'atteindre sa maturité.

Toutes les organisations qui sont intéressées par l'organisation d'un festival de cinéma ont jusqu'au 8 octobre pour faire connaître leur projet. C'est à ce moment que les dirigeants de la SODEC et Téléfilm étudieront les propositions qu'ils auront entre les mains et décideront qui ils appuient.

Si Rozon ne rallie pas le milieu du cinéma montréalais, il n'est pas dit qu'il ne présentera pas un projet de festival de cinéma qui se jouxterait au festival Juste pour rire, en juillet. Mais sa préférence va certainement à un projet de groupe.

Gilbert Rozon n'est pas le seul organisateur de festival à rêver à des projets de groupe : Alain Simard, le président de l'Équipe Spectra, espère toujours faire équipe avec Serge Losique, du FFM, pour l'organisation d'un festival. M. Simard n'a pas déposé de projet pour créer un nouvel événement et affirmait hier qu'il « n'y avait aucun projet à déposer pour le moment ».

Le président de Spectra a envoyé une lettre à Serge Losique afin de lui rappeler son désir de collaboration. « Ce qu'Alain voudrait, précisait hier la directrice des communications de Spectra, c'est trouver une solution pacifique à toute cette histoire. »

Du côté du FFM, il n'est pas question de déposer un projet à Téléfilm Canada ou à la SODEC. « Nous n'avons pas à déposer un projet, nous sommes déjà là ! disait le directeur des communications du FFM, David Novek. Serge a déjà annoncé les dates du FFM, pour 2005. Il procédera comme à l'habitude pour obtenir les subventions, en temps et lieux. »

Mort suspecte à l'hôpital de l'Enfant-Jésus

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Une enquête interne est en cours à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où un patient est mystérieusement décédé à la suite d'un examen de routine, la semaine dernière.

Pierre Laliberté, directeur des services professionnels du Centre hospitalier affilié, a confirmé hier que la direction de l'hôpital tente de déterminer les causes de la mort de ce patient. La victime serait un homme de 46 ans. Il a toutefois été impossible d'en apprendre davantage, la famille du défunt voulant conserver l'anonymat.

Jeudi dernier, l'homme a passé une angiographie cérébrale. Ce type d'examen permet de prendre une radiographie des tissus cérébraux grâce au contraste créé par une substance injectée dans une artère du patient. Le médecin est alors à même de constater s'il y a présence de lésions ou d'un anévrisme au cerveau. Pour une raison inconnue, l'homme serait mort des suites de l'examen, samedi.

« C'est un type d'examen que nous faisons régulièrement. Il y a toujours un certain risque à le faire mais, cette fois, rien n'indiquait qu'il y aurait des complications, a expliqué M. Laliberté. L'enquête devrait être terminée d'ici la fin de la semaine prochaine. Les résultats seront alors dévoilés à la famille de la victime. Ce sera alors à elle de déterminer si elle veut les rendre public ou non. »

Des gangs de rue à l'origine d'une tentative de meurtre

Un conflit entre deux gangs de rue est à l'origine de la fusillade survenue dans un autobus de la ligne 132 mercredi soir.

Une dispute aurait éclatée entre deux hommes à l'intersection des rues Robert et Viau. Pris de panique, l'un d'eux a pris la fuite et s'est introduit dans l'autobus. L'agresseur aurait alors tiré des coups de feu à travers la fenêtre du véhicule avant de fuir.

Légèrement blessé aux jambes et aux bras, la victime a reçu son congé de l'hôpital Santa Cabrini hier. Le suspect court toujours. — **La Presse**

Le *pot* à trois feuilles : la SQ se défend

JUDITH LACHAPELLE

Les botanistes du cannabis sont loin d'être impressionnés et la Sûreté du Québec rectifie le tir : non, ses policiers ne risquent pas de confondre le *pot* à trois feuilles avec de la mauvaise herbe, même si la marijuana a habituellement cinq feuilles.

« Même s'il a moins de feuilles, on le reconnaît. Il a la même odeur, a précisé hier le sergent Jason Gauthier, de la Sûreté du Québec. C'est quelque chose qui n'a pas été vu souvent, mais on en a déjà vu à 11 feuilles ou à 13 feuilles. »

Lundi, à l'occasion d'une rencontre technique avec les médias, le représentant du projet Cisaille à la Sûreté du Québec, Gilles Drolet, avait indiqué que la découverte d'une « nouvelle plante » à trois feuilles saisie à Trois-Rivières signifiait que les policiers allaient devoir apprendre à reconnaître le cannabis sous différentes formes.

La photo des plants de cannabis n'impressionne guère Marc-Boris St-Maurice, chef du Bloc Pot, qui milite pour la légalisation de la marijuana.

PHOTO SÛRETÉ DU QUÉBEC

Non, précise la SQ, elle ne se laissera pas berner par le *pot* à trois feuilles, même si la marijuana compte habituellement cinq feuilles.

« C'est légèrement curieux qu'il n'y ait pas les deux autres feuilles en bas, mais ce n'est pas du jamais vu. Ce sont des mutations comme il peut en arriver souvent. C'est curieux, mais ça ne dit rien sur le potentiel de la production, qu'il soit très bon ou très mauvais. »

« Ça reste un plant de marijuana et on sait le détecter, dit le sergent Gauthier. C'est pas une surprise pour nous. » D'autant plus, souligne-t-il, qu'un plant de cannabis, qu'il soit à trois ou cinq feuilles, sera habituellement découvert avec du matériel servant à la production de cannabis. Et ça, ce sont des indices qui ne trompent pas. « Il y a plusieurs facteurs qui font qu'on le retrouve pareil, même s'il a seulement trois feuilles au lieu de cinq. »

Qu'il n'ait qu'une, trois, cinq ou 17 feuilles, l'important est que le plant de cannabis produise de belles grosses cocottes (la partie la plus forte en THC). « Le nombre de feuilles, c'est à peu près le dernier souci des gens qui font pousser du cannabis, dit M. St-Maurice. La seule chose est qu'à l'extérieur, on cherche plutôt des plants qui n'auront pas trop de feuilles et qui ne pousseront pas plus qu'à deux pieds. On espère ainsi éviter de se faire remarquer. »

En général, souligne M. St-Maurice, les plants comptent de cinq à neuf feuilles. Alors qu'un plant ne produise que trois feuilles, il n'y a pas lieu d'en faire tout un plat. « En fait, dans le monde des gens qui font pousser du cannabis, c'est quelque chose qui est drôle à raconter autour d'une bière ! »

COURRIEL

Pour joindre Judith Lachapelle
judith.lachapelle@lapresse.ca

L'opération Cisailles frappe à nouveau

PRESSE CANADIENNE

Les policiers du Québec auront finalement saisi plus de 60 000 plants de cannabis prêts à la récolte et ils ont arrêté 71 personnes à la suite de la vaste opération policière menée mercredi partout en province.

L'opération Cisailles a permis de mettre la main sur 61 970 plants de marijuana dans 273 lieux visités.

Hier, dans son bilan final de l'opération, la Sûreté du Québec a indiqué qu'environ 104 kg de drogue, trois véhicules tout terrain, deux camions, un bateau, un véhicule utilitaire, une génératrice, de l'équipement de production hydroponique, un piège et 10 000 $ en argent ont été saisis mercredi.

Il s'agit de la plus importante saisie depuis la mise en place de Cisailles, en 1999.

Plus de 1100 policiers ont participé à cette opération.

Nouveau centre de distribution de seringues sur le Plateau

ÉRIC CLÉMENT

La Direction de la santé publique (DSP) de Montréal annoncera prochainement qui du Ketch Café ou de l'organisme Plein Milieu sera choisi pour organiser un centre de distribution de seringues pour les toxicomanes du Plateau Mont-Royal.

La création de ce centre permettra de désengorger celui de Cactus, situé dans le centre-ville. Selon Blaise Lefebvre, agent d'information à la DSP, le Ketch Café et Plein Milieu offrent déjà des services « compatibles » à la fourniture de seringues stériles aux toxicomanes. « Il semble y avoir un besoin dans ce secteur de la ville et la décision sera prise dans les prochaines semaines », dit-il.

Le Ketch Café accueille depuis 2001 dans son local de la rue Saint-Denis les jeunes de 18 à 30 ans qui vivent dans la rue, tandis que Plein Milieu, situé près de la station de métro Mont-Royal, emploie des travailleurs de rue qui rencontrent les jeunes et beaucoup de toxicomanes. Ces deux organismes travaillent souvent de concert.

Plein Milieu souhaite la création d'un centre de distribution de seringues surtout à cause de l'augmentation du nombre de toxicomanes sur le Plateau et des cas de sida. « Le Plateau Mont-Royal est en train de faire *péter* les statistiques, dit Sabrina Lemeltier, directrice de Plein Milieu. Après le quartier Centre-Sud, nous sommes le deuxième quartier montréalais quant à la mortalité due au VIH. On a tellement de travail avec le dossier sida et toxicomanie qu'on n'a plus le temps de faire de l'accompagnement social, de la recherche d'emploi et de logements pour les plus démunis. »

Plein Milieu, créé il y a 11 ans, détient un mandat de service public décerné par la DSP. Ses quatre travailleurs de rue travaillent sept jours sur sept auprès des gens de la rue pour les aider et faire de la prévention du VIH et des MTS. « Nous distribuons des seringues neuves et des tampons d'alcool aux toxicomanes et nous récupérons les seringues usagées, dit Mme Lemeltier. Mais la distribution nous prend trop de temps. Il faut un centre fixe de distribution de seringues. »

La directrice dit que le Plateau est devenu très fréquenté par les toxicomanes. « On a de plus en plus la même réalité que le Centre-Sud, dit-elle. Un travailleur de rue disait récemment que la côte (Berri ou Amherst) n'est pas si dure que ça à monter et que la répression policière dans le Centre-Sud fait monter les itinérants sur le Plateau. »

Appui de Cactus

Mais il y a des toxicomanes qui ne sont pas dans la rue. « On a aussi une clientèle qui travaille et se drogue, dit-elle. Souvent, ce sont des gens qui viennent faire la fête sur le Plateau, puis qui rentrent dans leur quartier ensuite. Il y a des professionnels, des gens qui viennent de Laval. »

« Si un tel centre de distribution est créé, il faudrait qu'il soit chapeauté par un CLSC », dit le conseiller municipal du Plateau, Nicolas Tétrault. Pour la mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopulos, un plan d'action en développement social est nécessaire pour trouver des solutions durables à la toxicomanie. « Il n'y a pas que la répression policière, il faut une approche sociale et de l'aide psychologique », dit-elle.

La création d'un centre de distribution de seringues sur le Plateau est approuvée par Marianne Tonnelier, directrice de Cactus. « On nous reproche qu'il y a beaucoup de monde qui vient à Cactus, dit-elle. La création d'un tel centre irait dans le sens d'une politique de décentralisation de ce genre de service. »

Mme Tonnelier croit qu'une plus grande présence policière au centre-ville a convaincu de nombreux toxicomanes de se rendre plus vers l'est ou sur le Plateau.

« Cette année, il y a eu une augmentation importante des forces policières présentes : en vélo, à pied, en auto, des cadets, dit-elle. Alors, on a constaté un déplacement des consommateurs, mais nous n'avons pas eu de chute des visites chez Cactus non plus. »

Cactus souhaite toutefois déménager pour avoir des locaux plus adéquats. Mais l'arrondissement de Ville-Marie « nous met des bâtons dans les roues », dit Mme Tonnelier, qui organise une conférence de presse sur le sujet aujourd'hui.

COURRIEL

Pour joindre Éric Clément
eric.clement@lapresse.ca

Injections supervisées pour les toxicomanes

Montréal suivra-t-il les traces de Vancouver?

NATHAËLLE MORISSETTE

À la suite d'une étude réalisée par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, le ministère québécois de la Santé se penche sur la possibilité de permettre aux toxicomanes de s'injecter leur drogue en toute sécurité sous la supervision des organismes communautaires existants.

Impossible toutefois d'avoir plus de détails sur le contenu de l'étude qui est entre les mains du ministère de la Santé depuis la fin de l'été. En effet, avant de suivre les traces de Vancouver, où un lieu d'injection sous supervision médicale a été implanté il y a plusieurs mois, le gouvernement Charest a demandé l'an dernier à l'Agence de développement (l'ex-régie régionale) d'évaluer la faisabilité d'un tel projet dans la métropole.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, l'Agence proposerait que des organismes communautaires qui connaissent bien la réalité des toxicomanes, tels Cactus ou Spectre de rue, jouent un rôle de premier plan. Au lieu de mettre en place un lieu d'injection unique, l'Agence estime qu'il serait préférable que les toxicomanes puissent se tourner vers les différents organismes déjà existants pour obtenir ce service.

Pour le moment, le ministère de la Santé n'a pris aucune décision. « Les équipes de santé publique et de toxicomanie vont se rencontrer le 29 septembre pour analyser le modèle proposé par l'Agence, mentionne Dominique Breton, porte-parole au Ministère. On en est vraiment à la première étape. On est encore bien loin de la réalisation du projet. Le Ministère va se pencher sur la question et après, on verra. »

Une proposition bien reçue

L'idée mise de l'avant pas l'agence a été applaudie par les représentants des organismes communautaires qui viennent en aide aux toxicomanes. Plusieurs ont d'ailleurs été consultés lors de l'élaboration de l'étude. « Nous avons été les premiers à dire qu'il ne fallait pas un centre d'injection unique, mais plusieurs petits centres chapeautés par les organismes, souligne Marianne Tonellier, directrice générale de Cactus. Selon nous, il faut travailler à décentraliser les services pour éviter que les toxicomanes se retrouvent tous au même endroit. »

« Le fait d'avoir plusieurs lieux d'injection donnerait un meilleur accès à plus de gens, poursuit Gilles Beauregard, directeur général de Spectre de rue. Ça évite aussi qu'il y ait un engorgement. »

Selon lui, la création d'un seul centre, comme à Vancouver, est quasi impossible à Montréal. « À Vancouver, il y a une ghettoïsation. Les toxicomanes se tiennent tous au même endroit et font vivre les commerces aux alentours, explique-t-il. À Montréal, le centre-ville se revitalise. On y retrouve l'UQAM et il y a de plus en plus de condos qui se construisent. Je pense que l'idée d'une piquerie unique ne passerait pas dans l'opinion publique. »

Il croit toutefois que ce n'est pas demain la veille que le projet proposé par l'Agence se réalisera. « Il y a eu tellement d'études sur le sujet et finalement rien ne se réalise, souligne M. Beauregard. Je ne m'attends pas à ce que ça se fasse à court ou à moyen terme. »

Avant de permettre aux toxicomanes de s'injecter sous supervision, la Ville de Montréal doit obtenir une exemption d'Ottawa, explique Catherine Saunders, porte-parole à Santé Canada. « Le gouvernement fédéral doit étudier le projet et celui-ci doit aussi être approuvé par la communauté concernée et par les autorités policières. » Présentement aucun projet montréalais n'a été proposé à Santé Canada.

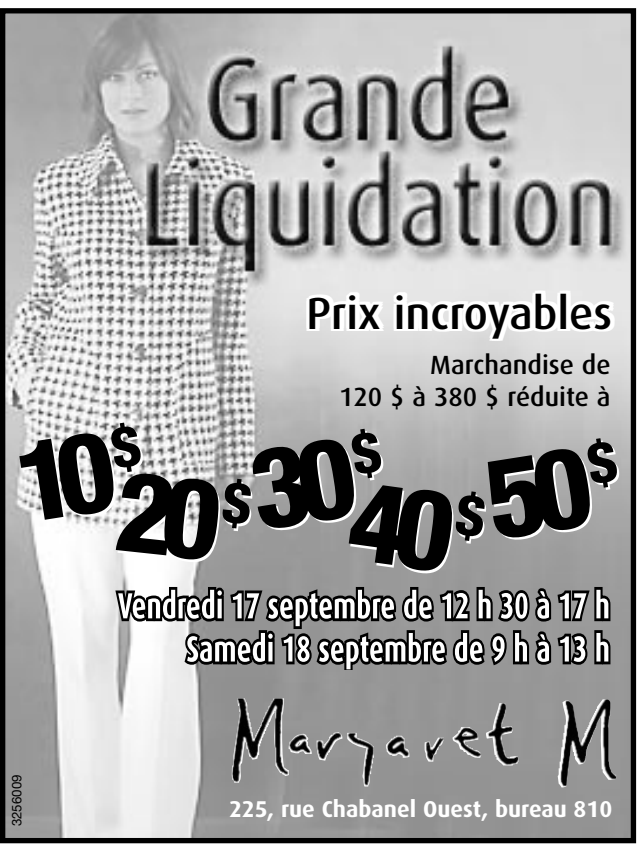

ACTUALITÉS

DROGUE

Washington critique Ottawa

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Les États-Unis ont désigné jeudi 22 États, principalement en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme étant des pays de production ou de transit « majeurs » pour la drogue destinée aux États-Unis.

Ces pays sont l'Afghanistan, les Bahamas, la Bolivie, le Brésil, la Birmanie, la Chine, la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, l'Inde, la Jamaïque, le Laos, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, le Panama, le Paraguay, le Pérou, le Venezuela et le Vietnam.

Ils figurent sur une liste transmise par le président George W. Bush au secrétaire d'État Colin Powell, en vue de possibles sanctions.

Un seul toutefois — la Birmanie — sera soumis à des sanctions, a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué, les efforts et la coopération des 21 autres leur permettant d'y échapper.

Le Canada et les Pays-Bas ne figurent pas sur cette liste, mais font l'objet de commentaires critiques, Ottawa pour des projets jugés laxistes visant à dépénaliser la possession de petites quantités de cannabis, et La Haye en raison du trafic d'ecstasy.

« Bien que la vaste majorité de drogues illégales qui entrent aux États-Unis viennent du Mexique et d'Amérique latine, le président (Bush) continue d'être préoccupé par le flux qui vient du Canada », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

Il a ajouté que Washington était « préoccupé par l'évocation d'une réforme de la législation sur le cannabis (par Ottawa), qui serait une invitation pour que le crime organisé accroisse ses activités et pourrait saper les efforts de la police et de la justice » dans la lutte antidrogue.

La Maison-Blanche salue toutefois les « efforts fructueux » du Canada pour lutter contre la production de méthamphétamine et les restrictions sur les composants chimiques permettant d'en fabriquer. Elle souligne les efforts communs contre le trafic de cocaïne et d'autres « substances illicites ».

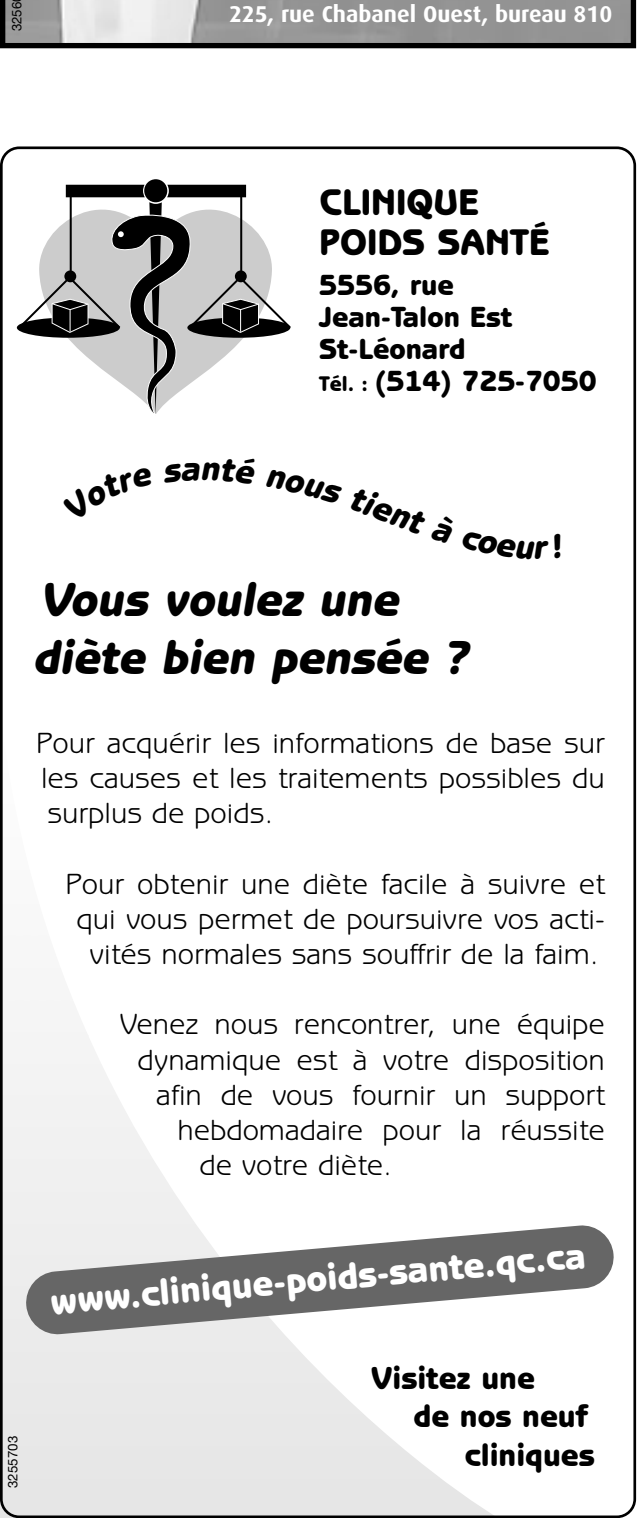

Cactus en colère

ÉRIC CLÉMENT

Soutenu par la Direction de la santé publique de Montréal, l'organisme communautaire Cactus vilipende les « politiciens locaux » de l'arrondissement de Ville-Marie qui « freinent » son déménagement dans un édifice plus grand du quartier Centre-Sud.

L'organisme, qui oeuvre depuis plus de 15 ans auprès des toxicomanes et des travailleuses du sexe, est furieux de n'avoir pu, au début août, obtenir de la Ville la place Godefroy-Langlois, située à l'angle des rues Sanguinet et Sainte-Catherine Est, pour y construire ses nouveaux locaux, Cactus est revenu à la charge, hier en conférence de presse, pour protester contre ces « politiciens locaux qui ne possèdent pas les compétences voulues pour décider des questions de santé publique ».

Directement visé, le conseiller de Saint-Jacques, Robert Laramée, est celui qui a proposé au conseil d'arrondissement de ne pas céder la place Godefroy-Langlois à Cactus. M. Laramée estime que cette place n'est pas un endroit pour y établir des services d'aide aux toxicomanes. Selon lui, les commerçants et les résidants s'opposaient à cet établissement.

M. Laramée était surpris de la réaction de Cactus, hier, car il affirme qu'il travaille fort pour trouver un endroit qui pourrait convenir à l'organisme. « Je n'ai pas aimé me faire traiter d'incompétent, dit-il. Nous avons proposé plusieurs endroits à Cactus, un terrain de la Société de développement de Montréal, un autre de la Société d'habitation et de développement de Montréal et aussi un stationnement libre (...) Je fais ce que je peux dans la limite de mes pouvoirs. »

La directrice de Cactus, Marianne Tonnelier, rejette les trois terrains proposés car ils sont trop chers ou non adaptés, comme celui situé au coin de Clark et Sainte-Catherine Ouest, à deux pas de la zone des festivals. « Vous imaginez les contraintes que cela entraînerait, notre clientèle devant passer les contrôles durant les festivals », dit-elle.

Cactus a montré aux journalistes les nombreuses lettres d'appui provenant des différents pouvoirs publics en santé, mais aussi de Médecins du monde et du sénateur Pierre Claude Nollin.

Cactus est surtout inquiet de perdre une subvention d'un million octroyée par le fédéral pour ses nouveaux locaux et qui deviendra caduque en mars. M. Laramée ne veut pas entendre parler de cette « épée de Damoclès ». « Je ne veux pas que le déménagement se fasse avec cette subvention au-dessus de nos têtes, dit-il. Il faut que le fédéral comprenne que quand Cactus déménagera, ce sera une fois pour toutes. »

À demi-mot, John Carsley, responsable de l'unité Maladies infectieuses à la DSP, trouve que les décisions récentes de l'arrondissement sont « contestables ». Il insiste sur le fait que Cactus travaille depuis huit mois déjà dans ce dossier et que les toxicomanes « sont aussi des citoyens qui ont des droits ». « La Direction de la santé publique appuie Cactus à 100 %, dit-il. Il n'est pas trop tard pour l'arrondissement de Ville-Marie pour changer d'idée. »

eric.clement@lapresse.ca

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649 — Tirage du 2004-09-15

01 03 15 16 22 39 — Complémentaire : (37)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	4 034 872,00 $
5/6+	2	144 102,50 $
5/6	128	1 860,00 $
4/6	6 921	65,10 $
3/6	128 157	10,00 $
2/6+	76 077	5,00 $

Ventes totales : 14 200 462 $
Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2004-09-15

02 15 20 23 26 38 — Complémentaire : (49)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	16	500,00 $
4/6	927	50,00 $
3/6	17 916	5,00 $

Ventes totales : 510 569,00 $

DOUBLE JEU 49* — Tirage du 2004-09-15

	GAGNANTS	LOTS
03 06 21 42	87	574,70 $
18 26 33 38	62	403,20 $
04 29 34 39	37	675,60 $

*Seules les sélections participant au Lotto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Tirage du 2004-09-16 — 03 15 67 69 (75)

La Quotidienne	Extra	Extra
Tirage du 2004-09-16	Tirage du 2004-09-15	Tirage du 2004-09-16
3 124 — 4 4353	420844	494075

Banco — Tirage du 2004-09-16 — **Banco Spécial**

06 08 13 20 24 25 28 36 37 38
42 43 47 51 52 53 62 64 68 70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

MÉGA SOLDE D'INVENTAIRE DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS !

RABAIS JUSQU'À 80% sur des marques reconnues

3255819

NOTRE ENTREPÔT DÉBORDE ! JUSQU'À 8 000 000 $ EN STOCKS DOIVENT ÊTRE VENDUS, PEU IMPORTE LE PRIX !

Méga tasse de voyage
Acier inoxydable thermique
Avec prise anti-glisse
PRIX BENIX 6,50 $
Prix comparable ~~24,99 $~~

Mélangeur à cocktail
Acier inoxydable 18/10
WEXFORD STEEL
PRIX BENIX 10,00 $
Prix comparable ~~49,99 $~~

Ensemble de trois pièces
Pizza Stone
15 po
CUISINE INTERNATIONAL
PRIX BENIX 10,00 $
Prix comparable ~~29,99 $~~

Plateau pliant
pour TV/lit
PRIX BENIX 9,99 $
Prix comparable ~~27,99 $~~

Bol en verre maté
sur pied
en fer soudé
PRIX BENIX 12,99 $
Prix comparable ~~79,99 $~~

Support à magazines
« Alto » en fer soudé
PRIX BENIX 17,99 $
Prix comparable ~~59,99 $~~

Support à chandelles
3 pieds « Luna »
Hauteur 17 1/2 po
PRIX BENIX 15,00 $
Prix comparable ~~39,99 $~~

Cadres à photos
Sélection choisie de Sweet Memories et Raquel Briane
PRIX BENIX 3,99 $
Prix comparable ~~34,99 $~~

Porte cadre photos tournant
Contient dix photos de 3 po x 5 po
PRIX BENIX 20,00 $
Prix comparable ~~59,99 $~~

Lampe Hurricane
« Avalon »
Chandelle et sable non inclus
PRIX BENIX 12,99 $
Prix comparable ~~24,99 $~~

Ensemble de verres
pour bar Monika
16 pièces
8 à l'ancienne
8 ballons
PRIX BENIX 12,99 $
Prix comparable ~~24,99 $~~

Porte-crayons complet
Incluant : ciseaux, 2 stylos, 2 crayons, gommes à effacer, ruban adhésif, taille-crayon, règle, coupe-papier, canif, bloc-notes, trombones, agrafes et agrafeuse
PRIX BENIX 10,00 $
Prix comparable ~~24,99 $~~

POINT ZERO
Verres sur pied
Ensemble de 4 au choix
PRIX BENIX 7,50 $
Prix comparable ~~29,99 $~~

Décapsuleur de bouteilles de vin
Avec support et coupe aluminium pour connaisseurs
PRIX BENIX 19,97 $
WEXFORD FORGE
Prix comparable ~~99,99 $~~

Ensemble à fromage
4 morceaux incluant planche en bois et 3 couteaux
PRIX BENIX 10,00 $
Prix comparable ~~39,99 $~~

Ensemble de trempette
à l'huile d'olive 5 pièces
PRIX BENIX 12,99 $
Prix comparable ~~45,99 $~~

Décanteur à vin en verre
PRIX BENIX 19,99 $
Prix comparable ~~49,99 $~~

Ensemble 5 pièces pour pâtes
Grand bol 12 po et quatre bols 8 po
PRIX BENIX 12,99 $
Prix comparable ~~59,99 $~~

Ensemble à sushi
11 pièces en verre
PRIX BENIX 19,99 $
Prix comparable ~~59,99 $~~
2 bols à soya, 2 assiettes à sushi, 1 assiette
2 paires de baguettes, 2 porte-baguettes, 2 napperons

Accessoire de cuisine en marbre
incluant
Rouleau à pâte avec support en bois
Coupe-fromage, mortier et pilon et plaque à découper
PRIX BENIX 5,99 $
Prix comparable ~~59,99 $~~

Service de table
45 morceaux
Fine China pour 8
BENIX 39,50 $
Prix comparable ~~179,99 $~~

Flûtes et verres
en cristal fabriqués en Italie
PRIX BENIX 11,99 $
Prix comparable ~~39,99 $~~

Ensemble à trempette
« Crawford »
17 po diamètre
PRIX BENIX 15,00 $
Prix comparable ~~59,99 $~~

Ensemble de coutellerie
72 pièces pour 12
Design de Solingen
18/10 acier inoxydable
PRIX BENIX 79,99 $
Prix comparable ~~459,99 $~~

Ensemble à cuisson antiadhésif
5 pièces
PRIX BENIX 15,00 $
Prix comparable ~~49,99 $~~
2 moules à gâteau, moule à muffins, moule à cuire, plat à biscuits

Ensemble de 3 poêles à frire «Teflon»
Antiadhésives.
8", 10", et 12"
PRIX BENIX 19,99 $
Prix comparable ~~49,99 $~~

Ensemble Wok
antiadhésif
de 7 pièces
PRIX BENIX 19,99 $
Incluant accessoires, livre de recettes et support Tempura
Prix comparable ~~49,99 $~~

Ensemble à ustensiles en nylon
7 pièces
PRIX BENIX 9,99 $
Prix comparable ~~29,99 $~~

Ensemble à cuisson
7 morceaux
acier inoxydable
3 plis
PRIX BENIX 39,99 $
Prix comparable ~~149,99 $~~

PHILIPPE RICHARD PROFESSIONAL
Batterie de cuisine
inoxydable antiadhésive
16 morceaux avec poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé
PRIX BENIX 89,99 $
Prix comparable ~~299,99 $~~

Ensemble de couteaux
15 pièces à manche riveté avec bloc en bois massif
WEXFORD FORGE
PRIX BENIX 49,99 $
Prix comparable ~~149,99 $~~

GRATUIT ! CUISEURS À PÂTES 4 PIÈCES

Recevez gratuitement ces cuiseurs à pâtes assortis Firenze en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'un ensemble Firenze 10 po.

VALEUR 100$

Avec coupon seulement. Ne peut être jumelé à une autre offre.

Firenze
LA PERFORMANCE CULINAIRE ULTIME
Ensemble à cuisson
10 po en acier inoxydable 18/10 à base 3 plis
PRIX BENIX 198,00 $
Prix comparable ~~699,99 $~~
Faites-vite ! Ils s'envolent rapidement !
Conçu en Italie
CUISINE INTERNATIONAL

MEILLEURS PRIX !
Benix & Co. importe directement des manufacturiers outre-mer, sans intermédiaire, et vous fait profiter des économies !

QUALITÉ SUPÉRIEURE !
Nous sommes fiers de vous offrir la meilleure qualité au bas prix ! Personne ne peut offrir une telle qualité à un tel prix !

PLUS DE CHOIX !
Avec une sélection de milliers d'articles, Benix est le plus important fournisseur d'articles de marque pour la cuisine, la table et les cadeaux.

PRIX GARANTIS !
Montrez-nous un article identique à un prix plus bas et non seulement nous égalerons le prix, mais nous vous donnerons un rabais additionnel de 10 % !

BENIX &CO.

Importateurs d'articles ménagers de qualité

ENTREPÔT DE SAINT-LÉONARD

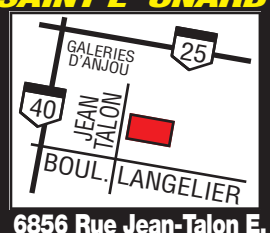

6856 Rue Jean-Talon E.

ENTREPÔT DE MONTRÉAL

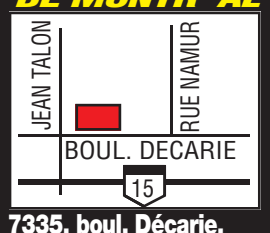

7335, boul. Décarie, angle Jean-Talon et métro Namur

ENTREPÔT DE KIRKLAND

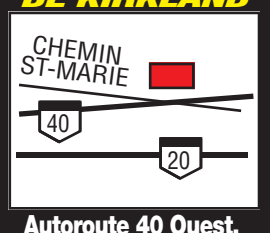

Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie

ENTREPÔT DE LAVAL
CENTRE NOTRE DAME
OUVERTURE PROCHAINEMENT

Avec ses 75 magasins partout au Canada, Benix est le leader des marques de qualité pour la maison, à des PRIX IMBATTABLES !

Montréal Centre commercial Boulevard, Le Faubourg Sainte-Catherine, Les Halles de la Gare • **Saint-Laurent** La place Vertu
Longueuil Place Longueuil • **Dollard-des-Ormeaux** Galerie des Sources • **St-Hyacinthe** Galeries St-Hyacinthe
Drummondville Les Promenades Drummondville • **Trois-Rivières** Centre Les Rivières • **Joliette** Galeries Joliette

Heures d'entrepôt: Lundi au vendredi de 10 h à 21 h • samedi de 9 h à 17 h • dimanche de 10 h à 17 h

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS Interac

3255819A

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

POLITIQUE

ÉLECTIONS PARTIELLES

Mario Dumont joue son parti à quitte ou double dans Vanier

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Mario Dumont joue gros dans l'élection complémentaire de Vanier. Même si les conséquences des résultats électoraux seront difficiles à prendre pour les libéraux et les péquistes, s'ils essuient la défaite dans cette circonscription, c'est manifestement le chef de l'ADQ qui a le plus à perdre. Et c'est à n'en pas douter pour cette raison qu'il a décidé d'y jouer son parti à quitte ou double.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Mario Dumont en tournée aux Promenades Saint-Bruno au cours de la dernière campagne électrale provinciale.

Parce qu'il fallait vraiment jouer le tout pour le tout pour faire campagne principalement sur les deux dossiers qu'il a choisis : la poursuite de l'enquête Scorpion sur la prostitution juvénile et la lutte de la station CHOI-FM pour demeurer en ondes. Mario Dumont a tellement poussé loin le bouchon que la population locale serait légitimée de s'étonner si sa voiture n'était pas affublée des autocollants de CHOI et du petit drapeau rouge de la Fondation Scorpion, dont il a fait de la présidente, Paule Cantin, sa coprésidente de campagne dans Vanier.

Cette population s'est sentie heurtée directement par le scandale de la prostitution juvénile et elle s'est sentie appuyée par les sorties pour le moins intempestives de certains animateurs de CHOI. L'ADQ a trouvé là une matière de prédilection convenant aisément à ses idées de droite. Le premier geste de Mario Dumont a été, en lançant sa campagne électorale, de réclamer la nomination d'un procureur indépendant pour réviser toute la preuve de l'enquête sur la prostitution juvénile, une fois que les procès auront été terminés. Une idée déjà lancée par l'avocat de la Fondation Scorpion, Guy Bertrand, mais à laquelle s'était opposé le ministre de la Justice d'alors, le libéral Marc Bellemare. Le même M. Bellemare s'est depuis prononcé en faveur, donnant un coup de main inespéré aux troupes de Mario Dumont.

« Les victimes sont pratiquement toutes de Vanier et les motels sont ici. La population a été touchée », explique un bénévole de l'ADQ, Éric Vachon.

Un autre bénévole, qui lui ne veut pas être nommé, déplore que le PQ et le PLQ aient refusé le dépôt à l'Assemblée nationale de la pétition des gens de Vanier, en faveur de la poursuite de l'enquête Scorpion.

L'ADQ a aussi installé ses pancartes électorales une semaine avant les autres. Outre celle montrant le chef et son candidat Sylvain Légaré, un conseiller financier de 33 ans, ces affiches qui foisonnent le long des boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel posent diverses questions, comme : « Pourquoi ont-ils peur de nos questions embarrassantes ? » « Qui a fermé les yeux sur l'affaire Scorpion ? » « Qui a organisé les défusions tronquées ? » « Qui a répété nous sommes prêts ? » « Qui a fermé six hôpitaux ? » « Qui a fusionné sans consulter ? »

Bref, une campagne agressive qui ne fait pas de quartier ni aux libéraux ni aux péquistes.

Mario Dumont joue gros. Aux élections générales d'avril 2003, l'ADQ a amorcé sa campagne sur les chapeaux de roues : elle dominait outrageusement dans les sondages, pour s'effondrer rapidement et n'arriver à faire élire que quatre députés dont M. Dumont. Un cinquième député serait très encourageant pour Mario Dumont qui, c'est bien connu, a eu du mal à se remettre des résultats du 14 avril 2003. C'est pourquoi il met toute la gomme dans Vanier, la seule circonscription où son candidat a vraiment une chance. Mais s'il perd, son parti aura perdu beaucoup en crédibilité, estiment les observateurs.

Deux tournées dans la circonscription, l'une au début de la campagne et l'autre tout récemment, ont laissé croire que Sylvain Légaré était en avance sur ses adversaires. Pour l'ADQ, l'adversaire principal est le candidat du PQ, Sylvain Lévesque, 30 ans. On ne parle même pas des libéraux.

Neuf candidats sur les rangs

Au Parti québécois, on ne lésine pas sur les moyens et on fait tout pour l'emporter. Le chef Bernard Landry lui-même y a fait plusieurs visites ainsi que du porte-à-porte avec le candidat, tandis que la majorité des députés y sont venu prêter main-forte.

Les péquistes s'efforcent de rapatrier les militants et les électeurs qui sont passés à l'ADQ aux élections générales, alors que Marc Bellemare l'avait emporté avec une majorité de 4536 voix et 43 % des suffrages.

« Plusieurs regrettent leur vote et reviennent chez nous », assure Alain Dumont, bénévole. Un autre travailleur d'élection, Sylvain Roy, soutient que sur le terrain il n'y a à peu près personne qui parle de CHOI et de la prostitution juvénile. « Il n'y a que l'ADQ qui en parle », dit-il.

Les libéraux affirment la même chose. « Nous, on veut faire campagne pour bâtir l'avenir et non parler du passé », explique un permanent libéral, Nicolas Rochette. La machine libérale est aussi très active. Le candidat, Michel Beaudoin, 39 ans, vice-président adjoint aux relations gouvernementales au sein de la firme d'ingénieurs Roche, fait du porte-à-porte sans relâche et se rend aux fêtes de quartier, aux tournois de pétanque, dans les résidences de personnes âgées ainsi que dans les restaurants.

Le candidat libéral paraît desservi par la façon dont l'ex-ministre Marc Bellemare est parti. Ce dernier n'a pas tardé à décrier le gouvernement Charest en disant qu'il lui avait été impossible de promouvoir les dossiers qui lui tenaient à coeur et qui avait fait l'objet d'engagements électoraux. Ce qui semble profiter à l'ADQ pour le moment.

Au retour de la conférence fédérale-provinciale sur la santé, le premier ministre Charest a l'intention de s'arrêter à Vanier. Chose certaine, et pour lui et pour Bernard Landry, une défaite dans cette circonscription serait difficile à prendre. Pour le premier, ce serait un jugement sévère sur son administration depuis qu'il a pris le pouvoir et pour l'autre, ce serait une incapacité de ressusciter l'intérêt dans une circonscription qui a été représentée par le parti souverainiste de 1994 à 2003.

Neuf candidats se font la lutte dans Vanier. Vanier compte 49 786 électeurs à 97 % francophones. Le revenu moyen en 2001 était légèrement moindre que celui de l'ensemble du Québec, soit 26 331 $ comparativement à 27 125 $ par année. Le taux de chômage est de 6,4 %, tandis que 26,9 % des travailleurs gagnent leur vie dans le secteur ventes et services et 22,8 % dans l'administration et la gestion des affaires et finances.

Une aide plus généreuse que jamais pour les familles et les travailleurs du Québec !

Deux nouvelles mesures

Soutien aux enfants

Une nouvelle aide financière universelle pour toutes les familles

Pour obtenir un complément d'information communiquez avec la Régie des rentes du Québec

Région de Montréal : (514) 864-4445

Ailleurs au Québec : 1 888 672-8161

Prime au travail

Un supplément au revenu qui profite aux travailleurs

Pour obtenir un complément d'information communiquez avec Revenu Québec

Région de Montréal : 1 866 337-0183

Ailleurs au Québec : 1 800 267-6299

Calcul@ide

Calcul@ide est un outil Web qui vous permet de connaître les montants combinés de ces deux mesures auxquelles vous pourriez avoir droit dès janvier 2005.
Utilisez-le dès maintenant à l'adresse **www.messf.gouv.qc.ca**

Faites votre propre calcul. Parce que ça compte !

Voici deux exemples selon la situation familiale :
Versements par chèques ou par dépôt direct à compter de janvier 2005

Couple avec deux enfants[1]			Famille monoparentale avec un enfant		
Revenu	Par trimestre	**Total annuel** [2]	Revenu	Par trimestre	**Total annuel**
15 000 $	1 098 $	**5 780 $**	15 000 $	883 $	**4 360 $**
25 000 $	973 $	**4 780 $**	25 000 $	758 $	**3 360 $**
35 000 $	848 $	**3 780 $**	35 000 $	641 $	**2 564 $**
40 000 $	750 $	**3 280 $**	40 000 $	591 $	**2 364 $**
60 000 $	578 $	**2 312 $**	60 000 $	391 $	**1 564 $**

[1] Un revenu de travail.
[2] Si vous recevez la Prime au travail, un ajustement sera effectué une fois par année.

Québec

3256118A

3256119

Le Canada se joint à la construction du 2e *Hubble*

PHILIPPE MERCURE

L'Agence spatiale canadienne a annoncé hier que le Canada participera à la construction du futur télescope spatial *James Webb*, qui sera lancé par la NASA en août 2011. Le groupe Space & Technology d'EMS Technology d'Ottawa, en partenariat avec la société COM DEV de Cambridge, en Ontario, devront mettre au point un élément clé de l'imposant télescope d'un milliard et demi de dollars américains.

« Notre instrument, le capteur de pointage fin, est essentiel au succès de la mission. Il sera capable d'établir la position d'étoiles dont l'éclat est très faible avec une grande précision afin de permettre au télescope spatial de capter des images à haute résolution », d'expliquer Alan Haase, premier vice-président et directeur général du groupe Space & Technology.

Avec ses 6,5 mètres de diamètre, le miroir principal du télescope spatial *James Webb* sera sept fois plus grand que celui de son prédécesseur *Hubble*. Il pourra ainsi capter les lueurs d'objets célestes 400 fois moins lumineux que ceux pouvant être observés par les meilleurs télescopes actuels.

« Lorsqu'il sera lancé en 2011, le télescope spatial James Webb pourra jeter un regard inédit vers le passé puisqu'il nous permettra d'observer les objets célestes les plus distants qui soient », d'affirmer John Hutchings, le responsable canadien du projet.

La lumière des objets très éloignés peut mettre en effet plusieurs milliards d'années à nous parvenir. En nous permettant d'observer des événements qui sont terminés depuis longtemps, les télescopes font ainsi office de véritables machines à voyager dans le temps.

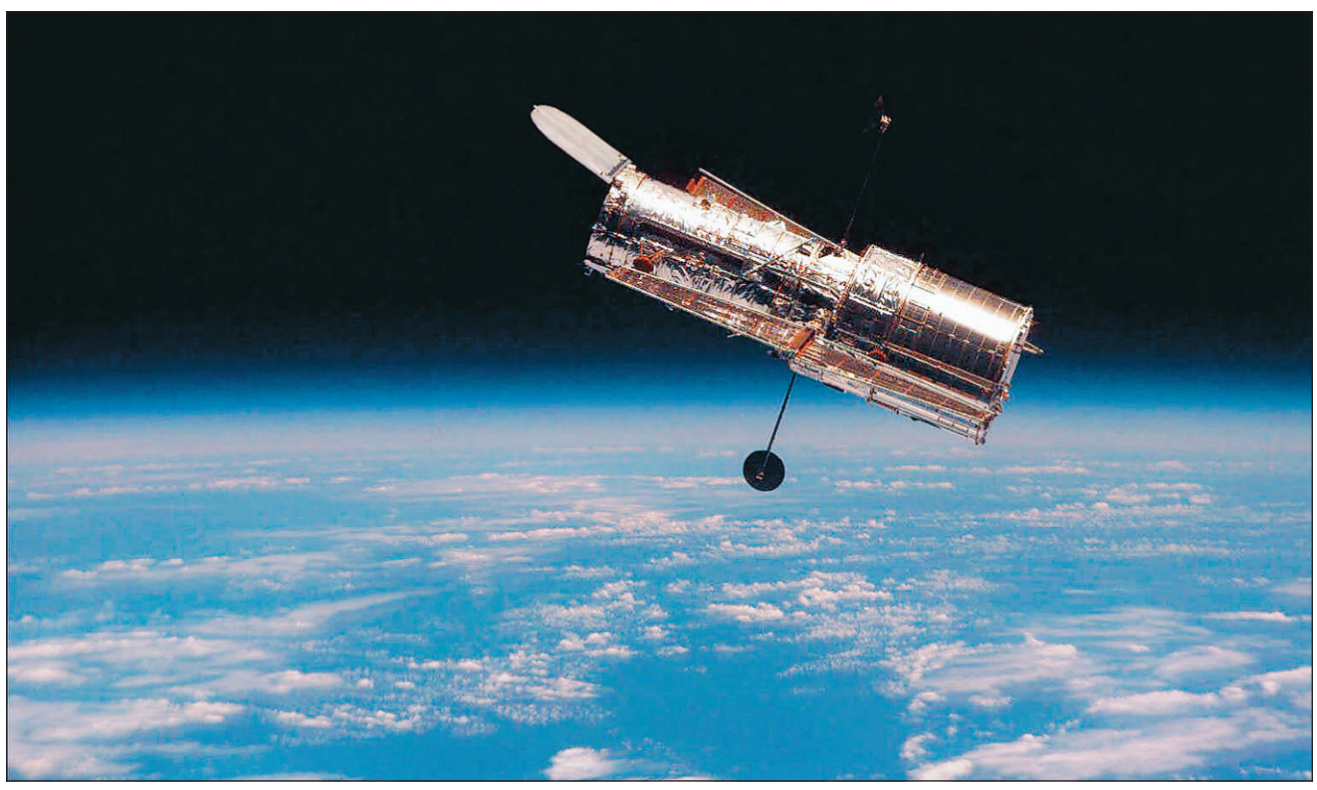

PHOTO AP/ARCHIVES LA PRESSE

Le Canada participera à la construction du futur téléscope spatial *James Webb*, le descendant de *Hubble* dont on voit ici une photographie prise en 1997.

« Le télescope *James Webb* permettra de lever le voile sur les étoiles et les quasars apparus dans les premiers instants de l'Univers, ainsi que d'observer la formation d'étoiles et de planètes dans nos galaxies voisines », renchérit Virendra Jha, de l'Agence spatiale canadienne.

L'Institut Herzberg d'astrophysique a joué un rôle déterminant pour définir le rôle du Canada dans ce projet qui implique également l'Agence spatiale européenne. La mission canadienne représente des investissements de 5 millions de dollars pour la conception du capteur, et de 70 millions en incluant sa construction. « Ce projet permettra de développer une expertise très spécialisée au pays. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la science au Canada », d'affirmer Alain Berinstain, de l'Agence spatiale canadienne. La participation du Canada lui assure également un accès au télescope pour la réalisation d'expériences scientifiques.

Le télescope de 6600 kg sera placé sur une orbite située à 1,5 million de kilomètres de la Terre, où il recueillera la lumière dans le domaine de l'infrarouge. L'appareil sera muni d'un immense pare-soleil presque aussi large qu'un court de tennis, qui empêchera la lumière parasite d'entrer dans le télescope. Le pare-soleil maintiendra également les instruments du télescope à une température de 37 degrés au-dessus du zéro absolu, soit -236 degrés Celsius. Travailler à aussi basse température permet de s'affranchir du bruit thermique et garantit des données d'une grande pureté.

Laval protège ses milieux humides

CHARLES CÔTÉ

Les marais, étangs et marécages de Laval ont obtenu hier une protection relative contre le développement immobilier avec le dévoilement d'un inventaire fait par la ville.

« C'est une décision de première importance, a affirmé le maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Pour la première fois une ville fait l'inventaire de ses milieux humides, et fait l'inventaire de la faune et de la flore qui s'y trouve. »

Les milieux humides ont été classés pour leur valeur en fonction de leur biodiversité. Les plus précieux seront soustraits au développement. Les autres pourront être détruits seulement si le promoteur immobilier offre en compensation un terrain favorable à la création d'un autre milieu humide équivalent ou s'il contribue à un fonds dont Laval annonçait hier la création. Le fonds servira à acquérir des milieux naturels pour en faire des réserves.

L'annonce d'hier a été saluée par le Conseil régional en environnement de Laval, qui avait réalisé un premier inventaire des zones humides ces dernières années. Son directeur, Guy Garand, se réjouissait de la qualité de l'étude réalisée par la Ville. « Ils ont trouvé plus de milieux humides que nous, dit-il. Ils avaient six ou sept équipes sur le terrain, ils ont employé la géomatique, ils y ont mis le paquet. »

Le rapport de la Ville fait état de 740 milieux humides sur le territoire, dont 339 se retrouvent en « zone blanche », c'est-à-dire dans des secteurs où le développement résidentiel ou commercial est autorisé.

Les autres se retrouvent sur les rivages autour de l'île Jésus (125) ou en zone agricole (276).

Les milieux situés en zone blanche totalisent 322 hectares, soit à peine plus de 1 % de la superficie totale de Laval. Mais ils sont très important tant pour la nature très diverse qui les habite que pour les services qu'ils rendent, affirme M. Garand. « Ce sont les reins de la nature, dit-il. C'est ce qui filtre l'eau. Ils maintiennent le niveau des rivières et permettent le rechargement des nappes phréatiques. Quand on touche aux milieux humides, on touche à la qualité de l'eau. »

Cet inventaire ne soustrait pas pour autant les milieux humides au développement, avertit M. Garand. « Pour les protéger, il va falloir que tout le monde mette l'épaule à la roue, dit-il. Leur protection relève du ministère de l'Environnement. Et la politique provinciale est : zéro perte nette. Maintenant, la Ville de Laval fait sienne cette politique. »

Le dépôt public de cet inventaire prendra toute son importance avec la refonte prochaine du schéma d'aménagement à Laval, selon M. Garand.

LE CHEF DE FILE DE LA VENTE DIRECTE DE VACANCES EST DÉSORMAIS À MONTRÉAL!

Vous n'avez pas besoin de votre agent de voyages pour vous dire que vous désirez prendre des vacances dans le sud cet hiver. Et non plus pour vous y rendre. Car *Go Travel Direct*, la plus grande société de vente directe de vacances du Canada, est désormais ici à Montréal avec les plus bas prix sous le soleil, garanti.

NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

En tant que plus grande société de vente directe de vacances au Canada, nous ne vendons nos excellents forfaits-vacances que directement avec vous en ligne, en personne ou par téléphone. Cela vous fait épargner les frais supplémentaires facturés par votre agent de voyages. Le résultat : vous obtenez des vacances de qualité pour beaucoup moins cher.

LES PLUS BAS PRIX SOUS LE SOLEIL, GARANTI

Nous n'affirmons pas seulement offrir les forfaits-vacances soleil au plus bas prix — nous le garantissons. Si vous trouvez dans une brochure 2004-2005 d'un de nos concurrents le même forfait que nous offrons à moindre coût, nous vous accorderons le même prix et nous donnerons à tous les voyageurs de votre groupe 100 $ en argent. GARANTI.

CUBA
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS
À PARTIR DE 699$
CLUB AMIGO MAYANABO
DÉPARTS LE 1ER ET LE 8 JANVIER
FORFAIT TOUT COMPRIS INCLUT HÔTEL, VOL, TRANSFERTS. TAXES INCLUSES.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS
À PARTIR DE 890$
FUN ROYALE RESORT
DÉPART LE 11 DÉCEMBRE
FORFAIT TOUT COMPRIS INCLUT HÔTEL, VOL, TRANSFERTS. TAXES INCLUSES.

MEXIQUE
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS
À PARTIR DE 754$
DOS PLAYAS CANCUN
DÉPARTS LES 6 ET 13 JANVIER
FORFAIT TOUT COMPRIS INCLUT HÔTEL, VOL, TRANSFERTS. TAXES INCLUSES.

GoTravelDirect.com
(514) 849-3344 • 303, rue Émery

* Valide pour les forfaits-vacances 2004/05 pour adultes et enfants. Départs de Montréal seulement. Les prix sont établis par personne basés sur une occupation double et incluent le vol, l'hôtel, les transferts et les taxes. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

GO TRAVEL DIRECT

3253245A

POLITIQUE

ÉLECTIONS PARTIELLES

Un indépendant fait une chaude lutte aux libéraux dans Nelligan

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Le Parti libéral s'active afin de conserver sa forteresse de Nelligan aux élections complémentaires de lundi. La lutte s'y avère un peu plus chaude que prévu en raison de la présence d'un candidat indépendant, Michel Gibson, défusionniste bien connu qui était membre du comité exécutif libéral jusqu'au déclenchement de la campagne.

« Les gens vont avoir des surprises, prédit M. Gibson. Notre vote est bien sorti pour le scrutin anticipé, ce qui laisse voir de belles choses pour lundi. »

Normalement, l'élection d'un candidat libéral dans Nelligan passe comme lettre à la poste avec des majorités, en moyenne, de 20 000 votes. C'était le cas de Russell Williams depuis 1989 et de Clifford Lincoln avant lui, mais la jeune avocate Yolande James doit retrousser ses manches et elle accepte volontiers toute l'aide extérieure pour assurer son élection.

« Je ne tiens rien pour acquis. C'est un autre contexte, une élection partielle et il sera très important de faire sortir le vote », indique cette ancienne attachée politique de M. Williams qui travaille maintenant au cabinet du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

La semaine dernière, une dizaine de députés et de ministres sont venus lui prêter main-forte au cours de visites à domicile. Samedi, le premier ministre Jean Charest faisait même partie d'un deuxième contingent destiné au porte-à-porte. Les visites de ministres et députés vont se poursuivre ainsi jusqu'à dimanche.

« La présence d'un candidat indépendant, ça va jouer dans le vote de lundi », prédit également la candidate du Parti québécois, Sahar Hawili, une cégépienne de 22 ans.

Le PLQ se rend compte dans Nelligan que la délicate question des défusions municipales reste d'actualité dans l'ouest de l'île de Montréal. L'ancienne ville de Pierrefonds forme la plus grande partie de la circonscription. À cet endroit, 70 % des gens ont voté pour la défusion, mais ils ne représentaient que 25 % des électeurs inscrits.

« Je dis aux gens que je préfère travailler pour l'avenir, souligne Mme James. Je veux aider à améliorer les services, tant sur la scène municipale que dans la santé. »

Le Parti libéral s'active afin de conserver sa forteresse de Nelligan aux élections complémentaires de lundi. Mais la lutte s'y avère un peu plus chaude que prévu en raison de la présence d'un candidat indépendant et défusionniste bien connu.

Âgée de 26 ans, Yolande James a été choisie pour représenter le PLQ dans Nelligan parmi quatre candidats, dont Michel Gibson. Celui-ci soutient qu'il ne cherche pas sa revanche, mais qu'il souhaite plutôt faire valoir le point de vue d'électeurs qu'on a « trop souvent tenu pour acquis » dans Nelligan.

« Les gens en ont assez dans la circonscription. Si je suis élu, c'est pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il rouvre la loi 9 sur la réorganisation municipale », soutient celui qui oeuvre comme conseiller municipal depuis 14 ans et qui a reçu l'appui de plusieurs élus défusionnistes pour cette élection complémentaire, dont Bill Tierney, John Meaney et Bill McMurchie.

« Même s'ils ne sont pas très visibles, on a vu lors du référendum municipal que les défusionnistes sont très efficaces sur le terrain », explique d'ailleurs Éric Aussant, rédacteur en chef de l'hebdo local, *Cités nouvelles*.

De son côté, le candidat de l'ADQ, Ton Pentefountas, dit ne pas se faire d'illusions pour lundi, mais il constate lui aussi que les électeurs rencontrés ont beaucoup de reproches à faire au Parti libéral. « Il n'est pas question de récompenser le gouvernement Charest pour des promesses non tenues, que ce soit dans le domaine municipal ou pour les baisses d'impôts inexistantes », lance cet avocat de 39 ans. Criminaliste au franc-parler, il ajoute : « À Ottawa, Jean Charest est en train de dire à Paul Martin qu'il n'a pas *livré la marchandise*. M. Martin n'a qu'à lui répondre : toi non plus, Jean. »

Négligée dans la course, la candidate péquiste, Sahar Hawili, entend également beaucoup de critiques face au gouvernement libéral. « Nous sommes mieux reçus que dans le passé dans Nelligan. Les gens sont en colère en raison des défusions, c'est évident », explique celle qui a travaillé pour le Bloc québécois à la dernière campagne fédérale.

Cette courte expérience de la politique lui a donné la piqûre puisqu'elle continuera à militer quoiqu'il advienne.

Trois autres candidats apparaîtront également sur le bulletin de vote dans Nelligan, lundi, soit Josée Larouche pour l'Union des forces progressistes, Ryan Young pour le Parti vert, et Blair T. Longley du Bloc Pot.

COLLOQUE

Des approches originales en santé mentale

ÉMILIE CÔTÉ

Plus de 300 intervenants sont réunis à Montréal afin de partager leurs « meilleures pratiques en santé mentale », comme l'indique le thème de leur colloque. Dans les ateliers, plusieurs insistent sur l'importance d'intervenir au-delà des institutions, en présentant des programmes de soins et de services qui ne sont pas traditionnels.

« Les approches novatrices et originales méritent d'être diffusées, fait valoir André Lemieux, directeur général de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine. Les meilleures pratiques reposent sur le croisement d'expertises multiples. » Mais beaucoup reste à faire pour rapprocher les hôpitaux des CLSC et des organismes communautaires, souligne-t-il.

« Pour y arriver, il faut développer une mentalité de santé communautaire et sortir de la rigidité institutionnelle », indique Marie-Carmen Plante, psychiatre au CHUM.

La cofondatrice de Suicide-Action Montréal présentait hier le programme *Outreach*, pratiqué par l'Équipe itinérance du CLSC des Faubourg dont elle fait partie. Ce programme vise à « repérer » les gens qui vivent dans la rue et qui sont sont en dehors des services traditionnels, pour ensuite leur venir en aide. On affirme que 80 % des sans-abri vivent un sentiment de détresse psychologique et que 30 % commettent une tentative de suicide.

Beaucoup reste à faire pour rapprocher les hôpitaux des CLSC et des organismes communautaires.

Le programme comprend deux volets : un *walk-in* clinique offert au CLSC durant l'après-midi, ainsi que des « observations mobiles » sur le terrain. « Nous avons une approche de *petits pas*, avec empathie et sans préjugés, explique-t-elle. Pour établir une relation de confiance avec eux, il faut d'abord répondre à leurs besoins de base. En donnant une paire de bottes par exemple, on peut initier un lien. »

L'Équipe itinérance doit travailler en collaboration avec les milieux hospitaliers, les sans-abri nécessitant souvent des soins urgents de santé physique. Quelques irritants peuvent alors survenir — des hôpitaux refusant de les hospitaliser —, d'où le but du présent colloque de favoriser une collaboration « inter-organisations ».

Présenté hier, le projet *Je termine mon secondaire* — offert aux jeunes adultes souffrant de troubles mentaux sévères — est un exemple de partenariat souhaité. Trois collaborateurs d'horizons différents y participent : l'organisme communautaire Projets PART (Programme d'apprentissage au retour au travail), la Clinique des jeunes adultes de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, ainsi que la Commission scolaire de Montréal.

Au cours des trois années d'existence du programme, le nombre d'examens réussis par la quarantaine d'élèves inscrits a triplé. « Ils vivent enfin un succès, explique Nathalie Letendre, coordonnatrice des programmes en formation. Ils sont fiers de montrer leur carte étudiante, car ils ont un rôle à jouer. »

« Dans leur vie, ils ont dû faire face à beaucoup de préjugés », souligne Ginette Comtois, psychologue à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine

C'est le second colloque organisé par l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, l'hôpital Douglas et le Centre hospitalier Robert-Giffard. En 2001, ces établissements ont signé une entente afin de collaborer davantage.

EN BREF

Céline Dion: spectacle annulé

Au lendemain des World Music Awards tenus mercredi, où elle a reçu le prix Diamant pour l'artiste féminine ayant vendu le plus grand nombre de disques, Céline Dion a dû annuler son concert d'hier soir au Colosseum, ainsi que la conférence de presse qu'elle devait donner tout de suite après. La chanteuse a contracté une infection des sinus qui l'oblige à se reposer pendant quatre jours. Les spectacles de *A New Day* devraient reprendre le mercredi 22 septembre.
Ève Dumas

Cogeco obtient une injonction

L'entreprise Cogeco a obtenu hier une injonction provisoire d'une semaine pour empêcher les stations de radio CHOI et de CKNU, propriété de Genex Communication, d'identifier les commanditaires qui achètent de la publicité à la station de Cogeco CJMF 93,3. De plus, les animateurs Jean-François Fillion et André Arthur ne pourront plus inciter les auditeurs à boycotter les commerces qui choisissent de diffuser leur publicité sur les ondes de CJMF. Par sa requête, Cogeco souhaitait mettre un terme à ce qu'elle qualifie de campagne de dénigrement menée par Genex et ses employés.

ALCOOL AU VOLANT

Le sort d'un récidiviste est incertain

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Jean-Guy Lafleur, un récidiviste de l'alcool au volant de 68 ans, ne saura pas avant lundi s'il peut recouvrer sa liberté en attendant la fin des procédures contre lui. Il est accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort.

Ce cultivateur de Chatham-Brownsburg a refusé, mardi soir, de subir l'alcootest après avoir happé avec son camion Richard Michaud, un motocycliste de 19 ans qui revenait chez lui après son travail. Il lui aurait coupé le chemin.

Au lieu d'arrêter après l'impact, survenu près de l'entrée de sa demeure sur la route 148, l'accusé est entré chez lui où il bu de la bière.

Le casier judiciaire de Lafleur démontre qu'il a été condamné pour conduite avec les facultés affaiblies en 1975, 1978 et 1986.

MEURTRE DE SÉBASTIEN LACASSE

Trois autres arrestations

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Trois autres arrestations ont été faites hier relativement à l'assassinat en pleine rue de Sébastien Lacasse, 19 ans. La police de Laval a maintenant appréhendé 11 jeunes gens depuis la commission de ce crime, survenu tôt le 8 août.

Un des garçons appréhendés dans la dernière foulée est âgé de 17 ans et il a pu reprendre sa liberté après avoir comparu en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, au palais de justice de Laval, sous une accusation d'entrave au travail des policiers.

À la suite du tragique événement, il aurait disposé d'un chandail plein de sang appartenant au principal accusé de cette sordide histoire. Depuis, il l'a remis aux policiers lavallois.

Les deux autres jeunes gens arrêtés ont 18 ans. Les enquêteurs aimeraient qu'ils soient accusés de meurtre non prémédité, mais le bureau des substituts du procureur général n'avait pas encore arrêté sa décision à la fermeture du greffe hier.

Ménopause et libido

Vous êtes **ménopausée ?**
Vous ne prenez pas d'hormones ?
Vous éprouvez **une baisse de désir sexuel ?**

Vous pourriez participer à une étude de recherche investigant l'amélioration de la libido à l'aide **d'un timbre de testostérone naturelle pour la femme.**

Pour être admissible, vous devez, de plus, avoir un conjoint stable et ne pas prendre d'antidépresseur.

Étude sous la direction d'un spécialiste de la ménopause **Dr Michèle Moreau**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Karine Chaussé, infirmière, au (514) **257-8796**

3254713

MONDE

Une roquette rate Hamid Karzaï

AGENCE FRANCE-PRESSE

KABOUL – Les talibans ont revendiqué par le biais de leur porte-parole une attaque à la roquette tombée hier matin à proximité d'une école que le président afghan Hamid Karzaï s'apprêtait à visiter, avant de menacer l'ensemble des candidats à la présidentielle du 9 octobre.

« Nous revendiquons l'attaque à la roquette de ce jour dans la province de Paktia, qui visait le président Karzaï », a déclaré le porte-parole de la milice islamiste chassée du pouvoir en novembre 2001, Abdul Latif Hakimi, au cours d'un entretien téléphonique.

« Il a eu de la chance, la roquette l'a raté (...) tous les candidats présidentiels sont notre cible prioritaire car ils se présentent à une élection mise en place par les Américains », a-t-il ajouté.

Les talibans, très actifs dans le Sud et le Sud-Est afghans, ont promis de perturber l'élection présidentielle, la première de l'histoire du pays.

L'ensemble des acteurs sécuritaires, notamment la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) et la coalition sous commandement américain déployée en Afghanistan, ont dit s'attendre à une recrudescence de l'« activité terroriste » avant le scrutin.

Hier, alors que l'hélicoptère présidentiel allait se poser sur la petite base aérienne de la ville de Gardez, une roquette est tombée à proximité du collège qu'Hamid Karzaï devait visiter quelques dizaines de minutes plus tard.

L'attaque n'a blessé personne, mais l'hélicoptère a immédiatement fait demi-tour et la visite du président a été annulée.

« Cette élection va créer un gouvernement dans l'intérêt des Américains », a poursuivi le porte-parole des talibans, en affirmant que les miliciens avaient demandé « à la nation afghane de boycotter le scrutin ».

Humour

Quelques heures plus tôt, le président Hamid Karzaï avait fait preuve d'humour, commentant l'attaque devant un groupe de journalistes qui l'avaient accompagné dans le Sud-Est.

« Ce n'était rien en fait », a-t-il dit dans un point de presse informel dans son palais, à Kaboul. « Je pense que nos gens (chargés de la sécurité, ndlr), ont pris beaucoup de précautions, sans raisons », a-t-il ajouté.

« Nous étions sur le point d'atterrir, j'ai vu une foule et soudain l'hélicoptère a repris de l'altitude et de la vitesse. Nous avons pensé qu'il y avait un problème de moteur, et plus tard, on nous a expliqué qu'on ne se poserait pas en raison d'une attaque à la roquette », a-t-il raconté très naturellement aux journalistes.

« La prochaine fois, j'irai en cachette, je ne le dirai à personne », a-t-il plaisanté.

« J'irai dans les provinces », a-t-il assuré à un journaliste qui lui demandait s'il quitterait à nouveau la capitale à moins de quatre semaines de l'élection présidentielle du 9 octobre, pour laquelle il est candidat.

Le président sortant, d'ethnie pachtoune (majoritaire en Afghanistan), a besoin de l'appui du Sud et du Sud-Est majoritairement pachtounes pour remporter le scrutin.

Liberté restreinte

Mais à la différence des 17 autres candidats, sa liberté de mouvement est restreinte. Entouré de mesures de sécurité draconiennes et protégé par une entreprise de sécurité américaine, Dyncorp, elle-même visée par un attentat le 29 août dans le centre de Kaboul, il sort rarement de son palais présidentiel.

En septembre 2002, alors qu'il voyageait dans sa province natale de Kandahar, il avait été victime d'une tentative d'assassinat, la dernière en date. Une balle avait alors frôlé son visage.

PHOTO AP

C'était le 5 février 2003. Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire d'État américain Colin Powell avait exhibé une fiole contenant une substance blanche censée représenter du bacille de charbon (anthrax). C'était pour lui une façon d'évoquer la menace irakienne. On connaît la suite.

L'invasion de l'Irak était «illégale», dit Kofi Annan

MARC THIBODEAU

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a suscité une levée de boucliers hier en qualifiant pour la première fois « d'illégale » l'invasion de l'Irak et en jugeant « improbable » la tenue d'élections crédibles dans le pays en janvier 2005.

Ses propos, tenus lors d'une entrevue avec la BBC, ont poussé hier le président américain George W. Bush et plusieurs de ses alliés à défendre l'invasion lancée en mars 2003.

« De notre point de vue et du point de vue de la Charte (des Nations unies), c'était illégal », a commenté sans ambiguïté M. Annan, qui avait insisté à plusieurs reprises avant le début de l'offensive contre l'Irak sur la nécessité d'obtenir une nouvelle résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force.

Les autorités américaines et britanniques, après avoir tenté de forcer la main du Conseil de sécurité en exerçant une forte pression sur plusieurs pays membres, avaient renoncé dans les jours précédant l'invasion à l'idée de présenter une telle résolution, sachant qu'elle aurait été défaite.

Le président américain avait alors souligné qu'une précédente résolution menaçant le régime de Saddam Hussein de « graves conséquences » s'il refusait de désarmer suffisait à légitimer le recours à la force.

M. Bush, qui était en campagne électorale hier dans le Minnesota a évoqué la même thèse en réponse aux propos du secrétaire général des Nations unies.

« Le Conseil de sécurité a voté par 15 voix contre une pour que Saddam Hussein avoue et désarme sous peine de faire face à de sérieuses conséquences. Je pense que quand les organisations disent quelque chose, il vaut mieux qu'elles le pensent », a souligne le président, qui avait accusé le Conseil de « faillir à ses responsabilités » dans les jours précédant la guerre.

Tour à tour, la Grande-Bretagne, l'Australie, le Japon, la Pologne et la Bulgarie sont montés au front pour défendre la légalité de l'invasion.

Rapports alarmistes

Le premier ministre australien, John Howard, qui mettra son poste en jeu dans quelques semaines face à un électorat divisé sur la guerre en Irak, a notamment souligné que l'ONU était « paralysée » et incapable de répondre aux crises diplomatiques.

Cette vive polémique survient alors que se multiplient les rapports alarmistes sur la situation en Irak, où le nombre d'attaques contre les forces américaines a monté en flèche au cours des derniers mois.

Hier, le *New York Times* faisait état d'un rapport « pessimiste » des services de renseignements américains qui évoque, comme scénario le plus sombre, une détérioration accrue de la situation en Irak menant directement à une guerre civile. Le document souligne que le pays se dirige, dans le meilleur des cas, vers une stabilisation fragile tant sur le plan sécuritaire que politique.

Le document fait écho aux conclusions d'une récente analyse de l'Institut d'études stratégiques de Londres qui évoquait aussi les risques de guerre civile. Le Centre d'études stratégiques et internationales de Washington prévient de son côté dans un récent rapport que l'Irak « ne pourra pas être qualifié de succès avant un long moment », l'insécurité bloquant toute possibilité de reconstruction.

Comme le reconnaît le Pentagone, plusieurs villes sont actuellement contrôlées par les insurgés, compliquant d'autant la tenue des élections en janvier. M. Annan a indiqué à la BBC que le scrutin ne pourrait être tenu si la sécurité demeure comme elle est à l'heure actuelle.

Le candidat démocrate John Kerry, qui hausse le ton sur le dossier irakien, a souligné hier que « l'instabilité s'accroît et la violence se répand » malgré les affirmations contraires de l'administration américaine. Il a accusé le président Bush, qui le juge défaitiste, de « ne pas dire la vérité » au peuple américain.

L'ancien secrétaire américain à la Défense, Robert McNamara, en poste à l'époque de la guerre du Vietnam, a déclaré hier que les États-Unis « se sont trompés » en Irak. « C'est un problème épouvantable et je ne sais pas comment cela finira », a-t-il noté.

Sur le terrain, les prises d'otages ont continué hier. Deux Américains et un Britannique ont été enlevés par des hommes armés qui ont fait irruption dans leurs résidences à Bagdad.

Ces enlèvements rappellent le sort de deux travailleuses humanitaires italiennes qui ont été attaquées dans leur bureau le 7 septembre par un commando. Une vingtaine de ressortissants étrangers sont actuellement retenus ou portés disparus à l'échelle du pays. Une vingtaine d'autres ont été assassinés.

Avec AFP, AP, BBC et Reuters

Eltsine met en garde Poutine contre le recul de la démocratie

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU – L'ancien président russe Boris Eltsine est sorti de son silence hier, mettant en garde contre le reniement des acquis démocratiques après les propositions d'un renforcement « radical » du pouvoir du Kremlin annoncées par Vladimir Poutine à la suite de la prise d'otages de Beslan.

« Nous ne nous permettrons pas de renoncer à la lettre, et surtout à l'esprit de la Constitution que le pays a adoptée lors d'un référendum national en 1993, ne serait-ce que parce que l'étouffement des libertés et l'amoindrissement des droits démocratiques seraient aussi une victoire des terroristes », a dit M. Eltsine dans un entretien à l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti*.

Il s'est dit « fermement convaincu que les mesures que la direction du pays prendrait après Beslan resteraient conformes à ces libertés démocratiques qui sont l'acquis le plus précieux de la Russie dans la dernière décennie ».

« Seul un pays démocratique est capable de s'opposer efficacement au terrorisme, et peut compter participer à cette lutte côte à côte avec tous les pays civilisés du monde », a encore dit M. Eltsine.

Critiques américaines et européennes

Le renforcement du pouvoir annoncé par Vladimir Poutine pour assurer « l'unité » du pays face à la menace terroriste en supprimant notamment l'élection au suffrage universel des gouverneurs de régions et en passant à un système électoral qui devrait renforcer encore la domination du « parti du pouvoir » sur le Parlement, a suscité les critiques tant des États-Unis que de l'Union européenne.

Les réserves émises par Washington et Bruxelles sur le développement de la démocratie russe ont contraint Moscou à se prévaloir d'une « affaire intérieure », provoquant un nouveau bémol dans l'alliance promue par Vladimir Poutine entre son pays et les Occidentaux face au terrorisme.

Malgré une vague de critiques dans la presse, l'opposition et jusque chez certains membres du parti pro-Kremlin Russie Unie, les « propositions » de M. Poutine n'ont pas soulevé de gros remous en Russie. Une manifestation a rassemblé une quarantaine de personnes hier à Moscou.

Et plusieurs appels avaient été lancés dans des médias libéraux à Boris Eltsine, considéré, malgré tous les griefs à son égard, comme le « patriarche » de la démocratie russe, pour qu'il sorte de son silence.

« Boris Nikolaïevitch, vous vous taisez depuis trop longtemps, et on a peine à croire que vous êtes monté un jour sur un blindé pour défendre l'avenir de la Russie (lors du putsch conservateur d'août 1991) », avait écrit mardi dans le quotidien *Kommersant* le milliardaire Boris Berezovski, ancienne éminence grise du Kremlin exilé à Londres après l'élection de Vladimir Poutine en 2000.

« Pour entrer une nouvelle fois dans l'histoire, (Boris Eltsine) n'a pas besoin de quitter le Parti en plein congrès (comme il l'avait sous le régime soviétique) ou de monter sur un char, mais simplement de dire quelques mots, deux ou trois phrases », soulignait aussi hier le journal en ligne *Gazeta.ru*.

Ce média soulignait que pour cela Boris Eltsine devrait rompre le « contrat » qu'il est présumé avoir conclu avec Vladimir Poutine lors de la passation de pouvoir en 2000, lui assurant l'immunité ainsi qu'à son « clan » en échange de son silence.

Vladimir Poutine se trouvait hier à Astana, au Kazakhstan, pour un sommet de la Communauté des États indépendants (CEI, ex-URSS moins les Pays Baltes) lors duquel il a de nouveau dénoncé une attaque de « l'internationale terroriste » à Beslan.

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Nouveau sondage

Un deuxième sondage publié hier indique que le président américain George W. Bush et son adversaire démocrate John Kerry sont revenus pratiquement à égalité dans les intentions de vote, à moins de sept semaines de la présidentielle. L'institut Pew a publié les résultats d'une enquête menée en deux temps, entre le 8 et le 14 septembre, montrant le spectaculaire et extrêmement rapide resserrement de l'écart entre MM. Bush et Kerry. Un autre sondage publié hier par l'édition en ligne du *Wall Street Journal* accordait 48 % des intentions de vote à M. Kerry, contre 47 % pour M. Bush. Plusieurs autres sondages publiés depuis la fin de la convention républicaine le 2 septembre accordaient une confortable avance au président Bush, allant jusqu'à 11 points.
d'après AFP

SOUDAN

Nouveaux amendements

Les États-Unis ont apporté hier de nouvelles retouches à leur projet de résolution sur le Darfour afin de vaincre les réticences de plusieurs membres du Conseil de sécurité. Cette nouvelle version avertit toujours le gouvernement soudanais qu'au cas où il ne remplirait pas ses obligations de restaurer la sécurité au Darfour, le Conseil « envisagerait des mesures », c'est-à-dire des sanctions, contre son secteur pétrolier. Mais elle précise qu'une telle démarche serait entreprise « après consultations avec l'Union africaine » (UA). Certaines délégations ont exprimé leur satisfaction après ces changements mais la Chine a indiqué avoir toujours « des problèmes » avec le texte.
d'après AFP

CHILI

Le juge confirmé

La Cour d'appel de Santiago a confirmé hier dans ses fonctions le juge Juan Guzman Tapia, chargé de l'enquête sur l'ex-dictateur Augusto Pinochet pour des atteintes aux droits de l'homme durant son régime, rejetant le recours en récusation des avocats du général à la retraite de 88 ans. La troisième chambre de la Cour d'appel, dans un arrêt qui ne peut être l'objet d'aucun recours, a estimé que le magistrat pouvait continuer ses investigations sur l'Opération Condor, un plan secret et concerté des dictatures sud-américaines des années 70 et 80 pour éliminer leurs opposants. Les avocats de l'ancien dictateur demandaient la récusation du juge au motif qu'il était partial, éprouvant de l'antipathie envers leur client.
d'après AFP

ÉTATS-UNIS

HRW dénonce

Les tribunaux d'exception mis en place par les États-Unis à Guantanamo privent les prévenus de procès équitables et doivent être supprimés, a écrit hier Human Rights Watch (HRW) au secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld. Les accusés doivent être jugés devant des tribunaux réguliers, fédéraux ou militaires, estime l'organisation de défense des droits de l'homme, qui avait un observateur aux audiences organisées à Guantanamo en août devant ces comités militaires. 585 personnes sont détenues à Guantanamo depuis plus de deux ans et demi, maintenues quasiment sans contact avec l'extérieur et notamment sans avocat, après avoir été arrêtées dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ».
d'après AFP

AFRIQUE DU SUD

Fonctionnaires en grève

Plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires sud-africains — enseignants, personnels de santé, gardiens de prison, policiers — étaient en grève et ont manifesté hier dans plusieurs grandes villes d'Afrique du Sud pour réclamer de meilleures conditions salariales. Environ 100 000 personnes ont manifesté à travers le pays, selon la police, tandis que les syndicats estimaient ce chiffre entre 150 000 et 200 000. Il s'agissait du plus important mouvement de grève depuis les élections démocratiques de 1994. Les syndicats réclament une hausse salariale de 7 %, le gouvernement affirme qu'il ne peut aller au-delà des 6 % qu'il a proposés.
d'après AFP

L'Iran dément se livrer à des expériences nucléaires

Des photos satellites d'un site militaire ont été publiées mercredi

AGENCE FRANCE-PRESSE

VIENNE — Les États-Unis ont lancé hier des accusations contre l'Iran au sujet de possibles expériences nucléaires militaires, ce que Téhéran a démenti, alors que les discussions entre Européens et Américains pour une résolution de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le programme nucléaire du pays semblaient bloquées en soirée.

Les tractations entre les Américains — qui veulent une saisine du Conseil de sécurité de l'ONU en novembre en vue de sanctions internationales — et l'Union européenne (UE) — qui refuse tout ultimatum explicite — pourraient, selon des diplomates, se poursuivre jusqu'au week-end à Vienne, siège de l'AIEA.

La délégation américaine a demandé à l'AIEA de s'expliquer sur le fait que l'agence onusienne de sûreté nucléaire n'ait pas encore visité le site militaire iranien de Parchine, près de Téhéran.

Des photos satellites de ce site ont été publiées mercredi soir par un organisme proche des services de renseignements américains, l'Institute for Science and International Security, et par la chaîne de télévision ABC News.

« Pour nous, cela démontre des intentions militaires », a déclaré une source américaine.

« Nous démentons catégoriquement qu'il y ait des activités liées au nucléaire à Parchine », a rétorqué Hossein Moussavian, porte-parole de la délégation iranienne auprès de l'AIEA.

Des sources diplomatiques avaient déclaré que l'AIEA avait demandé à visiter le site, sans avoir reçu d'accord à ce stade, mais que l'agence onusienne n'avait pas fait mention de Parchine dans son dernier rapport début septembre.

M. Moussavian a démenti que la République islamique ait reçu une demande en ce sens : « Ils n'ont pas demandé d'y aller. S'ils le font, nous accepterons », a-t-il dit.

Le porte-parole de l'AIEA Mark Gowdezcky a lui aussi démenti comme « sans fondements ces informations de presse », en soulignant au contraire « l'objectivité reconnue des rapports techniques de l'AIEA ». Au sujet de Parchine, « l'agence a salué la bonne volonté des autorités iraniennes à discuter (...) des informations publiques sur les équipements ayant des applications militaires et civiles ».

L'AIEA mène depuis 2003 des inspections pour s'assurer que le programme nucléaire iranien est bien destiné à un usage pacifique comme l'affirme la république islamique et non pas militaire comme le disent les Américains.

Le complexe militaire de Parchine, à 30 km au sud-ouest de Téhéran, abrite une série de projets de défense, notamment d'explosifs chimiques.

La crainte existe, selon des sources américaines, que les Iraniens y mènent également en bunkers des expériences sur « des charges fortement explosives avec un coeur d'uranium appauvri » pour tester « à froid » une réaction fissile militaire.

L'AIEA mène depuis 2003 des inspections pour s'assurer que le programme nucléaire iranien est bien destiné à un usage pacifique, comme l'affirme la république islamique, et non pas militaire, comme le disent les Américains.

De rudes négociations se déroulaient entre les délégations du conseil de l'AIEA, en marge de la réunion plénière du conseil des gouverneurs, qui a été ajourné depuis mardi soir à Vienne.

« Les différences se réduisent. On progresse, mais rien ne dit qu'on arrivera à un accord avant le week-end », a estimé un diplomate européen hier matin.

L'UE, a-t-il dit, « reste ferme » pour refuser un ultimatum à l'Iran impliquant automatiquement l'envoi en novembre du dossier au Conseil de sécurité de l'ONU.

« Il n'y a pas encore d'accord car il n'y pas assez de volonté d'en avoir », a indiqué un autre diplomate dans la soirée.

Les États-Unis jugent « essentiel et urgent » que les Iraniens entreprennent des « actions nécessaires » avant le 31 octobre, notamment sur la nature de leurs projets d'enrichissement et de conversion d'uranium, et réclament des explications complètes pour « vraiment comprendre » leurs activités nucléaires passées.

Les trois grands pays européens, Allemagne, Grande-Bretagne et France, « préfèrent une menace implicite » à adresser à Téhéran mais sans rupture du dialogue.

277 jours avant l'été.

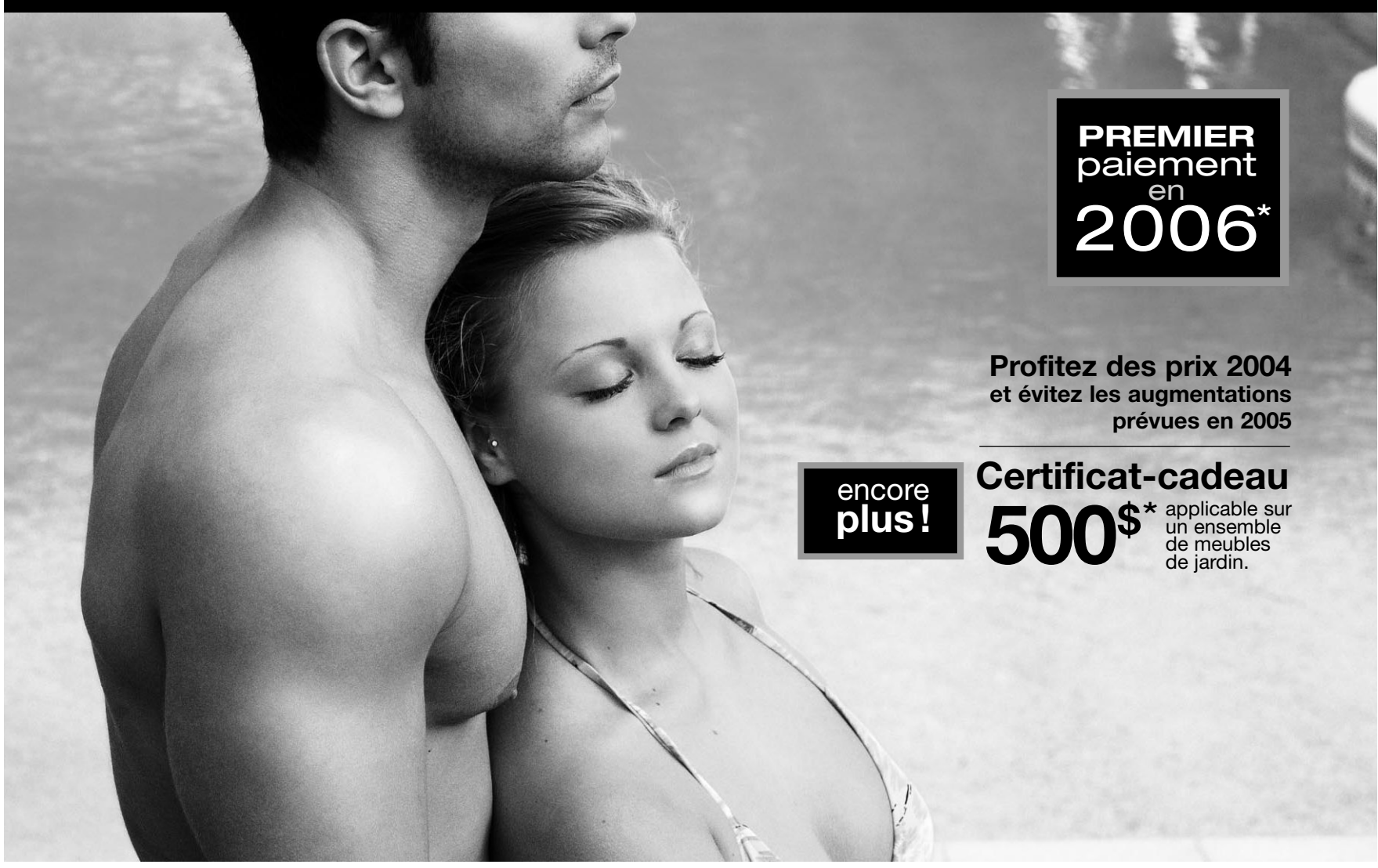

Déjà hâte à l'été? Dans ce cas, soyez prêts à en profiter les premiers, et vous évitez ainsi la cohue du printemps !

En plus, vous n'avez rien à payer avant 2006, et vous profitez des taux actuels avantageux, garantis pour la durée du prêt !

Piscine creusée
14 999$
Chauffe-eau inclus !**
équipée, livrée
et installée !*

Spa complet
7 499$
Ensemble de peignoirs et serviettes inclus !
équipé, livré
et installé !*

Piscine creusée
119$ par mois*
piscine creusée Crystalite 10x20',
équipée, chauffée, livrée et
installée !

Piscine creusée
139$ par mois*
292p², équipée, chauffée,
livrée et installée !

Spa Trévi Lancelot
74$ par mois*
6 places, équipé, livré et
installé !

Spa Trévi Stéréo
94$ par mois*
6 places, équipé, système de son JBL160w.,
40 fibres optiques, livré et installé !

Trévi
LE FABRICANT-INSTALLATEUR
PISCINES • SPAS • MEUBLES

* Détails en magasin. ** 1er paiement en 2006 ou chauffe-eau inclus.

Nos adresses

Blainville
11, boul. de la Seigneurie
Boucherville
1235, rue Ampère
Laval
515, boul. Curé-Labelle, Fabreville
Pointe-aux-Trembles
11800, rue Sherbrooke Est
Châteauguay
115, boul. St-Jean-Baptiste
Joliette
303, boul. Antonio-Barette
Trois-Rivières
2405, rue Bellefeuille
Vanier
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
Lévis
50, route Président-Kennedy
Victoriaville
59A, rue Girouard

3256218A

ACTUALITÉS

ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE

Québec ignorait qu'une famille d'Otterburn Park était dans le deuil

NATHAËLLE MORISSETTE

Trois ans après avoir perdu leur fille dans les attentats du 11 septembre 2001, les parents de Meredith Ewart n'ont toujours pas reçu les condoléances du gouvernement québécois.

Dans un article paru dans *La Presse*, le 11 septembre, le couple, qui habite Otterburn Park, disait avoir eu beaucoup de mots d'encouragement de la part des gouvernements canadien, ontarien et américain après la perte de sa fille et de son mari, Peter Feidelberg, dans l'effondrement du World Trade Center. Mais Québec n'a toujours pas donné signe de vie. Le père de Meredith, Robert Ewart, a d'ailleurs l'impression que le gouvernement péquiste, au pouvoir lors des attentats, n'a pas été touché par leur malheur. « Il aurait été facile pour le Parti québécois d'être informé de ce qui nous arrivait, déplore M. Ewart. Nous avons accordé des entrevues à des médias anglophones. Plusieurs personnes savaient que nous étions dans le deuil. »

Trois ans plus tard, souhaite-t-il toujours que le gouvernement québécois lui transmette ses condoléances ? « Maintenant, c'est trop tard », répond-t-il.

Joint en début de semaine à son bureau de l'École des hautes études commerciales (HEC), Joseph Facal, alors ministre des Relations avec les citoyens, assure qu'il n'était pas au courant du décès du couple Ewart-Feidelberg. « Personne n'a porté à mon attention le fait qu'il y avait une famille résidant au Québec qui avait des parents ayant péri dans les attentats, assure l'ex-ministre péquiste. Si je l'avais su, j'aurais agi de manière humaine. »

Même s'il n'a pas été en mesure de consoler cette famille au moment opportun, M. Facal souligne que son ministère a fait beaucoup de gestes pour minimiser les impacts de l'après 11 septembre, notamment en rencontrant les leaders de la communauté musulmane qui craignaient des représailles et en renforçant la surveillance policière à proximité des mosquées.

« J'ai appris ça en lisant le journal, poursuit Jean-Pierre Charbonneau, député péquiste de Borduas, la circonscription des Ewart. Si ce n'est pas médiatisé et si ce n'est pas porté à notre connaissance, on peut l'ignorer pendant des années. Je vais prendre contact avec eux. Je vais même essayer de les rencontrer. »

Au ministère des Relations avec les citoyens, on mentionne ne pas avoir été mis au courant de cette situation. « Je trouve déplorable qu'on ne leur ait pas présenté des condoléances lorsque c'est arrivé », mentionne Daniel Desharnais, porte-parole de la ministre, Michelle Courchesne.

Impossible toutefois de savoir si le Ministère a l'intention de présenter ses condoléances à la famille en bonne et due forme. « J'inviterais la famille à appeler au ministère des Relations avec les citoyens et on va voir ce qu'on peut faire. »

Surfez en grande sans vous mettre à sec.

Le service Internet
Sympatico[MC]
Intermédiaire

19,95 $/mois
pendant 12 mois[1]

- **Antivirus** pour courriel et **Contrôle parental** inclus.[2]
- Boîte de réception de courriel jusqu'à 2Go – beaucoup plus d'espace de stockage qu'avant.[3]
- Taille possible d'un courriel jusqu'à 20 Mo – partagez photos et vidéos sans problème.[4]
- Libère votre ligne téléphonique.

De plus, obtenez 3 mois gratuits de **MSN Premium**[MC 5]

310-5WEB

www.bell.ca/web

Magasins **Espace Bell**

Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

Bell
Et bien simple.[MC]

3255071A

Le service Sympatico Intermédiaire est offert aux clients résidentiels là où la technologie le permet et est sujet aux conventions de service publiées sur www.convention.sympatico.ca. [1]L'offre prend fin le 30 septembre 2004 et est réservée aux nouveaux abonnés Sympatico. Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 29,95$) s'applique par la suite. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois; frais pour téléchargement en sus. Offre sujet à changement sans préavis et ne peut être combinées avec une autre offre. Taxes en sus. [2]Aucun service n'offre une protection absolue. [3]Compte principal seulement. [4]Jusqu'à 20 Mo pour chaque message reçu et envoyé, y compris les pièces jointes. [5]Offre réservée aux clients Sympatico. Le tarif mensuel courant (maintenant 9,95$ avec Sympatico Intermédiaire) s'applique par la suite. Sujet à des exigences techniques minimales dont Windows[MD]98 ou versions subséquentes. MSN Premium ne peut être utilisé avec les système d'exploitation Macintosh[MD]
©Microsoft corporation, 2004. Tous droits réservés. Microsoft, MSN et MSN Premium sont des marques de commerce ou des marques déposées de Microsoft corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Macintosh est une marque d'Apple Computers, Inc.
Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.
Ⓜ Marque officielle du Comité olympique canadien.

3256690

FORUM

PHOTO TOBIN GRIMSHAW, PC©

Malgré l'heure tardive de la ratification de cette entente historique, le premier ministre du Canada Paul Martin (au centre) et les premiers ministres provinciaux et territoriaux étaient tout sourire pour cette photo.

Une entente historique

Les premiers ministres conviennent que l'accès à des soins en temps opportun dans tout le Canada constitue une priorité nationale

Nous vous présentons dans cette page un extrait de l'entente intervenue entre le premier ministre Martin et ses homologues provinciaux, ainsi que l'accord spécifique concernant le Québec.

Ces dernières années, un dialogue permanent entre les gouvernements, des patients, des fournisseurs de soins et plus généralement, les Canadiens et les Canadiennes, a donné lieu à un profond et vaste consensus sur un programme commun de renouvellement du système de santé au Canada. L'objet principal de ce programme est de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès aux soins dont ils ont besoin quand ils en ont besoin.

D'abord et avant tout, ce programme reflète la nécessité de faire de l'accès en temps opportun à des soins de qualité une réalité pour toute la population canadienne. Les premiers ministres s'engagent à réaliser le double objectif de cette stratégie : mieux gérer les temps d'attente et les réduire de façon mesurable lorsqu'ils dépassent le délai médicalement acceptable.

Les premiers ministres reconnaissent également que l'amélioration de l'accès et la réduction des temps d'attente exigera la collaboration entre les gouvernements, la participation des fournisseurs de soins et des patients ainsi que des investissements stratégiques dans des domaines comme l'accroissement de la réserve de professionnels de la santé (p. ex., des médecins, des infirmières et des pharmaciens), des services communautaires efficaces, y compris des soins à domicile, une stratégie pour les produits pharmaceutiques, la promotion de la santé et la prévention des maladies, et des ressources financières appropriées.

Partant du programme de renouvellement établi par les premiers ministres lors de leur rencontre de février 2003, et grâce aux investissements connexes, des progrès importants ont été réalisés et de nombreuses activités sont en cours au Canada et dans les provinces et territoires pour faire en sorte que le système de santé soit mieux adapté et plus viable. Les premiers ministres demeurent déterminés à produire des résultats mais sont conscients que la réforme visant à adapter le système aux besoins sans cesse changeants de la population canadienne prendra du temps, un engagement à long terme et des ressources appropriées.

Les premiers ministres conviennent que l'accès à des soins en temps opportun dans tout le Canada constitue notre plus grande préoccupation et une priorité nationale. Ils se sont réunis et ont convenu d'un plan d'action fondé sur les principes suivants :

> Universalité, accessibilité, transférabilité, intégralité et gestion publique ;

> Accès à des services médicalement nécessaires fondés sur le besoin et non pas sur la capacité de payer ;

> Réformes axées sur les besoins des patients afin de veiller à ce que tous les Canadiens et les Canadiennes aient accès aux services de santé dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin et où ils en ont besoin ;

> Collaboration entre tous les gouvernements qui travaillent ensemble dans un but commun qui est de répondre aux besoins changeants de tous les Canadiens et Canadiennes en matière de soins de santé ;

> Réalisation de progrès par la mise en commun des pratiques exemplaires ;

> Reddition de comptes et transmission d'informations en permanence aux Canadiens et aux Canadiennes afin de les renseigner sur les progrès accomplis ;

> Allocation d'une certaine souplesse aux provinces et aux territoires.

Reconnaissant qu'un fédéralisme asymétrique permet l'existence d'ententes particulières pour n'importe quelle province, les premiers ministres ont également convenu qu'un communiqué distinct soit émis pour faire état des arrangements intervenus entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec en ce qui a trait à l'interprétation et à la mise en oeuvre du présent communiqué. Le financement rendu disponible par le gouvernement fédéral sera utilisé par le gouvernement du Québec pour mettre en oeuvre son propre plan visant notamment à assurer l'accès à des soins de santé de qualité en temps opportun et à réduire les délais d'attente.

Réduction des temps d'attente

Toutes les provinces et tous les territoires ont pris des mesures concrètes pour réduire les temps d'attente. En prenant ces mesures pour base, les premiers ministres s'engagent à réduire substantiellement les temps d'attente dans des domaines prioritaires comme le cancer, le coeur, l'imagerie diagnostique, les remplacements d'articulations et la restauration de la vue d'ici le 31 décembre 2007, en tenant compte des différents points de départ, priorités et stratégies des provinces et des territoires.

Le Fonds pour la réduction des temps d'attente apportera un complément aux investissements que les provinces et les territoires ont effectués dans la réduction des temps d'attente et les aidera à mener leurs diverses initiatives. Ils devront utiliser ces fonds surtout pour répondre à leurs propres priorités, comme former et embaucher plus de professionnels de la santé, éliminer les arriérés, préparer le terrain pour exploiter des centres régionaux d'excellence, élargir les programmes appropriés de soins ambulatoires et/ou instaurer des instruments pour gérer les temps d'attente.

Les premiers ministres conviennent de fournir à la population canadienne des informations cohérentes sur les progrès accomplis en vue de réduire les temps d'attente :

> Chaque province et chaque territoire convient d'établir des indicateurs comparables de l'accès à des professionnels de la santé et à des services de diagnostic et de traitement, d'ici le 31 décembre 2005, et d'en rendre compte à ses citoyens.

> Des points de repère fondés sur des preuves concernant les temps d'attente médicalement acceptables, en commençant par le cancer, le coeur, l'imagerie diagnostique, les remplacements d'articulations et la restauration de la vue seront établis d'ici le 31 décembre 2005 au cours d'un processus élaboré par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé.

> Chaque province et chaque territoire établira d'ici le 31 décembre 2007 des cibles pluriannuelles pour atteindre ces points de repère.

> Les provinces et les territoires remettront chaque année à leurs citoyens des rapports sur les progrès qu'ils auront réalisés pour atteindre leurs objectifs pluriannuels concernant les temps d'attente. (...)

Fédéralisme asymétrique

Une entente qui permet l'existence d'arrangements adaptés à la spécificité du Québec

Voici la partie portant sur le Québec de l'entente intervenue entre les premiers ministres provinciaux et le premier ministre Martin.

Le Québec souscrit globalement aux objectifs et principes généraux énoncés par les premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux dans le communiqué du 15 septembre 2004, dont l'objectif concernant l'accès en temps opportun à des soins de qualité et celui visant à réduire les délais d'attente.

Reconnaissant la volonté du gouvernement du Québec d'exercer lui-même ses responsabilités à l'égard de la planification, de l'organisation et de la gestion des services de santé sur son territoire, constatant que son engagement à l'égard des principes qui fondent son système public de santé — soit l'universalité, la transférabilité, l'intégralité, l'accessibilité et l'administration publique — coïncide avec celui de l'ensemble des gouvernements du Canada, et se fondant sur un fédéralisme asymétrique, c'est-à-dire un fédéralisme flexible qui permet notamment l'existence d'ententes et d'arrangements adaptés à la spécificité du Québec, le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec ont convenu que l'adhésion du Québec au communiqué conjoint émis à l'issue de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des premiers ministres doit être interprétée et mise en oeuvre de la manière suivante :

> Le Québec applique son propre plan de réduction des temps d'attente, en fonction des objectifs, des normes et des critères établis par les autorités québécoises compétentes et ce, notamment à l'égard de la gestion des ressources humaines en santé, de la réforme des soins familiaux et communautaires, des soins à domicile, des stratégies visant l'accès aux médicaments, et des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques. En ce qui concerne les délais d'attente, des points de repère fondés sur la preuve scientifique, d'ici au 31 décembre 2005, aideront le Québec à avoir une action plus efficace. Par ailleurs, le Québec poursuivra son objectif de couvrir de soins à domicile post-hospitaliers de courte durée en santé physique, mentale et en soins palliatifs à partir du premier dollar, en tenant compte de sa capacité financière.

> Le gouvernement du Québec fera lui-même rapport à la population québécoise des progrès accomplis en vue de l'atteinte de ses objectifs, et il entend, à cette fin, favoriser l'utilisation d'indicateurs comparables, mutuellement convenus avec les autres gouvernements au développement de nouveaux indicateurs comparables.

> Le commissaire à la santé du Québec a la responsabilité de faire rapport au gouvernement du Québec sur le système de santé québécois. Il collaborera avec l'Institut Canadien d'information sur la santé.

> Le financement rendu disponible par le gouvernement du Canada sera utilisé par le gouvernement du Québec pour mettre en oeuvre son propre plan de renouvellement du système de santé québécois.

> Le gouvernement du Québec continuera de faire rapport à la population québécoise sur l'usage de l'ensemble des fonds destinés à la santé.

Dans le domaine de la santé, le Québec entend continuer à collaborer étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec le gouvernement fédéral, en partageant l'information et les meilleures pratiques.

Les premiers ministres reconnaissent que des citoyens attendent trop longtemps pour obtenir des services de santé. Le Québec, au cours des dernières années, a déployé des efforts pour permettre aux Québécois et Québécoises d'accéder plus rapidement à ses services. Les premiers ministres conviennent que, pour obtenir des résultats, le financement de la santé doit être stable et prévisible afin de permettre l'amélioration des services actuels et d'en développer de nouveaux.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

L'immobilisme exporté

Nous publions aujourd'hui le troisième et dernier éditorial sur la culture de l'immobilisme.

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

La très grande difficulté qu'il y a maintenant à mener à terme tout projet ne se limite pas au petit monde local de la brique et du béton — ce que nous avons exploré depuis deux jours.

Il y a autre chose.

D'une part, la peur panique de bouger se manifeste également dans le soin jaloux qu'on prend de la conservation en l'état des structures de nos appareils de décision. Conservation aussi de ce qu'il est convenu d'appeler les « choix de société » que ces structures gèrent : ces choix semblent désormais intouchables, immuables, congelés, sacrés, pour l'éternité.

D'autre part, l'Occident exporte maintenant sa culture de l'immobilisme — car elle y est répandue partout à divers degrés — vers les pays en voie de développement. Ce qui a parfois pour effet de bloquer cette... voie de développement, précisément. Cela se fait bien entendu au détriment des gens qui y vivent (misérablement). Et qui n'avaient pas demandé à devenir les sujets impuissants de ce néo-colonialisme dévastateur.

De la simplicité volontaire vue comme stratégie de développement économique...

Sur le premier point, celui des structures et des choix, on se souviendra de la belle aventure du rapport Facal.

En 1997, celui-ci recommandait de supprimer la moitié des 204 organismes relevant de gouvernement du Québec. On s'attela au projet pour bien vite constater qu'il était rigoureusement impossible de le mener à terme. En effet, le tollé conservateur fut tel que, cinq ans plus tard, le catalogue des organismes gouvernementaux québécois en recensait... 205 !

Et, puisqu'il en fut beaucoup question cette semaine, on remarquera que le Canada est probablement le seul pays au monde où subsiste une loi dont on peut se servir pour — en caricaturant à peine — empêcher un citoyen malade de se faire soigner ! Cependant, la Loi canadienne sur la santé, adoptée il y a deux décennies, est intouchable. Puisqu'elle monte férocement la garde devant un château-fort de droits et d'acquis générant une force d'inertie à peu près insurmontable.

Mais il y a pire.

Demeurer rigoureusement immobile dans une société développée, riche, confortable, est une chose. Ça en est une autre d'imposer cette rigidité cadavérique à des sociétés non développées, pauvres et désespérément en quête d'un sort meilleur.

Or, c'est précisément ce que le Nord a entrepris de faire aux dépens du Sud.

Les Américains sont souvent les plus engagés dans ces combats d'arrière-garde. Souvent, aussi, ils vont au front en d'improbables coalitions regroupant, d'une part, des organisations non gouvernementales californiennes, toujours en quête de temps d'antenne à CNN et à Fox News. Regroupant, d'autre part, des ténors de l'aile droite du Parti républicain, qui manifestent ainsi leur hostilité à l'endroit des institutions internationales !

« Les ONG combattent la pauvreté, mais font du mal aux pauvres », écrit (dans *Foreign Policy*) Sebastian Mallaby, qui a étudié trois cas d'espèce particulièrement révélateurs.

En Chine, au Pérou et en Ouganda, rapporte-t-il, d'importants projets de développement (principalement hydroélectriques) financés par la Banque mondiale ont de cette façon été compromis. Et ce, en dépit de l'appui des populations locales pour qui l'eau, l'énergie et l'investissement sont des questions de vie ou de mort.

Bref, on a apparemment choisi d'exporter la simplicité volontaire — dans des pays où elle est synonyme de misère — comme stratégie de développement économique...

La culture de l'immobilisme porte de magnifiques flambeaux. L'environnement, le patrimoine, l'égalité, les droits collectifs. Le problème est qu'il est difficile de tracer la ligne séparant ces nobles idéaux de motivations plus troubles. L'idéologie de la *deep ecology*, l'anticapitaliste, l'égoïsme individuel, les privilèges collectifs.

Au surplus, cette culture répond à une loi naturelle gérant tout aussi bien les individus que les sociétés : il est plus facile de ne rien faire que de réaliser quelque chose. Plus facile de ne pas bouger que de se mettre en mouvement.

L'immobilité procure donc du confort.

Mais elle peut aussi être indifférence devant des besoins économiques et sociaux qu'elle ne peut en aucune façon concourir à combler.

OPINION

Une forme moderne d'eugénisme

Il faut dénoncer l'avortement d'enfants de 24 semaines et plus

JEANNE CHEVRIER
L'auteure est présidente de l'Association des parents catholiques du Québec.

Se ralliant à l'ensemble des groupes pour le respect de la vie au pays et à un grand nombre d'opinions déjà émises dans les médias, l'Association des parents catholiques du Québec (APCQ) dénonce l'avortement d'enfants de 24 semaines et plus, aux États-Unis ou ailleurs.

Ces enfants sont viables en dehors du sein de leur mère. Nous déplorons la fin de la vie de ces enfants, la mise à mort effectuée par les médecins avorteurs, et la complicité du gouvernement qui finance ces actions violentes. Le bébé avorté a le plus souvent une malformation congénitale dans les cas d'avortements tardifs, nous dit-on. En les tuant, nous succombons à une forme moderne d'eugénisme qui se veut politiquement correcte, comme nous le rappelle Jim Hughes, le président de la Coalition nationale pour la vie (10 septembre 2004).

Risque médical

Ces avortements posent un risque médical aux femmes qui les subissent, et si les médecins trouvent « difficile » au plan émotif de pratiquer ces avortements, il doit en être de même pour les femmes avortées. Comme société, cessons de chercher des solutions dans la tuerie violente de nos enfants et apprenons à les accueillir tels qu'ils sont. Laissons vivre nos enfants. Nous avons des parents prêts à les accueillir. Ces incidents montrent, une fois de plus, la nécessité d'une loi sur l'avortement au Canada.

Pourquoi trouvons-nous difficile d'accepter les avortements quand le foetus ressemble à un bébé et pas avant ? Sommes-nous incapables de comprendre que, dès les premiers moments de leur existence, ces petits êtres sont nos frères et nos soeurs humains ?

JEAN CHAREST DE RETOUR DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Charest: surtout des éloges

Enfin, la conférence fédérale-provinciale sur la santé est terminée. Tout au long de ces journées harassantes, pour obtenir des ententes satisfaisantes, monsieur Jean Charest s'est comporté, disons-le franchement, en chef d'État. Et à ce titre, je ne serais pas surpris que les Québécois en viennent maintenant à le « juger » autrement. Peut-être l'apprécieront-ils désormais sous un angle nouveau. Notre premier ministre s'est comporté aussi en excellent négociateur et j'ajouterais qu'il ne s'est jamais déguisé en « braillard », ou en « quêteux ». Non, il s'est montré digne d'un chef qui connaissait parfaitement ses dossiers et ses engagements envers ses électeurs. Ajoutons que monsieur Charest a su habilement convaincre ses homologues pour garder une espèce de solidarité peu commune entre eux.

Gilles Pelletier
Québec

Collaborer c. boycotter

Il est drôlement agréable de constater qu'enfin tous les premiers ministres des provinces et du gouvernement fédéral peuvent travailler la main dans la main sans toutes ces chicanes de fond de cour. Il est plus facile de collaborer que de boycotter.

Marcel Gondin

Situation « payante »

« Payant » d'être représenté par un premier ministre fédéraliste qui, en plus, a déjà été ministre au fédéral.

Gaston Tessier

Attendons...

Faudra voir dans six ans et même plus tôt advenant que de nouvelles élections soient déclenchées à Ottawa. Pour l'instant, Paul Martin et Jean Charest vont pavoiser sur le dos de la santé même si une grande partie de cette somme ira à la réfection du réseau routier. Aux prises avec leurs chicanes internes, les membres du Parti québécois ne soupçonnent pas ce qui les attend : une défaite cuisante du Bloc québécois lors des nouvelles élections fédérales. Une fois bien en selle, Paul Martin aura bien le temps de revenir sur ces promesses à long terme. Ce serait un réel miracle si les deux solitudes allaient enfin se rencontrer. Mais sur ce point, le passé est garant de l'avenir.

Michel Coron

On chiale pour chialer

Je désire commenter la réaction de Bernard Landry. Voilà l'exemple du parfait Québécois. Jamais content... et on chiale pour chialer. Cela nous ferait tout un premier ministre pour un pays, je vous en passe un papier. Surtout lorsque l'on regarde les problèmes qu'il a dans son propre parti. Étant donné que le gouvernement fait très peu de bons coups pendant son règne, j'ai hâte au jour où l'opposition saura les reconnaître ; cela nous aiderait grandement à croire en nos politiciens. À peu près tout le monde semble trouver que M. Charest a bien fait, y compris Gilles Duceppe mais ce cher M. Landry n'y trouve rien de bon...

André Doyon

De quoi se mêle Mme Carbonneau ?

La CSN veut que tout l'argent soit versé à la santé... Mais de quoi Madame Carbonneau se mêle-t-elle ? Quelle est sa spécialité, autre que d'être à la tête d'un syndicat qui ne sait que revendiquer et qui par le fait même, est une des causes de la détérioration de ce système de santé. Je ne parle pas du salaire des syndiqué(e)s dans le domaine public, mais de ce qu'ils donnent en retour de ce salaire, à l'exception des infirmières et infirmiers qui eux se donnent corps et âme à leurs patients. Quand les syndicats s'occuperont de leurs affaires et seulement de leurs affaires ?

Fidel Turbide
Beloeil

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©
Claudette Carbonneau

Un cheval de Troie

Grande victoire de Jean Charest ! Il a réussi à se faire accorder, administrativement, le droit pour le Québec d'assumer ses compétences constitutionnelles. Que pouvons-nous demander de plus que ce bel exemple « d'ouverture » du fédéralisme ? Pour une, la « cheffe » du parti Option citoyenne, Françoise David, devrait être heureuse de cette ouverture. Elle qui disait, il n'y a pas longtemps, qu'elle se contenterait d'un fédéralisme asymétrique. Pire qu'une victoire à la Pyrrhus, c'est un vrai cheval de Troie auquel on fait face avec cette entente administrative. Le fédéral accorde le droit au Québec de gérer ses compétences constitutionnelles. Nous sommes rendus bien bas si nous nous contentons de cela. Il est vrai que nous avons le gouvernement que l'on mérite.

Denys Barbeau
Saint-Hubert

Le trouble-fête

Dans une ultime tentative de jouer les trouble-fêtes, le chef de l'opposition Bernard Landry tente d'amoindrir l'impact de l'entente survenue hier entre le gouvernement fédéral et les provinces dans le dossier de la santé. Alors que Jean Charest nous revient avec trois milliards de dollars par année supplémentaires pour la santé auxquels s'ajoutent divers montants en péréquation qui dépassent le demi-milliard de dollars et que l'entente intervenue entérine une forme de reconnaissance partielle du caractère distinct du Québec, M. Landry joue les fines gueules. Peu avant le début de la conférence, M. Landry n'avait-il pas lui-même fixé le plancher à 3,3 milliards de dollars ? Plancher maintenant fracassé par l'ensemble des montants qui seront transférés à la province. Que le Canada reconnaisse d'une certaine façon des particularités du Québec ne fait que témoigner d'un nouveau climat au sein de la Confédération. Insister pour la ramener avec le déséquilibre fiscal comme l'a fait Gilles Duceppe est sans intérêt pour le contribuable ordinaire qui se fout pas mal de la bataille de mots en autant que l'argent est au rendez-vous. Et du côté de M. Landry qui trouve à redire en exigeant son siège à l'ONU, je suggère une grande collecte nationale pour lui acheter un Lazy-boy !

Daniel Savard
Beloeil

FORUM

Le cynisme et le civisme

ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

Pendant que les premiers ministres se chicanaient sur le financement de la santé, un autre psychodrame, tout aussi important, se déroulait de façon plus discrète dans la capitale canadienne, les travaux de la Commission Gomery, qui doit faire la lumière sur ce que l'on a appelé le scandale des commandites.

Le début des travaux de cette commission a été accueilli de façon souvent négative. Les commentateurs de la colline parlementaire, dont le cynisme est légendaire, ont eu tendance à évaluer cette commission à travers le prisme de sa rentabilité politique et a en conclure que le premier ministre Martin avait commis une erreur en promettant cette enquête.

Le cynisme n'est pas une réponse à tout. Il existe une telle chose que des principes et le civisme. L'exercice de recherche sur le scandale des commandites, d'introspection, d'analyse des faits dans lequel s'est lancé le juge Gomery et son équipe est absolument nécessaire à la santé de notre démocratie.

En soi, l'affaire des commandites est mineure, si on ne regarde que les sommes impliquées ou la nature de la corruption. Mais elle s'est transformée en scandale parce qu'elle a symbolisé l'usure du pouvoir du gouvernement Chrétien, que les gestes reprochés touchaient au thème explosif de l'unité nationale, et surtout parce que c'est la goutte qui a fait déborder le vase, l'événement qui a cristallisé une crise de confiance déjà aiguë entre les citoyens et l'État.

Cet événement a provoqué un choc majeur, dominé la campagne électorale du printemps dernier et laissé des cicatrices encore profondes. La crise a été assez traumatisante pour que les Canadiens et les Québécois aient besoin d'un processus d'introspection et de guérison.

Il s'agit moins de se lancer dans une chasse aux sorcières que d'essayer de comprendre. Bien sûr, il faut rechercher ceux qui ont commis des gestes illégaux et les punir. Mais cela n'est pas le mandat principal de la commission, qui ne touchera pas aux dossiers déjà devant les tribunaux. Le fait qu'il y ait eu des actes illégaux est sans doute moins lourd de conséquences que l'effondrement moral, financier et administratif de l'appareil fédéral révélé par ce scandale.

Voilà pourquoi il faut savoir ce qui s'est passé. On connaît plusieurs péripéties de cette histoire, mais pas la culture qui l'a permis, les déficiences du leadership, les manquements éthiques, les carences des mécanismes de contrôle. Il est important de comprendre la mécanique du scandale, pour éviter que cela se reproduise, pour restaurer la confiance et aussi pour restaurer l'image du Canada comme pays qui ne tolère pas la corruption.

////////////////////////

Cette démarche se fera à plusieurs niveaux. Le réel point de départ est politique, le choix du gouvernement Chrétien de commanditer des événements à même les fonds publics pour améliorer la visibilité du Canada et lutter contre le courant souverainiste. En soi, cela n'est ni illégitime, ni immoral. Un gouvernement peut vouloir améliorer son image et peut même intervenir politiquement pour choisir les commandités qui serviront son message. Et le jugement de ses gestes sera politique : est-ce une façon intelligente et efficace de défendre le Canada ? La réponse est non comme l'ont exprimé les Québécois par leur vote, indignés qu'on ait tenté de les acheter à coups de logos.

À cela s'ajoute une question morale. Manifestement, la crise post-référendaire a amené le gouvernement Chrétien à agir avec précipitation, à tourner les coins ronds et, somme toute, à agir comme si la fin justifiait les moyens. C'est le caractère expéditif, l'absence de contrôles, le secret qui ont d'abord envoyé les mauvais messages qui sont à l'origine des dérapages. Sur le plan moral il est fascinant de voir que des champions du fédéralisme aient, par leurs agissements, perverti une cause qui aurait dû, en principe, être noble.

La commission devra aussi se pencher sur les questions de gouvernance, sur les niveaux de responsabilité de chacun dans l'appareil fédéral, celle des ministres, celle des fonctionnaires, malmenés dans cette histoire. L'ex-ministre Alfonso Galiano a illustré la confusion qui règne en affirmant, au mépris de toutes nos traditions, qu'il n'était pas responsable de la gestion de son ministère.

Enfin, toute l'histoire nous ramène à une question éthique fondamentale, celle de la raison d'être d'un appareil d'État, en principe au service des citoyens. Ce principe a été doublement trahi, par un programme qui semblait davantage servir des intérêts partisans que des intérêts nationaux, et par une absence de contrôles et de mécanismes de vérification qui bafoue le contrat social entre l'État et les citoyens qui confient leurs impôts pour le bien commun.

En somme, les travaux de la commission Gomery n'ont pas seulement pour but de rechercher la vérité. Ils aideront la réflexion collective pour changer les rapports entre les citoyens et l'État et changer la façon dont nous sommes gouvernés.

adubuc@lapresse.ca

Le déblocage

C'est presque trop beau pour être vrai

CHRISTIAN DUFOUR

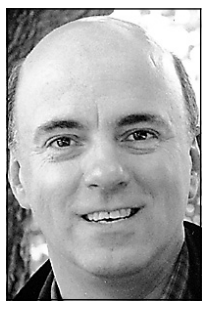

L'auteur est politologue et chercheur à l'ENAP.

Wow ! C'est presque trop beau pour être vrai. Cela faisait tellement longtemps que l'on n'avait pas vu tel succès du Québec. Quoi qu'on en dira pour le dévaloriser, cela n'a rien à voir avec l'entente administrative Québec-Ottawa sur la main-d'oeuvre dans les années 90 ; cela rappelle davantage l'entente Cullen-Couture sur l'immigration, qui inspira l'Accord du lac Meech dans les années 80. Dans le secteur de la santé, l'acceptation par l'ensemble des premiers ministres canadiens du fédéralisme asymétrique et d'un statut particulier de facto pour le Québec, constitue un déblocage majeur. Ce n'est pas que symbolique et ouvre à nouveau la voie, de façon pragmatique mais réelle, à l'affirmation d'une société distincte québécoise au sein du Canada.

Le déblocage est majeur parce que, par définition, le fédéralisme implique un élément fondamental de séparation des compétences entre les niveaux fédéral et provincial de gouvernement, cette réalité étant cruciale pour le seul gouvernement contrôlé par une majorité francophone en Amérique du Nord. Or, avec son Conseil de la fédération, Jean Charest a réussi à rappeler cette réalité à ses homologues provinciaux, qui l'avaient passablement oublié dans le feu de leur lutte sacrée contre les « séparatistes ». Le déblocage est également profond parce qu'il touche à LA séquelle négative de la Conquête de 1763 à l'égard du Québec, telle que revigorée par Pierre Elliott Trudeau : l'incapacité viscérale du système canadien à reconnaître que la différence collective québécoise a des conséquences politiques.

L'indépendance apparaissant improbable, les nationalistes québécois, après avoir trop tardé à appuyer Meech, laisseront-ils passer cette seconde chance inespérée, condamnant dans les faits leur société à une pénible folklorisation au sein du Canada ? Rappelons que l'affaiblissement du principe fédéral dans les années 90 a découlé pour une bonne part du fait que le Québec avait cessé de jouer le jeu canadien, ses forces vives investissant tout dans un projet souverainiste qui n'a abouti à rien.

Ce succès du Québec est celui de Jean Charest et de la stratégie de négociation qu'il a patiemment mise en oeuvre ces dernières années : terne, graduelle, pragmatique, méfiante à l'égard des grandes déclarations. Jean Charest est-il en train de réussir là où Lucien Bouchard échoua en 1990, quand il démissionna du gouvernement conservateur de Brian Mulroney après avoir déchiré sa chemise ? Notons que cela n'a rien du hasard si l'efficace stratégie de négociation « à l'anglaise » de Charest est le fait du plus biculturel et du plus canadien des premiers ministres québécois. Au sein de l'identité québécoise, il existe une part d'anglais qui la renforce du moment où la part française reste clairement dominante.

Jusqu'à présent, Paul Martin était généralement perçu comme centralisateur. Quelles sont les raisons de son acceptation d'une clause qui octroie dans les faits un statut particulier au Québec ? Est-ce conjoncturel et temporaire, explicable par une situation objectivement difficile de premier ministre libéral minoritaire, soumis à la pression d'un Bloc plébiscité par les Québécois ? L'avenir dira si la puissante fonction publique fédérale et son impériale vision du Canada ont dit leur dernier mot.

Mais l'avenir, c'est également le premier ministre en attente, l'habile Stephen Harper, qui n'a pas craint de donner immédiatement son aval à la clause Québec. En se démarquant aussi clairement de la tradition allianciste de fermeture à l'égard du Québec, le chef de l'opposition officielle s'est intelligemment réapproprié l'héritage du vieux Parti conservateur. Aux prochaines élections, cela lui permet d'espérer la percée dont il a besoin au sein de cette société distincte québécoise qu'il est en train — peut-être — d'aider à naître.

PHOTO TOM HANSON, PC©

Paul Martin (à gauche) et Jean Charest se sont chaudement serré la main à la suite de l'entente conclue, jeudi matin, sur le financement des soins de santé au Canada.

Ce succès du Québec est celui de Jean Charest et de la stratégie de négociation qu'il a patiemment mise en oeuvre ces dernières années.

Le statu quo résiste

JEAN-PIERRE AUBRY
L'auteur est économiste.

Il faut se réjouir de plusieurs aspects de l'entente de 18 $ milliards pour la santé :
> les provinces pourront boucler à moyen terme un peu plus facilement leur budget ;
> il y aura un peu plus de ressources pour offrir des soins aux malades ;
> des malades en bénéficieront ;
> les travailleurs de la santé pourront réclamer davantage pour leur travail ;
> les premiers ministres seront encouragés à faire front commun pour négocier face au gouvernement fédéral ;
> M. Martin et ses acolytes éviteront de promettre en campagne électorale ce qu'ils ne peuvent faire et se prépareront mieux pour les prochaines conférences.

Cette entente risque de retarder des changements plus profonds qui sont nécessaires pour permettre une amélioration importante du système.

Cependant, cette entente risque de retarder des changements plus profonds qui sont nécessaires pour permettre une amélioration importante du système. En voici quelques uns :
> il faut s'éloigner de la gestion à deux ordres de gouvernement pour un champ de compétence essentiellement provinciale (l'entente accroît le rôle de pourvoyeur de fonds du gouvernement fédéral et celui-ci ne sera pas passif) ;
> les provinces pourront toujours dire que s'il n'y a pas assez de ressources c'est la faute du gouvernement fédéral (pourquoi une province taxerait-elle ses contribuables quand elle peut implicitement « taxer » le gouvernement fédéral ;
> des choix qui devront être faits sur la couverture des soins de base offerts par le système public seront remis à plus tard ;
> les discussions sur l'utilisation d'un ticket modérateur seront également reportées ;
> la prévention et les services à domicile continueront d'être les parents pauvres ;

En somme, cette entente nous laisse croire que le statu quo est viable pour un certain temps. Mais pour combien de temps ? Quelques mois. Sûrement pas pour quelques années. Avec 500 $ millions de plus cette année et 700 $ millions de plus l'an prochain au Québec grâce à cette entente, ce sera difficile de faire beaucoup plus de millage sans retourner au poste d'essence.

Je pense que le gouvernement central poursuivra ses pressions pour jouer un rôle plus important dans le secteur municipal et dans le secteur de l'éducation. Ici encore, nous risquons de voir une gestion à plusieurs ordres de gouvernement de plus en plus présente. Il en résultera plus de conflits, une moins grande responsabilisation et une perte d'efficacité. Le système de péréquation sera donc relativement moins important. Et c'est dommage car ce système devrait être le principal véhicule utilisé par le gouvernement central pour aider les provinces dans leurs champs de compétences et pour favoriser un meilleur choix de priorités et une meilleure responsabilisation.

« Politique académie »...

« Et moi qui croyais que la santé était un bien qui ne souffre pas d'attente »

LUC BESSETTE
L'auteur est médecin d'urgence, cofondateur de MD-Plus.

Cette semaine, nos politiciens ont organisé une grand messe populaire et joué à fond la carte à succès de la télé-réalité.

Jeux de coulisses, intrigues, échanges de faveur, compromis et concours de popularité aidant, l'auditoire a enfin pu connaître le dénouement de ce feuilleton à succès : 18 milliards en six ans.

Une victoire, direz-vous ? Plutôt une politique de rationnement, un exercice d'illusion. Quelle que soit la façon de regarder les chiffres, le budget de la santé grèvera encore un plus grand pourcentage du trésor public provincial au cours des prochaines années.

Et encore, pour obtenir cette somme, il faudra que les provinces élaborent un plan, un tableau précisant les délais d'attente acceptables pour les divers actes médicaux ! Et moi qui croyais que la santé était un bien qui ne souffre pas d'attente : n'est-ce pas la priorité numéro UN selon nos politiciens ? Bien sûr, mais encore faut-il savoir livrer et ne rien faire de trop précipité...

La gestion par plan, par rationnement, l'égalitarisme totalitaire qui ne souffre pas la notion du privé mais où certains sont plus égaux parmi les égaux. Cela ne rappelle-t-il rien ?

En attendant que ne s'ouvre bientôt une brèche dans le « Mur », rêvons de pouvoir définir nous-mêmes ce qui nous paraît acceptable.

l'événement griffes

Winners présente ces jours-ci un choix remarquable de vêtements classiques et d'avant-garde signés par les plus grands noms de la mode nord-américaine et européenne. À vous d'en profiter pour **épargner de 20 % à 60 %*** sur de superbes créations automnales en tweed, en cachemire, en satin et plus encore. Quand Winners sort ses griffes, il faut y aller sans tarder.

WINNERS

on gagne à y aller souvent MC

*comparativement aux prix des grands magasins et des boutiques spécialisées. Les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre. ©2004 Winners

3250812A

Maintenant 20 magasins dans le Grand Montréal – incluant notre tout nouveau magasin Winners à la Place Alexis Nihon!

Pour connaître l'emplacement du magasin le plus proche de chez vous, visitez **www.winners.ca** ou composez le 1 877-WINN-877

Pour savoir en primeur tout ce qui se passe chez Winners, incrivez-vous dès aujourd'hui à www.winners.ca